

# l'éducation

2,50f



■ la réforme Haby ■ éducation et  
langues africaines ■ pour un nouvel  
enseignement de l'histoire ■ du côté  
des poètes ■ activités culturelles  
des jeunes

n° 279 ■ 22 avril 1976

# RASSEMBLEZ-VOUS.

Regroupez vos besoins. Maintenant vous pouvez profiter des conditions spéciales collectivités pour la gouache Elbecolor : une gouache en poudre, en liquide ou en pâte, 3 couleurs primaires, 18 nuances, une manipulation simple et, bien sûr, la qualité Lefranc et Bourgeois.

Pour bénéficier de ces nouvelles conditions spéciales, prenez contact avec votre fournisseur habituel. Il vous expliquera comment, avec un petit budget, vous pouvez obtenir des prix collectifs.

**ELBECOLOR COLLECTIVITES.**  
 lefranc & bourgeois



FL. BOURGUIGNON

Pour toute information complémentaire, sur Elbecolor collectivités écrivez à  
Lefranc et Bourgeois - Service informations - BP 337 - 72007 Le Mans Cedex - Tél. (43) 84.96.72.

**mobilier  
VS**

**le mobilier scolaire le plus vendu en europe**



Catalogue et devis gratuits sur demande

mobilier **VS** s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité

- 3 sur votre agenda
- 4 solutions du championnat de France des mots croisés 1975-1976
- 6 mots croisés - échecs

### à l'ordre de la semaine

---

- 8 LE TEMPS DU MEPRIS
- 9 vivre à l'école ; la réforme vacille ; le SNALC mobilise
- 11 trois questions à René Fahy, secrétaire général de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente
- 12 dans les publications officielles : vous lirez au B.O. ; évolution des effectifs du préscolaire

### cette école innombrable

---

- 14 l'Afrique à la recherche de ses identités, entretien avec Bakary Kamian, directeur du Bureau régional de l'Unesco de Dakar
- 17 documentation : nature à lire, par Joseph Ribas
- 19 un problème par semaine : enfin casser le vase de Soissons, par Jean-Paul Gibiat.
- 23 OFRATÈME : difficile orientation, par Michaëla Bobasch
- 24 le memento de l'enseignant : inspecteurs d'académie, par René Guy
- 25 vous avez la parole : cantines scolaires, par Mireille Dalmas ; courrier des lecteurs

# l'éducation

fondée en 1945  
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces  
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris  
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements  
97, rue Réaumur - 75002 Paris  
Tél. : 231-18-21

Le n° : 2,50 F  
Abonnement annuel : France 60 F  
étranger 80 F  
CCP 31-680-34 (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre  
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

### l'homme créateur

---

- 28 vingt-trois poètes à la douzaine, par Pierre Ferran
- 30 Oswald en péril
- 30 romans : redécouvrir Jack London, par Jacques Charpentreau ; secrets, fantômes et fantômes, par Josane Duranteau et Robert Bazin
- 32 disques : musique romantique, par Georges Rouveyre
- 32 théâtre : Jocaste d'Alsace, entretien avec René Ehni ; une famille à suivre ; sainteté dérisoire, par Pierre-Bernard Marquet ; solitudes, par Maurice Guillot

### le monde comme il va

---

- 35 les jeunes, ce dont ils rêvent, ce qu'il font, une enquête du secrétariat à la Jeunesse et aux Sports

photos — couverture : Roger-Viollet ; p. 17 : IFOT/Rapho ; p. 20-21 : Harlingue/Viollet et Roger-Viollet ; p. 30 : Harlingue/Viollet ; p. 33 et 34 : Germaine Lot ; p. 35 : A. Munoz de Pablos.

J. BABIN  
Instituteur

## Nouveautés

A. NADAUD  
Conseiller pédagogique

COURS MOYEN - 2<sup>ème</sup> Année  
Entrée en 6<sup>ème</sup>

# DISCIPLINES D'ÉVEIL

Pour chaque discipline  
DES FICHES INDIVIDUELLES

Format 29,7 × 21 - Impression recto-verso sur papier couleur avec :

- \* des illustrations
- \* des questions
- \* des croquis
- \* des jeux
- \* des découpages
- \* des collages
- \* des coloriages
- \* des exercices variés

qui passionneront vos élèves

Pour obtenir un spécimen de ces fiches adresser vos demandes aux



**Editions LAVAUZELLE**

LIMOGES (Siège social) : 110, avenue Baudin (B. P. 423) - R. C. Limoges 54 B 40

Services commerciaux : B. P. 8 Panazol 87350 ☎ 33-11-94

PARIS (6<sup>e</sup>) (Exposition et Vente) : Dépôt O.D.E.L. 25, quai des Grands-Augustins ☎ 326-03-06

### OBSERVATION

la série de 25 fiches  
8,25 F

### HISTOIRE

la série de 25 fiches  
8,25 F

### GÉOGRAPHIE

la série de 25 fiches  
8,25 F

### DESSIN

la série de 20 fiches  
8,25 F

### MOTS CROISÉS

8,25 F  
la série de 20 fiches

## METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2<sup>e</sup> - TÉL. 236.38.30 et 98.17

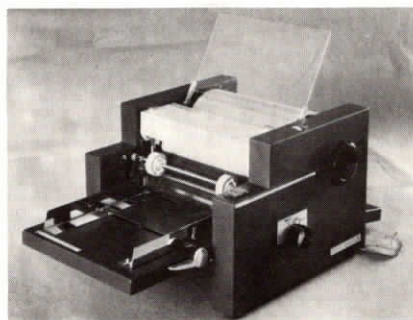
### THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



### DELTA : 2 modèles

Duplicateurs à alcool automatiques et électrique de grand rendement : 80 copies minute, humidification 100 % automatique sans aucun feutre, tirages multicolores en un seul passage de la feuille de papier, prix de revient infime de la copie. Format 225 x 375 mm.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 472 F H.T. FRANCO F.M.  
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

## VACANCES 76

- voyages
  - tourisme social
  - bourses de voyages
  - métiers du tourisme
  - séjours linguistiques
- plein-air
  - stages et activités
  - chantiers de travail
- artisanat
  - stages d'été
  - métiers d'art
- jobs d'été

dans

# le mensuel de l' animation

N<sup>os</sup> 14 et 15 :  
l'ensemble : 10 F (franco), timbres  
ou chèque à : :  
S.T.A.J., 10, rue de Charonne  
75011 PARIS  
Tél. : 700-65-62

## journée d'étude

■ **Session d'information sur les problèmes de l'énergie nucléaire**, samedi 22 mai de 9 à 18 heures, au Collège de France (place Marcellin-Berthelot, 75005 Paris) organisée par le GSIEN (Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire). Le programme de la journée est le suivant : l'industrie électro-nucléaire (aspects techniques, le cycle du combustible, les réacteurs PWR, les surgénérateurs, sûreté des installations) ; les combustibles irradiés (déchets et effluents) ; les problèmes biologiques (concentration des radioéléments dans les chaînes alimentaires, radiolésions, risques somatiques et génétiques) ; problèmes écologiques (rejets d'eaux chaudes et chlorées, approvisionnement en eau potable) ; les énergies nouvelles (solaire, géothermique, éolienne) ; politique énergétique (part de l'électricité, problèmes de croissance). Des documents scientifiques et pédagogiques seront fournis aux participants. Les inscriptions (gratuites) doivent être envoyées sur papier libre (nom et adresse), **avant le 15 mai** à M. Lalanne, Laboratoire de l'accélérateur linéaire, 91405 Orsay.

## expositions

■ **Quinze ans d'activités avec les écoliers de Paris et sa banlieue**, jusqu'au 30 avril, de 10 à 17 heures (sauf le dimanche) à la Galerie botanique, Jardin des plantes, rue Buffon, 75005 Paris. Les 27 et 29 avril sont réservés aux groupes scolaires. Cette exposition, qui a pour but de donner aux écoliers de la ville le respect de la vie sous toutes ses formes, de stimuler leur curiosité, d'enrichir leur esprit et de satisfaire leur besoin de beauté et d'expression, est organisée par « La nature à l'école » qui dispose par ailleurs d'un service de prêt de spécimens variés (géologiques, botaniques, etc.) et de plus de 250 dioramas : mammifères, oiseaux, reptiles, poissons naturalisés montés dans un décor évoquant le cadre de vie de l'animal ; ces objets sont accompagnés d'une fiche pédagogique d'observations, de photos documentaires et de disques. Cette association procède en outre à des distributions saisonnières de graines à semer, bulbes et plantes à cultiver, et organise des séances d'initiation des maîtres à la connaissance des oiseaux, des arbres, etc. Moyennant un abonnement annuel de 250 F, tout établissement scolaire de la région parisienne peut profi-

ter de ses services. Pour tous renseignements : « La nature à l'école », Pavillon Chevreul, Jardin des plantes, 57, rue Cuvier, 75005 Paris (permanence mercredi de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures ; vendredi de 13 h 30 à 18 heures).

■ **Ratilly : une architecture, une passion commune, un rayonnement**, jusqu'au 10 mai au musée des Arts décoratifs. Six salles rendent compte des réalisations artistiques faites par deux potiers, Jeanne et Norbert Pierlot, dans leur château du XIII<sup>e</sup> siècle : évocation, par des spectacles audiovisuels, des « Saisons » de Ratilly depuis son origine ; grès populaires de la région ; créations de Jeanne Pierlot depuis trente ans et recherches récentes de Norbert Pierlot ; rayonnement de Ratilly dans la céramique contemporaine, particulièrement évident avec l'exposition des œuvres des plus célèbres potiers internationaux actuels ; hommage rendu aux peintres et sculpteurs qui ont été invités à Ratilly : Vieira da Silva, Ubac, Bazaine, Sima, Calder, Chilida, Etienne Martin, Asse et tant d'autres. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris.

## loisirs

■ **Photographie et enregistrement des animaux**. Le Centre Sologne-Nature organise, au mois de mai, une série de six stages d'une journée chacun : initiation à la photographie animalière (1<sup>er</sup> mai) ; techniques de prise de sons dans la nature (2 mai) ; la chasse photographique (8 et 27 mai) ; les affuts et les pièges photographiques (9 et 28 mai) ; macro-micro photos - techniques de laboratoire (15 et 29 mai) ; les grands moyens — y compris la vidéo en circuit fermé (16 et 30 mai). Le prix de ces stages s'échelonne de 60 F pour le premier à 150 F pour le dernier. Renseignements : Centre Sologne-Nature, 18700 Sainte-Montaine.

## revues

■ **Les cahiers pédagogiques** (PEMF - BP 282, 06403 Cannes Cedex). Le n° 140 est consacré au thème « Contre l'école-caserne, la pédagogie institutionnelle ». Des témoignages nous précisent comment fonctionne un groupe d'éducation thérapeutique et à quoi il sert. On y apprendra, si on n'a pas lu les ouvrages d'Oury

et Vasquez à ce sujet, ce qu'est la pédagogie institutionnelle. De même, des références théoriques et techniques sont consacrées à une classe coopérative fonctionnant selon les techniques Freinet. Rassemblant des expériences diverses, ce numéro est une illustration de bases théoriques qui ont donné lieu à des publications dont la bibliographie (p. 30) rend compte.

■ **Education et Développement** (mensuelle - directeur : Louis Raillon - 11, rue de Clichy, 75009 Paris - le numéro : 9 F - abonnement annuel : 60 F) consacre un numéro spécial (n° 108, mars 1976) à « L'aventure pédagogique des 10 % », rappelant tout d'abord le texte de la circulaire du 27 mars 1973, ses intentions, ses moyens et sa démarche. Le tout est illustré d'exemples de réalisations et constitue la première partie de cette étude. La seconde partie paraîtra dans le numéro suivant sous le titre « 10 % et apprentissages culturels ».

■ **Le petit Archimède**, revue de l'Association pour le développement de la culture scientifique (10 numéros par an - l'abonnement : 30 F à adresser à ADCS, CES Sagebien, 80000 Amiens), dont nous avons déjà parlé ici, en est actuellement à son vingt-quatrième numéro. Problèmes de mathématiques, mais surtout de logique, sont proposés ici. Ils sont adonnés d'un signe permettant de connaître leur difficulté ; ainsi : poisson à une nageoire dorsale équivaut à « facile », à deux dorsales « difficulté moyenne », à trois dorsales « pour les grands ».

## publications diverses

■ **Dicoguide de la formation**. Cette deuxième édition, entièrement remise à jour, présente plus de deux mille organismes de formation, publics et privés, nationaux et régionaux : ce qu'ils sont, leur statut juridique, les responsables, leurs activités. Plusieurs tables des matières : alphabétique, par région et par domaine d'intervention. C'est un outil précieux pour tous ceux qui sont concernés par la formation professionnelle continue. Il comporte également une section « Où et comment s'informer sur la formation ». Volume de 688 pages broché, prix franco : 208 F. Pour le recevoir : Media France, 80, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : 522-12-88.

■ **Loisirs-Jeunes vient de publier un**

« ABC pratique » destiné à renseigner les jeunes, de plus en plus nombreux, qui veulent occuper une partie de leurs vacances en travaillant, la formule recherchée étant le « job » d'un mois. Dans ce domaine, comme dans celui du travail permanent, les demandes sont supérieures aux offres et, parmi les organismes contactés, nombreux sont ceux qui emploient en priorité les enfants du personnel. Il faut donc s'y prendre très tôt. ABC pratique donne des adresses précises aux lycéens et aux jeunes. Envoi franco contre 2 F à Loisirs Jeunes, 36, rue de Ponthieu, 75008 Paris. Tél. : 225-60-28.

■ Le journal du directeur, publié par l'UFCV (Union française des centres de vacances et de loisirs) est un bon outil pour ceux qui seront appelés à prendre cet été la responsabilité d'une colonie, d'un camp, d'un centre aéré. Il contient, en de brèves synthèses, ce qu'il faut savoir sur la gestion, l'organisation, la santé, la sécurité, et propose un carnet de bord, une check-list et une foule de renseignements pratiques. Prix du numéro : 10 F. Pour le recevoir : UFCV, 54, rue du Théâtre, 75015 Paris. Tél. : 577-02-20.

notez aussi

- La SNCF vous propose à titre gratuit :
  - des prêts de films 16 et 35 mm - Catalogue à demander à la Section cinéma de la SNCF, 9, quai de Seine, 93407 Saint-Ouen (tél. : 254-13-60) ;
  - une collection de 36 diapositives 24 x 36 mm, avec livret de commentaires, permettant de faire une présentation générale du chemin de fer en France, utilisable dès le cours moyen. La demander au Service des relations extérieures et de la presse de la SNCF, 88, rue Saint-Lazare, 75436 Paris Cedex 09 (tél. : 874-73-00 ou 522-96-00 - poste 48-05 ou 46-79) ;
  - un choix de brochures sur la SNCF adaptées aux différents âges, à partir de sept ans (une brochure peut être fournie à chaque élève). Ecrire au Service des relations extérieures et de la presse (adresse ci-dessus). Les élèves chargés d'un exposé peuvent écrire eux-mêmes ;
  - des conférences sur la SNCF, avec projection de films ou diapositives, dans les établissements secondaires ou techniques. S'adresser au Service pédagogique de La vie du rail, 11, rue de Milan, 75440 Paris Cedex 09 (tél. : 285-45-03).

D	U	E	T	T	I	S	T	E
I	C	A	U	T	I	O	N	
S	C	O	U	T	I	S	M	E
T		P	R	U	N	E	R	
I	D	E	E	E	E	E	V	
N	R		C	R	I	S	E	
C	A		R	I	A	N	T	E
T	I	R		R	I	D	A	
I	L		S	E	R	U	M	S
O	L	E		S	E	R	P	E
N	E	U	F		S	E	E	S

grille n° 1

E		L	O	U	V	O	I	E
R	A		R	O	I		P	
I	N	T	A	I	L	L	E	E
V	A	H	I	N	E	P	U	
A	O	L	E	A	I	R		
N		G	L	A	I	N	E	
		G	L	A	T	Z	C	R
S	P		A	Y	M	E		
I	P	O	M	M	E	T	E	
E	T	H	N	I	E	E	M	
N	I	E	U	L		D	R	U

grille n° 2

A	L	T	O		P	A	I	R
R	I		R		O	G	R	E
G	A	R	N	I	E	R		P
O	H	E	M		O	I	L	
U	S	E	B	E	L	I		
S	T	E	A	R		O	H	
I	O		F	O	R	G	E	R
E	P	O	I	S		I	L	E
R	P		K		L	E	O	N
	E	X	P	I	E		D	A
B	R	I	O		T	A	E	L

grille n° 3

C	A	B		P	I	Q	U	A
R	O	U	C		C	U	I	R
E	U		E	P	I	A	E	
S	T	A	D	E		D	E	S
Y		R	E	C	O	R	D	
L	A	I	T		R	I	E	C
	K	E	I	T	E	L		O
C	O	N	S	E	I	L		R
E	L		T		L	I	E	D
L	A	M	E		L	O	T	E
E		A	S	S	E	N	E	S

grille n° 4

G	C	S		R	B		P	H
I		T	I	E	R	C	E	Z
G	R	A	C	Q	U	E	S	
A	A	R	A		R	E	Z	
	I	N		E	K	E	A	
A	D	E	N	T		M	E	G
M	E	S		A	R	O	S	A
O	S		C	A	N	T	I	
L		P	A	R	M	I	E	
L	U		N	A	P	E	L	
I	N	I	T	I	A	L	E	S

grille n° 5

solutions du champion

commentaires et décisions

• Les mots signalés **Fautes** résultent de la certitude qu'ils ne correspondent pas à la définition donnée. Cependant la solution des cinq grilles ne représente pas un ensemble imposé : les sous-titres **Pas de fautes** précisent quelques autres possibilités. Mais il est certain que plusieurs variantes telles que « Apeurer » pour « Epeurer » entraînent par croisement un mot **Faute**.

• A noter que ces variantes, figurant dans les paragraphes **Pas de fautes**, sont valables comme mots de base pour la question sélective, si elles figurent dans l'une des grilles de résolution du concurrent.

• Quelques références linguistiques ne figurant pas dans tous les petits dictionnaires courants, sélectionnés dans le règlement, ont été précisées dans des sous-titres **Justifications**.

grille n° 1

**Pas de faute.** H.7 - LIANTE ou RIANTE. Sans autres commentaires.

grille n° 2

**Fautes.** H.1 - LOUVOYA : le verbe « soustraire » n'a pas de passé simple ; la définition appelait donc un présent. LOUVOYE : les verbes en « yer » changent l'y en i devant un e muet. H.3 - ENTAILLEE : dans la définition, la référence à l'artiste impliquait un terme plus spécifique. H.7 - GRATZ : ville d'Autriche qui n'est pas sur l'affluent d'un fleuve, mais sur l'affluent (Mur) de l'affluent (Drave) d'un fleuve (Danube) - (Quillet). H.8 - SPA : dans la province de Liège, à l'est de la Belgique, n'est pas entre Givet (Ardennes) et Bruxelles. H.9 - POMMELE : la référence à l'héraldiste imposait un terme de blason et non un mot courant. V.3 - LITOGRAPHE : s'il existe encore quelques lithographes gravant vraiment la pierre, celle-ci ne saurait être qualifiée de « fine ».

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

**comité de parrainage**

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Jacques Monod, prix Nobel; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat; Jean Rostand, de l'Académie française; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

**direction**

**directeur** : André Lichnerowicz.  
**administrateur délégué** : Léon Silvréano.

**rédaction**

**rédacteur en chef** : Pierre-Bernard Marquet.  
**rédacteur en chef adjoint** : Maurice Guillot.  
**chefs de service** : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.

**secrétariat de rédaction - maquette** : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

**informations** : Elisabeth de Biasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, Catherine Guigon, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca.

**documentation** : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Frank Marchand, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

**lettres, arts, sciences** : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Georges Rouveyre.

**dessin** : François Castan.

**publicité - développement**

Odette Garon — François Silvain.

**comité de rédaction**

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Léon Silvréano.

**conseil d'administration de l'association éditrice**

**bureau** : André Lichnerowicz, président; Jeanne Dejean et Denis Forestier, vice-présidents; Georges Belbenoit et Léon Silvréano, secrétaires généraux; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

**membres** : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Maurice Cayron, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Lucien Géminard, Colette Magnier, Georges Petit, Yvette Servin.

nat de France 1975 - 1976

**Pas de faute.** H.11 - CRU. V.8 - EPIN-CELER. V.9 - APEURER.

**Justifications.** H.6 - AINE : la définition faisait référence aux deux frères Boex qui ont écrit, sous le même pseudonyme, J.-H. ROSNY, l'un « Les sépulcres blanchis », l'autre « La guerre du feu » (Quillet) ou « La guerre de feu » (P.L.). H.7 - GLATZ : autre nom — Klodzko — ville de Pologne, sur la Neisse, affluent de l'Oder (Quillet). H.8 - SPY : dans la province de Namur (Quillet). V.9 - EPEURER : synonyme de APEURER (Robert).

grille n° 3

**Fautes.** H.1 - ALLO : ne s'entend pas obligatoirement avec plaisir et surtout jamais dans la tonalité, mais après. H.3 - BARBIER : évoque un opéra (o minuscule) et non un Opéra (O majuscule). H.5 - BON : Philippe III, dit le Bon, avait trente-sept ans à la naissance de Charles le Téméraire. H.8 - EPAIS : la définition appelait un substantif. H.11 - TRIO : le fait de chanter en trio n'exclut pas la maladesse. V.8 - HELICE : mollusque gastéropode qui possède des cornes et non des antennes (Quillet). V.9 - REPIT : il n'oblige pas à changer de position.

**Pas de faute.** H.7 - FORMER. H.9 - SEIN. H.10 - ÇA. V.1 - ARGOUSIER. V.4 - ORNE. V.6 - SET. V.7 - AGRONOMIE.

**Justifications.** H.3 - GARNIER : architecte de l'Opéra de Paris. V.4 - l'ORNE prend sa source dans la Meuse, l'ORBE dans le Jura. V.8 - HELODE : de la famille des coléoptères munis d'antennes.

grille n° 4

**Fautes.** H.4 - TES : ils servent à établir des plans, mais pas à proprement parler pour bâtir. H.4 - STAGE : période de formation en début ou en cours de carrière, au terme de laquelle nul ne saurait prétendre avoir abouti à un « état parfait ». H.9 - Il peut être parfois sentimental, mais pas généralement. V.1/1 - CRESOL : c'est un phénol, et non un mélange de phénols. V.1/2 - CERE : elle n'arrose aucune ville où naquit un célèbre orientaliste. V.3 - RU : la définition

appelle un adjectif ou un participe passé, non un substantif. V.9 - EROS : dieu grec, fils d'Aphrodite et d'Arès.

**Pas de faute.** H.1 - CAR - PIQUE. H.10 - RAME. V.4 - CEGETISTES. V.7 - QUATRILLION. V.9 - CORNES.

**Justifications.** H.4 - STADE : pour l'état parfait, cf. Petit Robert « parfait » (la forme parfaite d'un insecte). V.1 - CELE : Champollion est né à Figeac qu'arrose le Célé. V.7 - QUADRILLION : synonyme de QUATRILLION (Quillet).

grille n° 5

**Fautes.** H.1 - M.T.S. : c'est bien un système, mais les lettres n'en sont pas désordonnées. H.2 - TIERCES : un ordre implique un verbe à l'impératif; aucune forme de l'impératif des verbes du premier groupe ne prend un s final à la deuxième personne. H.3 - GRECQUES : la définition appelait un substantif et non un adjectif. En admettant que « Grecques » soit pris en tant que substantif, cela signifierait soit femmes de Grèce (et il n'y a pas de loi agraire portant leur nom), soit des éléments de décoration. H.4 - RAS : ce n'est pas une préposition, mais un adjectif ou un adverbe, ou encore un élément d'une locution prépositive. H.5 - EDE : ville de Gueldre. La Flandre orientale est une province de Belgique et non des Pays-Bas. H.7 - BIS : préfixe qui peut avoir un sens péjoratif, mais pas négatif. H.10 - NOPAL : plante non vénéneuse puisque ses fruits sont comestibles. V.2 - EN : pronom personnel, pas indéfini. V.3 - STERNES : oiseaux aquatiques de la famille des laridés. V.9 - AS : unité et non symbole d'unité.

**Pas de faute.** H.1 - PA. H.10 - NE. V.1 - MEGA - ABONNI. V.2 - RAIDES. V.5 - ROI. V.7 - CEREMONIAL. V.8 - PESA. V.9 - SAGAIE.

**Justifications.** H.4 - REZ : préposition signifiant « en rasant » (Quillet). H.5 - EKE : commune de Belgique, Flandre orientale (Quillet). V.3 - STARNES : perdrix grises (Quillet); « phasianidés » : famille de gallinacés comprenant, entre autres, les perdrix. V.7 - CEREMONIAL : synonyme de CEREMONIEL (Robert). V.9 - ZAGAIE : autre orthographe de SAGAIE (P.L.).

# E<sup>3</sup>

## ENFANCE EDUCATION ENSEIGNEMENT

Suzanne Mollo

### les muets parlent aux sourds

LES DISCOURS  
DE L'ENFANT SUR L'ECOLE

La mythisation de l'enfance et ses répercussions néfastes ● « Une journée à l'école » : impasse du conformisme ou dépassement de la conformité ? ● La rédaction traditionnelle : « parole truquée, parole volée » ● Le discours libéré : un pouvoir de s'exprimer sans contrainte et d'échapper aux stéréotypes de la relation pédagogique instituée.

1 VOL. 27 F

Madeleine Pringuet

### le zoo de zoé ou l'internat piégé

Comportements, relations, exigences et difficultés des internes de lycée ● Vase clos artificiel, l'internat constitue-t-il un milieu dangereux par son anonymat ? ● Une éducatrice s'interroge et interpelle ● Des adolescentes en « liberté surveillée » peuvent-elles s'épanouir, structurer leur personnalité dans un tel cadre de vie ?

1 vol. 27 F

J. Billaut - G. Dronne  
A. Fouliard - S. Sauvy

### l'enfant à la découverte de sa langue maternelle

JEUX DE LANGAGE POUR  
L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Une pédagogie vivante et neuve : la classe s'amuse et... apprend ● Le trésor linguistique se dévoile ● Les difficultés perdent leur secret ● De mot en phrase, le discours s'organise ● La communication s'établit ● L'expression à libre jeu ● Les maîtres jouent et les enfants gagnent.

1 VOL. 27 F

casterman

## mots croisés

par Pierre Dewever

### problème 220



**Horizontalement.** 1 - Sous un tel régime, enfer est dame nation. 2 - Révolutions intérieures plaçant un trône en état de siège. 3 - Note - Exercice carabiné - Griffonnage après la griffe. 4 - Quartier d'Athènes dans le Hainaut - Purifiée. 5 - Premier mot du Créateur - Il fait la richesse des riverains chez lesquels il est fort encaissé en Lozère. 6 - Qui a subi les outrages du temps - Anhydre. 7 - Conjonction - Des verres peuvent la troubler ou l'éclaircir. 8 - Siège de facultés faisant partie de l'académie - Note. 9 - Bras longs nécessaires à l'avancement des sous-verges - Préposition. 10 - Ainsi finirent Damiens et Ravallac. 11 - Méthode inventée par les singes pour faire suer les hommes.

**Verticalement.** 1 - Aménager par exemple, une gendarmerie vacante pour y élever des poulets. 2 - Maîtresse dans l'art de cultiver les rosiers. 3 - Cuit sur les bords - Echo de forge - Quartier arabe. 4 - Fleuve côtier - Personnel - Plus il est grand, plus il est froid. 5 - Agent provocateur du tracassin - Altère le bouquet. 6 - Agent de liaison du lieutenant-colonel - Vieille tige. 7 - Note - Rafraîchir une bobine avec un fil - Article. 8 - Marque de reconnaissance - Jardin de la pomme d'amour. 9 - Provision liquide dissipée sur la route des vacances - Point de départ d'un règne éphémère, mais combien brillant.

### solution du problème 219

**Horizontalement.** 1 - Alligator. 2 - Caillasse. 3 - Ume - Arise. 4 - Pan - Degel. 5 - Os - Fi - Ail. 6 - Craonne. 7 - Cloîtrée. 8 - Targe. 9 - Essoufflé. 10 - Use - Relia. 11 - Rôtissant.

**Verticalement.** 1 - Acuponcteur. 2 - Lamas - Lasso. 3 - Lien - Corset. 4 - Il - Frigo. 5 - Gladiateurs. 6 - Aare - Or - Fes. 7 - Tsigane - Fla. 8 - Osseine - Lia. 9 - Réelle - Béat.

## échecs

par Jacques Négro arbitre

### solutionnistes à vos pièces !

#### problème 13

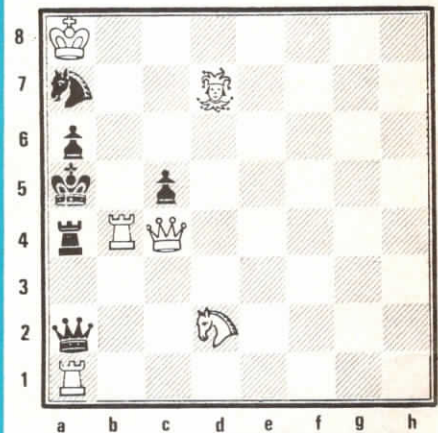
A. Stals,  
premier prix  
« Atrkompodrdesanas », 1937

Merveilleux mérédith à variantes, avec un bombardement inattendu du Roi blanc. Les Blancs ont disposé, contre les Noirs, un véritable arsenal. Toutes les ressources du « deux coups » sont ici utilisées.

La batterie fonctionne quatre fois, associée à un demi-clouage inspiré. On notera deux biens jolis mats.

On appelle « batterie » l'ensemble constitué par deux pièces de même couleur disposées de telle sorte que celle qui est placée devant, par rapport au Roi adverse, masque l'action de celle qui est placée derrière.

On désigne une batterie par le nom de la pièce masquante. La batterie est dite « royale » lorsque c'est le Roi qui est la pièce masquante.



Les Blancs jouent et font mat en deux coups (6 + 6 pièces)

- 2 points pour la clé ;
- 1 point par variante.

Envoi des solutions à  
Jacques Négro, « Echecs »  
Nice-Matin, BP 242  
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 13 mai



### solution du problème 11

J-A . 1...Tf5 ; 1...Ff5. 2.Dg4 ; 2.Df4.  
 Essai : 1.Dd5? (menace 2.Fxf6 mat)  
 mais 1...Fxb4!  
 Clé : Dç5! (menace 2.Fxf6 mat)  
 2 points.  
 Variantes : 1...Tf5 (Ff5, Fxç5) 2.Dg1  
 (Dé3, Fxf6) mat.  
**Total : 5 points.**

### l'arroseur arrosé

partie  
 Plachetka-Zinn (Decin, 1975)

La partie suivante est caractérisée par la méconnaissance du danger dont les Noirs se rendent coupables en écartant les pièces de leur aile Roi menacée par un Cavalier, une Tour et la Dame. La punition ne se fait pas attendre.

1.Cf3 ç5 2.b3

Ce coup offre aux Blancs de plus grandes possibilités que 2.é4.

2... Cf6 3.Fb2 Cç6 4.é3 d5 5.Fb5 é6

Jusqu'à présent les Noirs ont bien mené leur barque et obtenu une bonne position.

6.Cé5 Dç7 7.0-0 Fd6 8.Fxç6+ bxç6 9.f4

Ayant installé leur Cavalier en é5, ce que les Noirs sous-estiment, les Blancs font peser la menace sur l'aile Roi.

9... 0-0 10.Tf3 Cd7 11.Th.3 !

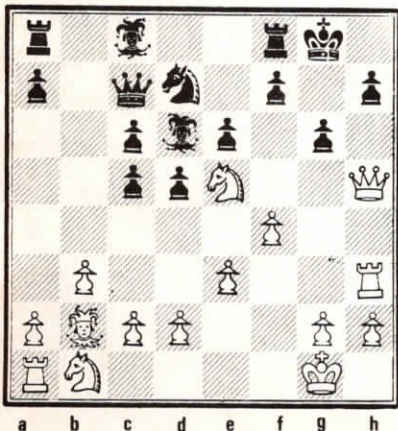
Permet un assaut immédiat !

11... g6 ?

Coup artificiel et temps perdu. Mieux :

11...Cxé5 12.Dh5 h6 13.fxé5 Fé7, etc.

12.Dh5 ! Aband.



### Trait aux Noirs

Les Noirs sont mat dans toutes les variantes.

- a) 12...gxh5 13.Tg3+ Rh8 14.Cxf7 mat.
- b) 12...Cf6 13.Cg4 ! Cxh5 14.Ch6 mat.
- c) 12...Cf6 13.Cg4 ! gxh5 14.Cf6+ Rg7 15.Cé8+ Rh6 16.Fg7+ Rg6 17.Tg3+ Rf5 18.Tg5 Ré4 19.Cç3 mat (une promenade royale).
- d) 12...Cf6 13.Cg4 gxh5 14.Cf6+ Rh8 15.Txh5 Rg7 16.Cé8+ Rg6 17.Tg5+ Rh6 18.Fg7 mat.

### solutions du jeu-concours

#### diagramme n° 9

• 1.Cg5+ Rh6 2.Th8+ Fxh8 3.Rg8 Cd6 (forcé) 4.Rxh8+ Le Cavalier noir doit jouer, et les Blancs matent par 5.Cf7 mat (5 points).

• I - 1° gain par 6... Fh4+ ! (2 points) - 2° gain par 6.Da4+ ! (2 points).

#### diagramme n° 10

• 1.b6 çxb6 2.ç5 bxç5 3.bxç5 Fa3 (3...dxç5? 4.d6 gagne) 4.ç6 bxç6 5.dxç6 d5+ (forcé) 6.Rf5 ! Fd6 (forcé) 7.ç7 Fxç7 8. Pat. Un joli sauvetage !

• J - Gain par 1.Fç8 ! Ff1 (si Fxé6 2.Fxé6+ Rxé6 3.Ré4 et opposition !) 2.é7 Fb5 3.ç4 Rxç4 4.Fa6 ! et si 4...Fxa6 5.é8-Dame et gagne (3 points).

### tournoi des vacances

Le VI<sup>e</sup> Tournoi international de Cagnes-sur-Mer aura lieu du 3 au 10 juillet 1976 au Centre culturel.

8 rondes au système suisse

20 000 F de prix

dont 3 000 F au premier jeune joueur

Le 4 juillet, début de la tentative de record de durée devant un échiquier (marathon échiquéen) par Jacques Négro.

Au cours de ces journées, les joueurs pourront également visiter le château-musée, la fondation Maeght, Vallauris et ses potiers, assister à une démonstration de karaté et participer à un rallye !

#### Renseignements et inscriptions :

M. J. Allisse  
 Centre culturel  
 28, avenue de Verdun  
 06800 Cagnes-sur-Mer  
 Tél. : 20-95-24

# pédagogie nouveautés

J. LEIF et L. BRUNELLE

## Le jeu pour le jeu

Jouer est une activité naturelle. C'est donc pour lui-même et non pour une quelconque exploitation pédagogique que le jeu doit avoir sa place dans toute éducation, et notamment à l'école.

B. E. n° 16

32 F

FRANCIS IMBERT

## Le groupe-classe et ses pouvoirs

C'est à partir d'expériences vécues que sont envisagées les transformations possibles des relations entre maître et élèves, qu'est posé le problème de la gestion du Savoir et du Pouvoir par le groupe-classe tout entier.

B. E. n° 15

45 F

L. PORCHER, P. FERRAN et B. BLOT

## Pédagogie de l'environnement

Analyser les rapports de l'école et de l'environnement, donner de nombreux exemples précis, une documentation sur les divers problèmes posés, tels sont les objectifs de ce livre très actuel.

B. E. n° 14

30,50 F

RENÉ DESVILLETES

## Éveil à la musique

De l'école maternelle au cours moyen, l'éducation musicale peut, à travers rythmes et mélodies, conduire dans la joie l'enfant à la connaissance des notes et de quelques instruments simples.

P. P. n° 19

29 F

**armand colin  
bourrelier**

## LE TEMPS DU MÉPRIS

**TROIS AVANT-PROJETS** de décrets (écoles, collèges, lycées), une note à l'Inspection générale pour les enfants de cinq à huit ans, un texte intitulé « Les objectifs généraux de l'éducation », diffusés dans cet ordre curieux, et peut-être révélateur, commentés dans la presse, ces documents sont aujourd'hui à la disposition de tous les enseignants. Ainsi s'ouvre une nouvelle phase de « concertation » sur la « réforme ».

L'événement justifierait un numéro spécial et ce serait peine perdue. La cohérence des textes est trop incertaine : la critique ponctuelle peut toujours se voir opposer un autre passage ; la critique d'ensemble tourne fatalement au procès d'intention ; avant d'applaudir au principe, il faut s'assurer que la directive d'application ne le dément pas.

Bien sûr, a précisé le ministre, ce sont là documents provisoires, que la concertation peut modifier. Le précédent des « Propositions... » de février 1975 inclinerait à préjuger des projets, sinon des décrets, aux avant-projets. Toutefois ceux-ci renvoient leurs dispositions décisives à des arrêtés : force est de les attendre.

La « Note d'orientation portant organisation pédagogique des trois premières (?) années de scolarité » en donne un avant-goût. Amer : d'un texte à l'autre, on sent surtout le caporalisme s'appesantir à mesure qu'on approche de l'exécution. Qu'on en juge. Dans la gamme des possibles, ont été choisis (on ne daigne pas dire par qui ni comment) des objectifs prioritaires pour le système éducatif : se définir, se situer, accéder à l'autonomie, être ouvert au changement. Merveilleux programme pour l'école (au sens officiel du terme) ! Se définir et se situer — l'un ne va pas sans l'autre —, c'est à quoi les enfants doivent pouvoir s'essayer, en explorant leur monde et leur moi, en activités d'éveil. La marche à l'autonomie (qui a ses degrés) doit s'engager tôt, à travers l'expérience dûment protégée, avec le soutien d'instruments progressivement maîtrisés et d'une éducation,

progressive aussi, de la responsabilité. Quant à l'ouverture au changement, c'est une plasticité initiale à entretenir, non un objectif ultime à investir, une fois les trois autres conquis un à un.

Bref, sous réserve d'une adaptation de bon sens, tout concourt à faire des objectifs de l'ensemble ceux de la partie. Or la définition spécifique de ces derniers les ignore. Elle s'organise autour de deux grands axes : favoriser le développement de l'enfant, préparer la scolarité ultérieure. Fort bien. Mais le premier s'absorbe vite dans le second : par le biais des « prérequis », le développement de l'enfant s'ordonne aux « compétences », savoir parler, lire, écrire, compter. L'enfant, c'est l'écolier, découpé en tranches par discipline : un corps pour les activités physiques et sportives, une affectivité pour les activités artistiques et surtout un intellect, tout concentré sur les « apprentissages (scolaires) de base ». Ainsi la maîtrise de la langue orale ne se juge-t-elle qu'aux exercices scolaires : narrer, rendre compte, réagir à « un spectacle ou à une lecture »... Comme si être capable d'exprimer oralement ou par écrit ce qu'il a besoin ou envie de dire n'était pas pour un enfant un facteur d'autonomie ! Et d'éducation morale, point !

L'avant-projet de décret donne un tour au carcan. L'« éducation maternelle » prépare l'enfant à l'« enseignement primaire », où l'on distingue sans ambages l'essentiel (les langages), l'accessoire (l'éveil) et le complémentaire (l'éducation morale et civique). Bref, les objectifs éducatifs oubliés, on revient aux disciplines, aux cinq niveaux, au certificat d'études !

La « Note d'orientation » n'a plus qu'à parachever, en détail : les inspecteurs généraux élaboreront « une liste assez détaillée d'exercices progressifs, soit dans le domaine des préapprentissage et des apprentissages, soit dans celui des activités d'éveil qui leur seront associées, pour chacune des trois années considérées ». Plus de langue orale, on apprendra à lire, écrire, compter, selon des progressions parachutées de Paris. Le corps de la note peut bien ruiner le fondement de ces prescriptions. Elles n'en sont pas moins publiquement notifiées pour exécution.

Ce n'est pas chose anodine. Le décret manifeste le même état d'esprit. Un arrêté ministériel règlera les modalités d'entente entre école maternelle et école élémentaire. Et des instructions du ministre préciseront comment fonctionneront classes et groupes dans l'école, comment les élèves y seront répartis. N'a-t-on affaire qu'à des O.S. ? Et à des contremaitres auquel il faut tout dire ?

Que rue de Grenelle on ait des doutes sur la compétence pédagogique des futurs directeurs départementaux, cela se conçoit. Mais les inspecteurs généraux, dont on « éclaire » le travail par des notions familières à tout élève-maître, contradictoires de surplus ? Sorti du sérail, il n'y a plus que des exécutants, qu'il faut guider par la main.

Ce n'est encore qu'un exemple. Il est inquiétant. Rien ne sert en tout cas de scruter les textes : on peut tout y trouver. C'est à l'état d'esprit dans lequel ils seront appliqués qu'il faudra rester attentifs.

### vivre à l'école

Une exposition vient de s'ouvrir au Grand Palais (jusqu'au 2 mai) sur le thème « Vivre à l'école ». Organisée par le ministère de l'Education et placée sous le patronage des ministres de l'Équipement et de la Qualité de la vie ainsi que du secrétaire d'État à la Culture, elle a pour but de présenter des exemples des plus récentes réalisations en matière de constructions scolaires et d'équipements internes.

Les organisateurs ont tenu à insister sur le fait que le recours aux procédés industrialisés n'interdit pas des interprétations souples et variées aussi bien pour l'adaptation à l'environnement que pour l'adaptation à la pédagogie (locaux de tailles et de formes diversifiées, possibilités de remodeler l'espace intérieur). Il est également signalé que désormais tous les établissements secondaires doivent avoir leur centre de documentation et d'information (qui doit y occuper une place centrale) et que, si cela est souhaité par les instances locales, certains locaux (les salles « polyvalentes » par exemple, qui servent aussi bien de réfectoire que de salle de réunion ou de fête) doivent pouvoir être placés de telle sorte qu'ils soient accessibles à la population et ainsi utilisés par elle. Il ne semble cependant pas que cette obligation s'applique aux installations sportives, dont la responsabilité incombe à un autre ministère.

Parallèlement à cette exposition le ministère a rendu public un sondage récent (mars 1976) sur l'image des établissements scolaires d'aujourd'hui. Il en ressort que, pour une importante majorité de l'échantillon consulté, les classes sont mieux adaptées à l'âge de l'enfant, que les bâtiments sont plus jolis que jadis, mieux adaptés à l'enseignement moderne (laboratoires, salles de travaux pratiques), mieux organisés pour la détente et pour le sport et

que les cantines sont plus fonctionnelles. Leur sécurité est mieux assurée, est-il également répondu, ce qui paraît contesté par l'Association des familles des victimes du CES Paileron. Celle-ci affirme, en effet, qu'il existe beaucoup plus de cinquante établissements de ce type et qu'une minorité seulement a été modifiée.

Toujours selon ce sondage, les bâtiments ne sont pas trop grands ni les salles moins gaies et ils ne sont pas non plus moins bien situés par rapport aux habitations. Cependant, ils ne sont pas adaptés au paysage et à l'environnement, ils sont trop bruyants et la qualité des constructions laisse à désirer.

### la réforme vacille

Cette fois, le coup de frein est sérieux. En réclamant, jeudi 15 avril, l'abrogation de l'arrêté portant réforme de l'enseignement du second cycle des études universitaires, la Conférence des présidents a mis le gouvernement au pied du mur.

La motion adoptée par 35 voix contre 26 et 4 abstentions souligne

notamment : « Il n'est pas surprenant que les textes se heurtent à une vive opposition et les présidents d'université peuvent témoigner qu'elle n'est pas le fait de groupes minoritaires, qu'elle traduit au contraire une inquiétude très largement partagée chez les enseignants comme chez les étudiants. »

Après avoir dénoncé le caractère malthusien de cette réforme « fondée sur la sélection et la dissuasion », la Conférence des présidents a demandé « le retrait des textes [...] pour qu'ils soient soumis à un nouvel examen dans le cadre d'une réelle concertation, associant les instances prévues par la loi d'orientation et les organisations représentatives. Le choix n'est pas entre la réforme telle qu'elle est et le conservatisme ».

Pour le secrétariat d'État aux Universités, cette prise de position est un désaveu. Alice Saunier-Seïté a immédiatement réagi en annonçant qu'elle recevrait, avant le week-end pascal, l'UNEF, le SNESup et le SGEN-CFDT.

Pour les étudiants, en revanche, le vote des présidents constitue un renfort appréciable. L'ampleur des manifestations qui se sont déroulées la semaine dernière, à Paris comme en province, aurait d'ailleurs suffi à convaincre de l'importance du mé-



contentement chez les étudiants comme chez les enseignants.

En fin de semaine, la plupart des grandes villes universitaires étaient en effet plus ou moins sérieusement paralysées par la grève. Et le mouvement commençait à s'étendre aux grandes écoles, comme HEC ou Sup-Elec. Enfin la « coordination nationale » des étudiants en grève, réunie à Toulouse dimanche 18 a décidé une nouvelle manifestation pour le vendredi 23 avril, tandis que de son côté la FNEF a demandé aux étudiants de reprendre le travail.

Face à cette situation, la FEN a fait connaître sa position au cours d'une conférence de presse, organisée le 16 avril à Paris. « Au-delà de l'abrogation de l'arrêté, qui demeure une revendication de la FEN, a déclaré son secrétaire général, André Henry, mais qui ne peut constituer en soi un objectif exclusif, il s'agit bien, pour les organisations d'étudiants et les syndicats nationaux concernés, de faire prendre en compte les revendications qu'il leur revient de définir et de présenter. La FEN se déclare prête, a-t-il ajouté, à rechercher toutes les conjonctions avec l'ensemble des organisations responsables concernées afin de parvenir sur des bases claires, à la satisfaction des revendications avancées. »

L'heure d'un véritable dialogue viendrait-elle de sonner ?

## le SNALC mobilise

« La liberté dans l'enseignement. » Tel était le thème du 64<sup>e</sup> congrès du SNALC dont Gérard Simon a exposé les grandes lignes le 13 avril devant la presse. Pour le président du Syndicat national des lycées et des collèges (qui affirme compter 13 000 adhérents) « sous couvert de libéralisme, on met en place une forme

subtile de totalitarisme qui n'ose pas dire son nom. »

Pour le SNALC — qui a réaffirmé « son indépendance absolue vis-à-vis des formations politiques ou des rassemblements de type fédéral à base politique » — « la véritable liberté dans le domaine éducatif est très différente du libéralisme avancé — pour ne pas dire avarié ».

Selon les responsables du SNALC, « les valeurs humanistes de notre culture occidentale sont gravement menacées » par un totalitarisme « politico-syndical » qui s'exerce, selon eux, à tous les niveaux de l'enseignement, dans la vie scolaire comme dans le matériel pédagogique » trop souvent uniformisé par une idéologie politique ».

Pour le SNALC, la liberté dans l'enseignement passe :

- pour les professeurs, par « la liberté de travailler ou de faire grève, ainsi que par la liberté pédagogique et syndicale » ;
- pour les parents, « par la liberté de choisir l'école de leurs enfants ». Le SNALC a d'ailleurs annoncé son opposition à la « carte scolaire » qu'il s'est engagé à combattre avec « acharnement » ;
- pour les élèves, « par la liberté de ne pas avoir le crâne bourré par des propagandes officielles ou des enseignants oublieux de la plus élémentaire déontologie laïque ».

Face à la réforme Haby et ses avant-projets d'application, Gérard Simon a estimé que « les technocrates collectivistes, qui sévissent toujours au ministère, sont en train de donner à un texte législatif à peu près vide son véritable contenu, et cela au moyen de décrets eux-mêmes rédigés en termes scandaleusement vagues ».

Le SNALC entend sensibiliser ses adhérents sur l'ensemble de ces questions, au cours du mois d'avril, en lançant une « campagne d'information » et en se tenant prêt à « une action dure, pouvant aller jusqu'à la grève des examens ».

Informations recueillies par  
Catherine Guigon

## ils ont dit

**Le bureau national des Radicaux de gauche, face au développement de l'agitation universitaire :**

« Le responsable du chômage n'est pas l'Université, mais le gouvernement. La professionnalisation des diplômés a d'autant moins de signification qu'aucune promesse d'emploi ne peut être donnée dans le cadre des structures actuelles. Le remède n'est donc pas là, mais dans une réforme des structures économiques. »

**Edith Cresson, déléguée du Parti socialiste à la jeunesse et aux étudiants :**

« Le secrétariat d'Etat aux Universités fait un procès injuste à la gauche en l'accusant de manipuler le mouvement étudiant. Les étudiants sont désorientés, et on ne peut que comprendre les manifestations actuelles. »

**Jacques Chambaz, député communiste de Paris, a protesté récemment contre le refus du gouvernement d'engager un débat d'actualité sur les problèmes universitaires :**

« Les luttes étudiantes sont l'expression d'un mécontentement profond. La réforme est dangereuse. Les étudiants y recevraient une formation parcellaire et étriquée ; la sélection et la ségrégation sociale seraient accentuées ; des contenus fondamentaux de disciplines s'étioleraient ; l'enseignement supérieur n'aurait plus les moyens d'un développement interne cohérent. »

**La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (fédération Lagarde) demande**

« que les organisations d'enseignants et d'étudiants assurent aux jeunes la reprise rapide de leur formation personnelle. Les universités doivent également mener dans un esprit novateur les réformes du second cycle en adaptant les formations aux réalités d'un monde en pleine mutation tout en préservant un haut niveau de culture. Le secrétariat d'Etat aux Universités doit veiller à ce qu'une concertation effective s'instaure entre toutes les parties intéressées, afin que la réforme nécessaire devienne l'œuvre de tous. »

**Le SGEN-CFDT, dans un communiqué publié le 13 avril, déclare :**

« Au moment même où le gouvernement essaie de justifier son indéfendable réforme du deuxième cycle universitaire (par le problème des débouchés), il décide de tarir l'un des débouchés possibles : le recrutement dans les centres de formation des PEGC. Pour lutter contre cette nouvelle détérioration de l'emploi, le SGEN-CFDT appelle l'ensemble des personnels des CF des PEGC à participer à l'action du 26 avril au 8 mai, en liaison avec les personnels des lycées, CES et CEG. »

## trois questions à

**Paul Fahy**

secrétaire général  
de la Ligue française de l'enseignement  
et de l'éducation permanente



### *Pourquoi, chaque année, la nécessité de cette Quinzaine de l'Ecole publique ?*

La Journée de l'Ecole publique, instaurée en 1946 par le gouvernement provisoire de la République de l'époque, s'est trouvée ensuite inscrite dans la Quinzaine de l'Ecole publique. Cette Quinzaine est nécessaire pour montrer, d'une part les actions qui sont menées au sein de l'école publique, en particulier dans les activités d'éveil, d'autre part, les activités des associations scolaires, post et péri-scolaires. Au moment où l'on a l'impression d'une dégradation de l'enseignement public, il est nécessaire de montrer que le rayonnement de l'école publique est toujours réel. Par ailleurs, il faut souligner que les associations connaissent actuellement des difficultés très sérieuses, du fait de la diminution considérable des subventions du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports et du fait, aussi, d'une fiscalité de plus en plus lourde qui touche les stages de formation et les prestations que nous adressons aux animateurs.

### *Le fait d'utiliser les enfants comme agents collecteurs vous paraît-il encore adapté aujourd'hui à cette situation ?*

En fonction de ce qui vient d'être dit, il est nécessaire non seulement que la population soit au courant de ces difficultés, mais aussi les enfants, qui d'ailleurs participent effectivement et efficacement non seulement à la réalisation, mais souvent à l'élaboration des projets d'activités. Que ce soit pour partir en colonies de vacances parce que tous les parents ne peuvent pas payer, ou pour l'ensemble des activités, il est normal qu'ils aient conscience des difficultés. Le geste qu'ils font alors va dans le sens de la formation du citoyen. D'ailleurs, l'Education nationale ne patronne officiellement que trois collectes, une par trimestre dont, pour le dernier, celle de la Quinzaine de l'Ecole publique à laquelle les syndicats d'enseignants et les parents d'élèves apportent leur caution réelle.

### *Hormis cette journée de collecte du 2 mai, en quoi consiste exactement l'animation de la Quinzaine ?*

L'animation de la Quinzaine se déroule chaque année sur un thème particulier. Pour 1976, du 26 avril au 8 mai, nous avons choisi la compréhension internationale, toujours d'actualité. Il est normal que nous essayions de montrer aux enfants et aux jeunes que la fraternité internationale commence par la fraternité dans leur milieu de vie, en particulier à l'école et dans les associations. Nous avons décidé de mettre l'accent sur des actions à caractère international, par exemple l'ouverture sur l'environnement, l'apprentissage de la rigueur scientifique, la meilleure maîtrise des langues étrangères, la connaissance des jeunes d'autres pays, le développement des séjours hors de France, l'aide aux émigrés et au tiers monde, sans négliger toutefois les autres actions sportives, sociales et culturelles menées dans l'ensemble des 34 000 associations actuellement affiliées à la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.

## au B.O.

### personnels

• L'échelonnement indiciaire applicable aux **élèves professeurs des IPES** passe de l'indice 274 (au 1<sup>er</sup> décembre 1974) à l'indice 293, au 1<sup>er</sup> janvier 1976 (arrêté du 1<sup>er</sup> mars 1976 - B.O. n° 12).

• Les opérations de gestion des **personnels de documentation** sont réglementées par une circulaire du 30 mars 1976 (B.O. n° 14).

### avantages sociaux

• Le montant des **indemnités forfaitaires** pour travaux supplémentaires attribuées aux personnels administratifs des services extérieurs est précisé par un tableau annexé à une circulaire du 30 mars 1976 (B.O. n° 14).

### concours

• Quinze postes d'**inspecteurs de l'enseignement technique** sont mis au concours en 1976 (arrêté du 15 mars 1976 - B.O. n° 13).

### vie scolaire

• Les **enfants français résidant à l'étranger** et ayant atteint l'âge de la scolarité obligatoire peuvent recevoir une bourse scolaire pour fréquenter un établissement français du pays de résidence dans les conditions fixées par un arrêté du 25 février 1976 (B.O. n° 13).

• La journée du 25 avril 1976 sera consacrée à la commémoration des **victimes et des héros de la déportation** dans les camps de concentration nazis. Les élèves des établissements d'enseignement publics y seront associés (circulaire du 31 mars 1976 - B.O. n° 14).

• Le développement de l'**étude des cultures locales**, tant à l'école élémentaire qu'au collège et au lycée fait l'objet d'une circulaire du 29 mars 1976 qui précise notamment les mesures prises pour faciliter cette action, avec le concours de l'INRDP, des CRDP, des Archives de France et des organismes

culturels régionaux, départementaux ou locaux. Une autre circulaire, du 29 mars 1976 également, recommande aux recteurs d'instituer dans le cadre de la **formation continue des instituteurs** des stages portant sur les cultures et les langues locales (B.O. n° 14). Les services éducatifs des Archives, créés dans de nombreux départements apporteront leur concours aux activités culturelles dans le domaine scolaire (circulaire du 29 mars 1976 - B.O. n° 14).

### organisation générale

• Le montant de la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des classes des **établissements d'enseignement privé** placés sous contrat d'association à l'enseignement public a été fixé par un arrêté du 15 mars 1976 (B.O. n° 12).

• La liste des **établissements d'enseignement public** et des établissements d'enseignement privé sous contrat du second degré **chargés d'expérimentation** pour l'année scolaire 1975-1976 fait l'objet d'un arrêté du 1<sup>er</sup> mars 1976 (B.O. n° 11 bis).

### enfance handicapée

Le B.O. n° 14 publie un certain nombre de textes, concernant les **personnes handicapées**, qui intéressent directement la vie scolaire. La loi du 30 juin 1975 pose en principe que « la prévention et le dépistage des handicapés, les soins, l'éducation, la formation et l'orientation

professionnelle, l'emploi, la garantie d'un minimum de ressources, l'intégration sociale et l'accès aux sports et aux loisirs, du mineur et de l'adulte handicapés physiques, sensoriels ou mentaux, constituent une obligation nationale ».

Les familles, l'Etat, les collectivités locales, les établissements publics, les organismes de Sécurité sociale, les associations, les groupements, organismes et entreprises publics et privés sont associés à cette entreprise, l'Etat jouant le rôle de coordinateur et d'animateur par l'intermédiaire du Comité interministériel de coordination en matière d'adaptation et de réadaptation, assisté d'un Conseil national consultatif des handicapés.

Le premier chapitre de la loi contient les dispositions relatives aux enfants et adolescents handicapés : éducation spéciale, allocation d'éducation spéciale, etc.

Un décret du 15 décembre 1975 traite de la commission départementale de l'éducation spéciale et des commissions de circonscription (pour l'enseignement préscolaire et élémentaire et pour l'enseignement du second degré). Ces commissions ont sensiblement le rôle dévolu précédemment aux commissions médico-pédagogiques, mais leur composition est différente.

Un décret du 16 décembre 1975 précise les conditions d'attribution de l'allocation d'éducation spéciale.

Un autre décret de la même date précise que l'allocation d'éducation spéciale est due jusqu'à l'âge de vingt ans.

Un troisième décret du 16 décembre également fixe le montant de l'allocation d'éducation spéciale (taux de 32 % de la base mensuelle pour chaque enfant handicapé).

René Guy

### évolution des effectifs du préscolaire

Le Service des études informatiques et statistiques du ministère de l'Éducation donne, dans un récent numéro de sa Note d'information (n° 76-10 du 19 mars 1976), des indications sur l'évolution des effectifs de l'enseignement préscolaire (public et privé). De 1970 à 1975 l'ensemble est passé de 2 213 346 (dont 1 890 616 pour le public) à 2 591 142 (dont 2 239 787 pour le public). Les statistiques donnent également le taux de scolarisation par âge. Pour les « deux ans », il est passé, entre ces deux dates, de 18 % à 26,1 %, pour les « trois ans », de 60,9 % à 79 %, pour les « quatre ans », de 86,7 % à 96,2 % et, pour les « cinq ans », de 94,4 % à 98,5 %, ce qui représente, pour toute la population intéressée, un pourcentage qui s'est élevé de 65,3 % à 75,2 % — pourcentage très variable d'ailleurs, selon les académies, puisqu'il est inférieur à 70 % à Amiens, Besançon, Bordeaux, Caen, Dijon, Grenoble, Limoges, Nancy-Metz, Paris, Reims, Rouen et Strasbourg et dépasse 75 % à Aix-Marseille, Lille, Lyon, Montpellier (en tête avec 83,4 %), Rennes et Toulouse.

# LES ACTIVITES D'ÉVEIL à orientation scientifique

## OCDL vous propose:

### ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES D'ÉVEIL

pour les enfants de 5 à 11 ans ..... 27 F

Fondation Nuffield - Préface de L. DULAU, inspecteur général de l'Instruction publique.

Cet ouvrage a pour but essentiel de montrer que l'enseignement des sciences n'est pas seulement un moyen d'acquérir des connaissances.

La méthode scientifique de recherche avec laquelle vont peu à peu se familiariser les enfants à travers les différents thèmes d'étude proposés est en soi une acquisition qu'ils pourront appliquer à d'autres disciplines dans le cadre d'une pédagogie active.

Quelques thèmes : les poissons rouges - les vers de terre - les escargots - la glace - le corps humain - les insectes - les plantes - les mammifères - le son - l'électricité - les couleurs de l'arc-en-ciel.

### DÉCOUVRONS LA SCIENCE

A.C. HILTON

Cette collection comprend trois étapes reprenant les mêmes thèmes d'étude en les approfondissant.

Principes et définitions ne sont jamais formulés, mais **découverts** par les enfants après **observation** et **expérimentation**. Les maîtres trouveront dans les livres qui leur sont destinés les réponses aux questions et des informations complémentaires.

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> étape CE1/2 élève : 13 F | <input type="checkbox"/> Maître : 20 F |
| <input type="checkbox"/> 2 <sup>e</sup> étape CM1 élève : 13 F    | <input type="checkbox"/> Maître : 20 F |
| <input type="checkbox"/> 3 <sup>e</sup> étape CM2 élève : 13 F    | <input type="checkbox"/> Maître : 20 F |

### INITIATION TECHNOLOGIQUE

de la maternelle à l'école élémentaire ..... 35 F

H. Ullrich et D. Klante - Préface de P. Chilotti, inspecteur général de l'Instruction publique.

M. Chilotti souligne dans sa préface « ...les lettres, les humanités classiques, les sciences humaines ne suffisent plus à constituer une culture authentique en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle. L'école doit en tirer les conséquences... L'intérêt des jeunes pour les objets techniques, les jouets, les « machines » comme pour les constructions, est une puissante motivation qui permet, dès l'école maternelle, d'aborder une initiation technologique... ».

**Cinq grands thèmes** : « Machines » - « Architecture » - « Ustensiles et outils » - « Electricité » - « L'organisation du travail et de la société industrielle ».

---

## BON DE COMMANDE

Nom ..... Prénom ..... Qualité .....

Adresse .....

Je désire recevoir les ouvrages cochés ci-dessus et je joins un chèque (postal ou bancaire) que je retourne directement à :

**O.C.D.L., 65, rue Claude-Bernard, 75005 PARIS**

# l'Afrique

● *Le Bureau régional de l'Unesco à Dakar a-t-il seulement un rôle de coordination et de documentation ?*

Ce Bureau régional, créé en mars 1970, a un certain nombre d'objectifs : former des administrateurs et planificateurs de l'éducation ; fournir des conseils aux Etats-membres en ce qui concerne les grands problèmes d'éducation ; aider les Etats africains dans la préparation des programmes nationaux d'éducation, et en particulier les programmes d'assistance internationale, tels que ceux du CNUT, de l'Unicef, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et autres sources de financement de l'éducation ; il a enfin un rôle de documentation et d'information des Etats-membres en matière d'éducation.

Le rôle de coordination en matière de documentation dans l'éducation est important. Le Bureau régional reçoit des Etats-membres, qui sont au nombre de quarante-deux, une documentation sur tout projet de réforme, sur toutes les innovations, sur toutes les données statistiques concernant l'éducation dans un pays donné. Dans le même temps, le Bureau régional diffuse vers les mêmes pays une documentation concernant des informations sur les systèmes éducatifs des autres régions. Je pense en particulier aux systèmes d'éducation des pays asiatiques, des pays d'Amérique latine, du monde arabe, dont les innovations, notamment en matière de transfert des technologies éducatives, nous intéressent au plus haut point.

● *Ce Bureau se présente donc, en somme, comme une banque d'innovations ?*

Comme ceux de Santiago pour l'Amérique latine et de Bangkok pour l'Asie, le Bureau régional de l'Unesco à Dakar a été créé, en 1970, dans un but de décentralisation de plus en plus affirmé par la grande organisation. Le Bureau de Dakar « couvre » quarante-deux pays d'Afrique, dont les ministres de l'Education, réunis en février dernier à Lagos, ont confirmé la vocation et le rôle de coordination dans la grande prise de conscience des pays d'Afrique en matière de culture et d'éducation. Bakary Kamian, directeur du Bureau régional de Dakar, Malien d'origine, a bien voulu nous confier, dans un entretien exclusif, les buts de ce Bureau et les difficultés de l'Afrique à devenir elle-même.

# à la recherche

Oui. Il a été prévu à la conférence de Lagos que le Bureau régional doit être un centre d'échanges entre les Etats africains en matière d'innovations éducatives pour le développement. C'est à ce titre que, l'an dernier, j'avais entrepris, à la demande du siège, une mission d'information dans certains pays asiatiques où, avec un certain nombre d'expériences, j'ai essayé de voir concrètement comment fonctionnent les réseaux asiens d'innovations éducatives pour le développement.

● *Le modèle de ces réseaux asiens a, semble-t-il, fait l'unanimité des ministres de l'Education africains réunis récemment à Lagos. Ils ont souhaité voir le Bureau de Dakar jouer un rôle moteur dans le renouveau de l'éducation en Afrique.*

Effectivement, à Lagos, les ministres ont estimé qu'il fallait concentrer les moyens de l'Unesco dans des domaines précis, et décidé, à l'unanimité, qu'il était nécessaire de réserver au Bureau de Dakar un rôle de coordination, de centralisation des informations et des échanges entre les pays africains en matière de tout ce qui est vraiment élément novateur dans le domaine de l'éducation. En matière d'innovation le programme portera notamment sur tout ce qui concerne la réforme de l'éducation des pays africains : réforme des programmes, des structures, des méthodes et des techniques de l'éducation, problème de l'aménagement de l'espace éducatif — je pense aux constructions scolaires — et aussi problème de l'introduction des technologies et de l'utilisation des langues maternelles africaines dans l'enseignement comme véhicules



# he de ses identités

de l'éducation et comme éléments de programme scolaire. Bien entendu il portera également sur la formation des personnels et la détermination des objectifs de l'éducation.

Il y a des pays africains qui ont réellement essayé de faire de gros efforts dans les domaines de définition du nouveau profil de l'enseignant et de l'enseigné. C'est à ce titre qu'il y a un effort sérieux à déployer dans tous les pays d'Afrique pour essayer de rénover le concept même de l'éducation.

Il faut que les systèmes d'éducation existant en Afrique puissent se fondre pour arriver réellement à un système d'éducation nationale. Jusqu'à présent, nous avons un système d'éducation hérité du système colonial, qu'il soit français, anglais, belge, espagnol ou bien portugais. A côté de ce système il y a un système d'éducation traditionnel qui peut avoir le visage de l'éducation coranique, ou celui de l'éducation traditionnelle africaine, mais qui n'a pas de rapport avec le système d'éducation formelle des écoles.

L'éducation en Afrique, pour les pays européens, était un outil de domination politique. Les peuples africains n'ont pas encore analysé réellement cette machine dont ils ont hérité. L'éducation doit être un facteur d'unité, mais elle peut être aussi un facteur de désagrégation de l'Afrique et il faut que les Africains en prennent conscience. Beaucoup ne sont pas encore « mentalement décolonisés », ils n'ont souvent fait qu'un transfert de domination du pouvoir colonial au pouvoir national. C'est peut-être aussi parce que ceux qui ont actuellement le pouvoir en Afrique ont tous été à l'école européenne.

L'effort est à faire pour qu'il y

ait une convergence, une fusion entre les éléments du système hérité, qui est un système d'importation, et les éléments du système traditionnel. Il faut que les Africains cessent de mener une vie culturelle double, une vie éducative double, à l'école et à la maison, que ce soit réellement le même système d'éducation, un système où vraiment chacun se sentira à l'aise.

● *L'introduction des langues maternelles dans l'enseignement des langues nationales, souhaitée par la Conférence de Lagos, va poser dans bien des pays un problème politique. Le rôle du Bureau de l'Unesco ne risque-t-il pas d'être alors celui d'un médiateur ?*

Le Bureau régional de l'Unesco n'aura pas de rôle médiateur à jouer. Le problème de l'introduction des langues maternelles est un problème, avant tout, uniquement de souveraineté nationale. Par conséquent, c'est aux Etats de prendre les décisions politiques. Mais je crois que le rôle du Bureau régional pourrait être d'éclairer les Etats avant la prise de décision.

Nous avons un rôle sérieux à jouer. Nous avons déjà commencé une enquête pour savoir exactement quels sont les problèmes posés par l'introduction des langues maternelles dans l'éducation, soit dans les pays qui ont déjà commencé, soit dans ceux qui doivent aborder la question très bientôt. Ce qui est sûr, c'est que nous devons tenir compte de la volonté exprimée par l'ensemble des Etats africains pour introduire les langues maternelles, pour essayer d'assurer la continuité culturelle qui avait été quelque peu perturbée pendant la période coloniale.

Mais nous n'ignorons pas les dif-

ficultés qui se posent à l'introduction de la langue maternelle comme langue d'enseignement ou comme élément d'enseignement. Diverses situations peuvent se poser selon les pays. Dans les pays qui ont été en somme favorisés par l'histoire, où il y a eu des Etats permanents, des empires stables dans le passé, il y a une langue ou deux qui arrivent à être comprises par tout le monde, qui constituent des langues véhiculaires. Dans ces pays, il est relativement aisé d'introduire les langues maternelles même si, politiquement, il y a des critères dont il faudra tenir compte. Mais dans d'autres — je pense en particulier aux pays de la zone forestière, où l'obstacle naturel est un frein sérieux à la communication entre les hommes — il y a là véritablement des problèmes, des écueils pour l'introduction des langues maternelles.

Je pense, par exemple, à un pays africain de six millions et demi d'habitants qui a deux cent soixante-cinq ethnies, deux cent soixante-cinq groupes linguistiques. S'il faut choisir un groupe ethnique, pour combien de personnes faudrait-il faire une langue d'enseignement ? Sur le plan économique, il est impensable qu'il faille choisir deux cent soixante-cinq groupes ethniques, malgré tout le respect qu'on a pour sauvegarder toutes les cultures à travers les langues nationales.

Par conséquent, on est obligé de faire un choix. Souvent, étant donné les effectifs démographiques, les responsables politiques sont, dans une phase initiale, contraints d'utiliser, pendant une période transitoire, la langue de l'ancien colonisateur.

Mais à l'avenir, c'est la volonté

qui a été exprimée par tous les Etats à l'occasion de plusieurs conférences, tout le monde devrait utiliser sa langue maternelle pour sauvegarder son héritage culturel. Il existe aussi un aspect économique du problème. J'ai pris ce pays comme exemple : six millions et demi d'habitants et deux cent soixante-cinq langues. Si on devait enseigner dans les deux cent soixante-cinq langues, cela veut dire que, pour chaque matière, pour chaque discipline, il faudrait des manuels en deux cent soixante-cinq exemplaires. Il faudrait trouver deux cent soixante-cinq auteurs pour n'imprimer qu'un manuel de calcul destiné au cours élémentaire. Et comment va-t-on assurer les communications et la coordination entre ces différents éléments ? Comment assurer la liaison entre l'éducation à l'intérieur du pays et celle de l'extérieur ? Là intervient un autre facteur qui rend encore l'utilisation des langues maternelles assez complexe : le problème de la transcription des langues nationales, problème technique, problème linguistique proprement dit. Il faudrait trouver un système de transcription qui convienne à d'autres pays voisins puisqu'en Afrique, vous le savez, les ethnies se chevauchent d'un pays à l'autre. Il ne faudrait pas qu'un pays, en adoptant une langue nationale, en adoptant un système de transcription, soit isolé géographiquement, matériellement, des autres pays voisins et ignore ce qui se passe chez eux.

Il faudrait que les pays africains en adoptant leur langue maternelle puissent avoir des communications avec le monde extérieur, parce qu'aujourd'hui il n'y a pas de frontières, le monde vit à l'unisson. Il y a une tendance de l'humanité vers une généralisation, vers une standardisation de mode de vie, de mode de pensée ; évidemment chacun y va en conservant sa personnalité. Il y a donc une sorte d'unité dans la diversité et l'Afrique, si elle veut survivre, doit

à la fois s'adapter au niveau du modernisme et en même temps rester elle-même. Il faut qu'elle utilise ses langues maternelles, mais en restant prudente et en évitant de se couper de l'extérieur. La langue maternelle n'est pas une fin en soi, elle est un moyen. Elle ne résoud pas la finalité de l'emploi, par exemple.

● *Va-t-on alors vers une Afrique bilingue, avec la langue maternelle ou nationale comme préservatrice de la culture initiale et de la langue de l'ex-colonisateur comme langue véhiculaire ?*

En analysant la situation actuelle, je crois que c'est là la réalité. En Afrique orientale, par exemple, c'est de plus en plus la généralisation du swaïli comme langue d'enseignement dans l'enseignement primaire, et même au niveau secondaire. A Madagascar, le malgache, depuis longtemps, a droit de cité dans l'enseignement primaire et même supérieur. Mais dans les pays d'Afrique occidentale et centrale — je pense en particulier au Nigeria, au Ghana —, s'ils ont une grande expérience de l'utilisation des langues maternelles au niveau de l'enseignement primaire, elle n'est que timide au niveau de l'enseignement secondaire. C'est pourquoi, dans ces domaines, il y a un problème de coopération, d'assistance. Les pays africains en utilisant les langues maternelles ont le souci d'arriver véritablement à nationaliser leur système d'enseignement. Mais ils ont souvent besoin de l'assistance extérieure des spécialistes de la linguistique internationale pour les aider à codifier leur langue, à trouver vraiment des systèmes de transcription, des phonèmes qui puissent traduire exactement les sons d'une langue maternelle. Or c'est un problème scientifique, c'est un problème qui nécessite une certaine connaissance technique.

En réalité, je crois que, dans

tous les pays où on a tendance à faire l'enseignement de base, les notions essentielles doivent être connues en langue maternelle, au moins pendant les trois ou quatre premières années, et progressivement on doit introduire la langue européenne ou la langue occidentale qui doit assurer la communication avec l'extérieur. Mais la culture de base doit reposer d'abord sur la langue maternelle.

● *La conférence de Lagos a aussi réclamé l'africanisation des experts de l'Unesco. Je pense que là votre Bureau de Dakar a un rôle évident à jouer ?*

Ce n'est pas tout à fait notre Bureau qui va jouer le rôle évident dans ce domaine, parce que les experts sont pour le moment recrutés par le siège de l'Unesco à Paris qui assure jusqu'à présent le choix de la plupart des projets opérationnels.

Dans le cadre d'une décentralisation qui est en cours, il est très possible que le Bureau régional ait un rôle à jouer. Mais, pendant la conférence de Lagos, si les Africains ont demandé qu'il y ait une africanisation des experts, il faut aussi rappeler le contexte dans lequel cela a été dit. Ils ont souhaité qu'il y ait plus d'experts sur le terrain, sans se couper toutefois de l'apport technique, de l'expérience des autres continents. Ils ont voulu appeler l'Unesco à accorder une certaine attention au recrutement des experts.

Là encore, on est témoin d'un phénomène. Souvent des pays africains, des responsables africains de projets ne veulent pas d'experts africains et préfèrent des experts étrangers. C'est un problème assez complexe qui obéit souvent à la philosophie politique de chaque pays, à l'orientation des leaders et aussi aux rapports entre le pays recruteur et le pays fournisseur. Si un pays a des difficultés avec un autre pays, il est certain que celui-là aura des difficultés pour

que son expert soit accepté par celui-ci. Je pense, par exemple, à tous les conflits frontaliers qui sont à l'ordre du jour actuellement en Afrique.

● *Est-il raisonnable de parler de développement des bureaux régionaux comme on en parle actuellement, quand on sait les difficultés financières de l'Unesco ?*

C'est un problème essentiellement interne parce qu'il s'agit, pour le secrétariat de l'Unesco, de revoir la répartition des tâches entre le secrétariat à Paris et les bureaux et organismes hors siège. Cette répartition se fait en fonction des besoins des Etats-membres. Si ceux-ci manifestent la volonté — ce sont eux qui décident en définitive — et donnent des instructions pour qu'il y ait une décentralisation dans un sens, par exemple la programmation par pays de l'assistance régionale à partir des régions, ou que la mise en identification, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet soient faites dans les pays sur une base régionale, il n'y a pas d'impossibilité pour que les bureaux régionaux se voient dotés de pouvoirs et de compétences politiques plus accrus.

Le problème de la décentralisation est à la fois un problème administratif, politique et économique. Le problème économique peut ne pas être le plus important. Le plus important est, je crois, la volonté politique de faire la décentralisation. Nous savons qu'il y a des organisations internationales, telles que l'OMS, l'Unicef qui sont très décentralisées. Mais l'Unesco, peut-être parce qu'elle s'est développée en territoire français, à Paris, obéit aux traditions de centralisme français. Elle ne peut pas, en tout cas, ignorer l'influence du milieu dans lequel elle se développe.

Propos recueillis par  
Maurice Guillot

## nature à lire

Karl von Frisch  
**Architecture animale**  
Albin Michel, 194 p., 60 F

On reste stupéfait devant les prouesses architecturales de l'instinct animal. Des protozoaires aux mammifères supérieurs, une infinité de structures offrent à notre admiration des œuvres étonnantes de beauté et de précision : squelettes de soutien ou de protection d'une géométrie raffinée, constructions maçonnées, tissées, tressées, creusées, fabriquées à partir des matériaux les plus dérisoires, avec les seules ressources du réflexe sans autre justification que l'action inconsciente et continue des lois de la vie.

Karl von Frisch, prix Nobel, a constitué chez lui, au long de sa vie de chercheur, une collection d'habitats de bêtes, véritable musée des arts et des techniques animales où l'on peut suivre, du ver de terre aux êtres supérieurs, à mesure que l'organisation devient complexe, une activité de construction progressivement plus perfectionnée.

Une toile d'araignée, un rayon d'abeilles, un monticule de termites, les terriers de blaireaux ou de marmottes prouvent, au-delà de la diversité des formes et des moyens, combien le comportement animal est lié au sens architectural. Quand on sait que ces prodiges de l'instinct ont précédé l'apparition de l'homme sur la Terre, on ne peut considérer qu'avec modestie nos techniques les plus orgueilleuses. De l'urbanisme fonctionnel de la « fagotière » et de la « hutte » de castor aux chambres climatisées à l'air conditionné des nids de fourmis et de termites, qu'en est-il de notre confort ?

Ce livre devrait nous aider à apprendre, des bêtes, cette harmonie avec le paysage. Nos sociologues, nos



architectes devraient lire Konrad Lorenz et Karl von Frisch, s'inspirer de l'écologie animale pour remonter aux sources du comportement humain et demander à l'instinct ce qui manque à nos civilisations pour les rendre sociables avec la nature.

Jacques Fretey  
**Guides des reptiles  
et des batraciens de France**  
Hatier, 240 p., 50,90 F

La connaissance de la vie animale a beaucoup évolué mais l'ombre portée des préjugés et des idées reçues enténébre encore bien des consciences. Nous ne sommes pas sortis tout à fait d'un Moyen Age obscurantiste où l'on ne parle trop souvent des bêtes que pour accréditer certaines fausses réputations.

Jamais classes animales n'ont été aussi diffamées que celles des reptiles et des batraciens. L'ouvrage que Jacques Fretey leur consacre est un de ces livres de terrain, bourré de notes et d'observations, capable de « créer ces liens » dont parle Saint-Exupéry sans lesquels il ne peut y avoir ni sympathie ni confiance. Or, la confiance dissipe la laideur. On ne craint plus de prendre dans ses mains des peaux verruqueuses ou écaillées, naguère encore chargées de maléfices.

L'intérêt documentaire se double ici d'un intérêt psychologique. Déterminer l'espèce, décrire sa morphologie, son écaillage mais, encore mieux, comprendre ses rapports avec le milieu naturel, ses mœurs, effacer en nous la répulsion et l'hostilité, conseiller le lecteur, spécialiste ou profane, dans son approche de la nature, voilà qui donne à la science un visage humain. Trop longtemps le zoologiste s'est contenté de décrire la vie sans pour autant la défendre. Ce

## une porte ouverte sur des jardins

Comme l'écrit le professeur Rémy Chauvin dans sa préface à l'ouvrage de Roby, **Les parcs nationaux** (1), « l'idée de célébrer les parcs régionaux et nationaux doit rencontrer l'approbation la plus vive ». L'auteur a eu là, en effet, une intention excellente car, au moment où ces parcs commencent à s'implanter un peu partout (on compte actuellement six parcs nationaux et vingt et un parcs naturels régionaux), il était très important d'en passer en revue les richesses et « de signaler les erreurs que l'on peut commettre et qui compromettraient sans remède un admirable instrument d'éducation naturelle ».

Après avoir, en naturaliste averti, renseigné le lecteur sur le but de ces créations, sur la façon d'utiliser un parc, Roby nous fait découvrir ceux-ci les uns après les autres, ajoutant même à son inventaire les parcs, réserves et sites protégés d'Europe centrale (Belgique, Suisse, Allemagne fédérale). En écologiste éclairé, il souligne que le parc doit toujours être considéré comme un **exemple** et jamais comme un **alibi**. Pour lui les meilleures façons d'en profiter, c'est de tirer les multiples plaisirs qui ne nuiront pas aux liens qui rattachent, et rattacheront toujours, l'homme à la flore et à la faune.

Enfin, en homme sensible, persuadé que l'être humain vaut mieux que ce qu'il est devenu, Roby nous invite, en nous rappelant le thème de la fameuse nouvelle de H.-G. Wells, **La porte dans le mur**, à retrouver l'issue — pour la plupart d'entre nous devenue invisible — qui permet de rentrer dans cet immense jardin où l'animal vient à notre rencontre « avec ses yeux innocents et son envie de jouer »...

Ce livre a sa place dans tous les clubs de jeunes, dans les bibliothèques scolaires et celles des lycées, mais il doit aussi être lu par l'immense majorité des adultes, parce qu'il les aidera à comprendre à quoi sert l'exemple de ces paradis, retrouvés certes, mais toujours menacés.

P. F.

(1) Librairie Hachette, 206 p., 32 F.

*Guide* est remarquablement composé à cet effet. Des dessins de l'auteur, des photographies prises sur le vif, souvent étonnantes, l'analyse de quelque 80 espèces vivant en France, en Belgique et en Suisse forment un ensemble agréable à consulter, souvent passionnant à lire.

Cet ouvrage a le souci d'être compris et suivi par l'amateur et le randonneur, pour lesquels une clé de détermination illustrée, une étude sur la fonction venimeuse avec conseils pratiques en cas de morsure ont été ajoutés. Son format, sa couverture cartonnée en font un livre facile à emporter sur les lieux mêmes des observations.

Pierre Ferran  
**Les bêtes aussi  
ont le droit de vivre**  
France-Empire, 316 p., 29 F

La vie animale, authentique et sauvage, recule, partout assiégée, partout agressée. On extermine, on torture, on dénature au nom d'une illusion de puissance qui n'a jamais tant ressemblé à de la misère. Sans doute s'est-on souvent indigné, mais cela ne suffit plus. Il faut aller au-delà de sa honte et de ses remords. La bonne conscience, c'est d'en changer !

Le livre de Pierre Ferran réproouve, certes, mais le cri profond vient du cœur, un cri d'homme blessé ; non la colère, mais la souffrance ; le refus de vivre dans un monde « où tout le monde triche » ; une nausée qui finit par nous atteindre, tant l'auteur a su mettre de conviction dans sa passion. Un livre qui propose plus qu'il ne dénonce et nous montre d'abord le chemin authentique qu'il nous faut retrouver.

Qu'on y prenne garde ! Le risque de voir disparaître telle ou telle espèce de notre planète ne vas pas sans celui de compromettre à jamais notre nature biologique et mentale. Quel homme préparons-nous ? Nos problèmes de civilisation, démographiques et technologiques entre autres, n'ont jamais été traités qu'au détriment de la vie. Quelle qualité d'hommes peut-on espérer d'un système économique si peu conforme aux nécessités biologiques ?

Pierre Ferran nous place devant nos responsabilités. S'il s'adresse au bon sens, c'est qu'il pense que les voies du cœur sont le meilleur chemin

pour aller jusqu'aux hommes, car c'est d'eux, et d'eux seuls que doit venir le salut. L'environnement ne doit pas être le fait du prince — une réglementation, une action officielle, genre de charte octroyée en forme de Déclaration des droits de la vie —, mais plutôt une conscience unanime, née de l'opinion, se devant d'affirmer une morale tout autre que celle qui règle le destin des êtres vivants au profit des plus violents.

L'éducation, le sens des responsabilités du citoyen peuvent promouvoir cette culture qui rendra son honneur à la science.

ouvrage collectif, sous  
la direction de François Taillefer  
**Les Pyrénées —  
De la montagne à l'homme**  
Privat, 520 p., 128 F

L'homme est agi autant qu'il agit dans le système où il vit. Ses paysages l'habitent. Il a les humeurs de sa terre ; elle l'imprègne autant qu'il la façonne. Le moyen de mieux le connaître est encore de tenter de comprendre son pays. Cet itinéraire, François Taillefer et une équipe d'enseignants épris de sciences humaines l'ont parcouru à propos des Pyrénées. De la montagne à l'homme, leurs différentes études cernent les contours d'une civilisation aujourd'hui menacée dans son intégrité tout autant que l'est son milieu, précaire, difficile. Leur livre copieux, très simplement conçu, passionnant, décrit, explore, découvre, explique, mais les questions se pressent au-delà des enseignements.

Archaïques et simples, les Pyrénées évoquent ce qui fut : l'effort et la patience des populations, la rudesse et l'obstination à vivre. Plus qu'ailleurs, la montagne ici est proche de l'homme et, quelque inquiétude qu'il inspire, l'avenir des Pyrénées est sûrement dans les chances que ce potentiel humain offre, au moment où la montagne en crise s'éveille à de nouvelles vocations. Le pire serait de l'équiper à la manière alpine ; ce serait méconnaître les ressources de « l'homme pyrénéen ».

Demain, les Pyrénées peuvent être un chef-d'œuvre, né de l'accord des hommes avec leur environnement. Ce livre apporte à ce propos bien des éléments de réflexion.

Joseph Ribas

# enfin casser le vase de Soissons

Louis XIV et son soleil, Henri IV et sa poule au pot, Marignan et son 1515 ne font plus recette. Les houilles du Pas-de-Calais, les filatures du Nord font faire la grimace aux élèves qui savent quel lugubre contexte économique-social elles illustrent. Oui, l'histoire-géo de papa, l'histoire en vase clos de Soissons a aujourd'hui fait long feu. Trop long feu.

Signe des temps, le vocabulaire lui-même change : il s'agit aujourd'hui non plus d'enseigner un chapelet de dates ou de feuilleter un passé d'Epinal, mais d'assurer aux adolescents une véritable formation en « sciences humaines ». Pour ce faire, il s'agit d'abord de repenser complètement un programme et des méthodes pédagogiques inadaptes et désuets. C'est en tout cas le souci du Groupe de formation permanente des professeurs d'histoire-géographie de l'université Paris-Nord qui viennent de consacrer à ce sujet un très passionnant et très polémique dossier : ce dernier n'étant que le prélude à une journée d'études qui doit se tenir sur le même thème le 5 mai prochain.

Voici de larges extraits, assortis du commentaire des intéressés, de ce document intitulé : « Pour une nouvelle formation en sciences humaines ». Il s'agit comme on le verra d'un véritable pavé dans la mare, mais la mare, comme on ne manquera pas non plus de le constater, est hélas profonde...

D'EMBLEE, les auteurs n'y vont pas de plume morte. Pour eux l'enseignement de l'histoire-géographie a aujourd'hui trois quarts de siècle, ou presque, de retard. Il leur semble en effet que l'optique qui préside aux cours n'a guère changé depuis le temps où Lavis et Liard définissaient la vocation de l'histoire et de la géographie comme étant « la connaissance du « génie national » et l'étude du développement du rôle de la France républicaine dans le monde ».

« Si la problématique des Pères fondateurs de l'école républicaine était claire, on doit considérer, écrivent-ils, que dans la société française de 1976 (divisée grossièrement en deux camps) dans le monde de presque 4 milliards d'hommes, partagés en « sur-consommateurs et sous-alimentés », à l'âge de l'atome, de l'électronique et des mass media, aucune problématique éducative en sciences humaines n'a sérieusement été discutée dans notre pays. »

## une approche

### nouvelle

Pour eux, cette dernière passe en premier lieu par « une connaissance réelle du public ou plutôt des publics concernés, à savoir les pré-adolescents de nos CES, dans leur diversité et leur hétérogénéité extrême, leurs niveaux mentaux réels, leurs conditionnements, etc., et les adolescents de nos CET et de nos lycées avec leurs problèmes, leurs frustrations, leurs richesses mé-

connues et leurs cultures spécifiques par le disque, la chanson, les mass media, les échanges inter-groupes ».

Le Groupe de formation permanente des professeurs de Paris-Nord estime que les conditions minimales d'une approche nouvelle sont :

« • une perception (et une construction du temps dans la longue durée et à travers des « repères universels » — ce qui implique une rupture avec la construction historique actuelle « euro-péocentriste, nationaliste, étatiste », etc. ;

» • une « décorporatisation » pour éviter les pressions de défense des statuts particuliers, conjointement à la double nécessité de ne pas mettre en cause les situations d'enseignant mais de faire admettre (comme ce fut le cas en mathématiques) une révolution dans les contenus et donc la nécessité d'un recyclage ;

» • une restructuration des formations initiales et l'organisation d'une formation permanente immédiate. Ceci nécessite une mise en cause des découpages actuels des « spécialités » qui rendent impossible les perceptions globales ».

Enfin, compte tenu de la meilleure connaissance du milieu scolaire (de sa diversité et de ses potentialités comme de ses carences) qui est, on l'a vu, pour eux le préalable à toute rénovation de l'enseignement dans leur discipline, ils réclament un renversement de la démarche actuelle qui identifie programme à contenu : « Il faut substituer aux « programmes » une programmation d'objectifs et l'adapter aux conditions concrètes d'un groupe-classe. »

Il ne s'agit plus d'étudier

l'histoire-géo sous forme de fiches-cuisine héritées de la III<sup>e</sup> République, mais bien plutôt de favoriser, dans un cadre synthétique et souple, le développement des goûts et des capacités individuelles de chacun.

Dernier point, mais non le moindre : les auteurs du dossier insistent sur la nécessité d'une « réflexion critique sur la notion d'objectivité qui ne saurait, en sciences humaines, être identifiée à neutralité ». Pour eux, la relativité de toute connaissance (et la remise en question des assertions et des faits par la recherche et les nouvelles découvertes), la pluralité des lectures et des systèmes d'explication devront désormais être explicitement prises en considération lors des cours : « Ce qui implique une remise en cause de la tradition « positiviste » encore dominante dans l'Université. »

## Marx, Freud

### et les autres

A cet égard, ils souhaitent qu'à la lumière de ces différentes lectures (possibles et nécessaires) du passé comme du présent, le marxisme cesse tout à la fois d'être « un tabou ou une recette magique ». Il doit enfin obtenir dans nos classes un légitime droit de cité et être reconnu comme un très valable instrument d'analyse. Il ne s'agira pas bien sûr de le prôner en dogme infaillible ; il faut, lui aussi, sans cesse le remettre en cause au fil des nouveaux acquis mais « pour

critiquer, encore faut-il connaître ! »

De la même façon, « Freud, Einstein, les cybernéticiens et quelques autres devront être requis pour élaborer des outillages et des techniques nécessaires à la compréhension des faits historico-sociaux et mentaux ».

Sans être devin, il y a fort à parier que de tels invités risquent de provoquer une levée de boucliers de la part des enseignants qui s'abritent derrière le « sacro-saint découpage chronologique des programmes » — que le Groupe dénonce comme étant de « l'histoire en miettes » — et qui tremblent à l'idée d'introduire le loup — comprenez la « politisation des élèves » — dans la bergerie scolaire.

Ce risque de politisation, d'endoctrinement (même involontaire) des élèves, qu'on brandit au-dessus de leurs cours comme une épée de Damoclès, irrite nos auteurs : « Il est bien entendu, confient-ils en privé et en haussant les épaules, que nous n'avons pas à faire en classe du militantisme, que notre rôle par rapport aux élèves est d'être seulement des médiateurs de l'analyse des sociétés. Mais peut-on faire tout à fait abstraction d'un projet politique lorsqu'on parle du social ? »

A les en croire — et nombre d'ouvrages récents sur le sujet leur donnent raison — on se heurte sur ce point à une « quasi-imposition de l'école publique ». Car l'école républicaine et ses fameux programmes ont été mis en place avec une volonté idéologique qui ne se cachait pas : « Il s'agissait alors — nous étions

au tout début du siècle — de « construire la République » et de fabriquer, au niveau du secondaire, une élite « armée du génie de la nation » et donc apte à bien diriger le pays par la suite. »

L'idéologie existait donc en filigrane et la simple lecture des manuels d'histoire notamment permet de la décrypter parfaitement.

« De 1930 à 1950, l'optique va changer. L'idéologie primitive va être gommée peu à peu et l'Université va alors se bercer de l'illusion d'un savoir « neutre ». Plus récemment encore, on s'est mis à identifier la laïcité avec la neutralité. Si bien que tout discours utilisant aujourd'hui des concepts marxistes va, en effet, être taxé d'infamie — l'autre discours, le discours officiel, étant lui considéré comme le seul à être objectif. Il s'agit bien évidemment d'une imposture — inconsciente sans doute dans la plupart des cas — et le moment nous semble venu de la dénoncer. Oui, c'est en ce sens que, pour notre part, nous envisageons la grave question de la déontologie... »

« Quand un enseignant de sciences humaines — appelons-le ainsi — pense profondément que les objectifs et les rapports sociaux de la société française actuelle sont insupportables, peut-on vraiment lui demander d'en faire totalement abstraction dans ses cours ? Est-il raisonnable de vouloir que l'outil conceptuel qu'il a pour but de fournir à ses élèves ne soit pas en prise sur le monde ? Les défenseurs de l'histoire dite traditionnelle sont, semble-t-il, de farouches supporters de



« l'esprit critique » : eh bien, pour notre part, nous lui préférons les outils, les armes de la critique, ce n'est pas en effet tout à fait la même chose... »

Le groupe de Paris-Nord relève que le ministre de l'Éducation lui-même accorde dans les textes une priorité à la définition d'objectifs : « Encore faut-il savoir lesquels. Doivent-ils être définis par rapport à un contenu savant à l'intérieur de chaque discipline ? Les enfants devront-ils, comme par le passé, être aptes à répondre à des questions ponctuelles, partielles, en fonction de chaque classe et de chaque programme ? « L'acquis scientifique » entre guillemets continuera-t-il d'être la seule Bible de l'enseignement ? Pour notre part, ce que nous appelons une « programmation d'objectifs », c'est très simplement l'application de méthodes pédagogiques qui per-

reconstitution d'après le crâne découvert au Moustier par Leo Schnug)  
 Homme de l'espace (Youri Gagarine) : se situer dans un temps très long...



mettent aux élèves d'acquiescer un savoir conceptuel qui les rende aptes à la lecture de la société au sens le plus global. »

Traditionnellement, l'histoire, la géographie, l'économie ou bien encore la paléontologie, la démographie, l'anthropologie, etc. — bref toutes les disciplines qui traitent d'une manière ou d'une autre du « social humain » ou du « social historique » — étaient cantonnées chacune dans leur spécificité. « L'existence des démarcations, les statuts professionnels qui s'y sont peu à peu liés, les habitudes mentales entraînées par la pratique de telle ou telle spécialité coupée des autres, le « règne » maintenu jusqu'à ce jour sans partage, mais non sans critique, de l'histoire et de la géographie, dans des cadres conceptuels hérités du siècle précédent ont jusqu'à présent empêché que soit

posé en termes nouveaux ce qui à notre avis devrait conditionner toute transformation : à savoir, une réflexion **épistémologique commune** permettant une réorganisation des disciplines dans une logique fonctionnelle par rapport au champ épistémologique commun (le passé et le présent de l'humanité). » A la perception émiettée du réel doit se substituer aujourd'hui dans les cours une mise en perspective globale de notre histoire et de notre sol des origines à nos jours.

## de Cro-Magnon

### à 2001

Vaste programme, serait-on tenté de dire. Mais à la réflexion il n'est pas sûr que ceux actuellement imposés aux enfants le soient

moins. Le dossier est enrichi de témoignages et de réflexions d'enseignants sur les difficultés de leur pratique et tous en effet ne manquent pas de souligner l'absurde « énormité » des programmes à couvrir : « L'enseignement, dit notamment un professeur d'histoire et géo d'un CES de banlieue, n'est pas une course contre la montre. Quand on constate combien les élèves trébuchent sur le vocabulaire, supposé acquis par les auteurs des manuels, on imagine le temps que peut prendre l'étude d'un texte d'une dizaine de lignes ! »

Ajoutez à cela les difficultés inhérentes à toutes les disciplines dans nombre d'établissements (tout particulièrement les CES où la plupart des auteurs du dossier enseignant) : l'extrême hétérogénéité des classes au point de vue âge et au point de vue niveau, la surcharge d'élèves par classe, le manque total de matériel permettant un enseignement vivant. Mais en sciences humaines il semble que ces difficultés se trouvent aggravées par une très grande inadéquation des cours aux motivations des élèves.

Le pot au feu d'Henri IV sent, en 1976, le brûlé. « Dans les CES par exemple, témoigne une enseignante, les plus graves problèmes concernent la classe de quatrième. Les enfants ont en moyenne entre douze et quinze ans. Leur esprit critique s'éveille, ils s'interrogent sur le monde qui les entoure, ils voudraient comprendre les mécanismes de notre société. Et que leur propose-t-on ? Des questions aussi abstraites que l'Humanisme, la Renais-

sance, la Réforme ! N'oublions pas que la plupart de nos élèves ne reçoivent aucune instruction religieuse. Pourquoi, à cet âge, leur demander de s'intéresser aux problèmes de la grâce chez Calvin, et aux abus de l'Eglise au XVI<sup>e</sup> siècle ? »

D'après plusieurs enquêtes menées parallèlement dans des CES de banlieue parisienne ou encore dans la région de Dijon, d'après aussi les propres observations du mouvement « Forum-Histoire » de Jussieu qui travaille dans le même sens que le Groupe de formation permanente de Paris-Nord, il apparaît en effet qu'il existe un très réel et très profond malaise dans la discipline, tant du côté des professeurs que de celui des élèves. Les premiers ont le sentiment d'enseigner dans le vide des sujets qui font bâiller leurs élèves. Ces derniers — à l'exception toutefois d'une poignée de militants qui, par là-même, sont motivés — ne se sentent pas concernés par cette poussière désuète, cette poudre moisie qu'on leur jette aux yeux : « Est-il indispensable de parler du passé ? », demande brutalement l'un d'eux.

Les élèves de treize-quatorze-quinze ans interrogés (classes de cinquième et de quatrième) avouent préférer l'homme de Cro-Magnon au Roi Soleil ou bien encore **2001, l'Odyssee de l'espace** à la révocation de l'Edit de Nantes. Et c'est sans doute l'une des surprises majeures de ce passionnant dossier : les pré-adolescents d'aujourd'hui éprouvent le besoin de se situer dans un temps très long : des origines du monde et des hommes aux voyages inter-

planétaires ; « un temps cosmogonique », notent nos auteurs : comme si nos enfants cherchaient à « déterminer leur place entre des origines mystérieuses et un avenir inquiétant ou incertain ».

Cet intérêt pour des périodes extrêmes peut sembler en contradiction avec la découverte de la **réalité présente** qui se fait à cet âge-là : premiers refus des contraintes familiales et sociales, premières confrontations (sous la forme de « l'orientation ») avec un avenir professionnel, éveil de son corps... « En fait, si le passé proche est refusé et si les lointains (aux confins de la métaphysique) préoccupent tant les élèves, nous estimons que c'est la traduction chez eux d'un profond désir de fuite : la réalité qu'ils ont sous les yeux et dans les oreilles — bombardés comme ils le sont par les mass media — est trop frustrante ; inconsciemment, ils sont en quête d'un absolu qui fait cruellement défaut dans la société marchande de consommation qui est la nôtre. »

Les adolescents de ce temps n'ont plus d'identité par rapport à la société ; le béton et la violence des rapports socio-économiques les dégoûtent du bel aujourd'hui. « Alors ils préfèrent, au sens fort, être dans la lune : dans le continuum espace-temps comme dans un rêve qui permet d'échapper au cauchemar. François 1<sup>er</sup>, les guerres de Religions, ils s'en moquent. Le temps passé ? Du temps perdu. Il faudrait peut-être néanmoins, c'est vrai, nuancer ce constat dans les provinces, telles l'Occitanie, la Bretagne, etc., où naît une

## en quatrième et cinquième dans un CES de banlieue

**Que pensent les élèves de l'enseignement qui leur est donné de l'histoire et de la géographie ?** Une enquête menée dans la région parisienne permet d'en avoir une idée, même si l'échantillon interrogé (200 élèves de classes de cinquième et quatrième, âgés de treize à quatorze ans) ne permet pas la généralisation. Précisons toutefois qu'il s'agit d'un CES-1 200, particulièrement mal desservi sur le plan matériel, situé dans une ZUP, mais ne recrutant pratiquement que des élèves des villages à proximité de la ville.

Sauf quelques exceptions en ce qui concerne l'histoire, les deux disciplines sont considérées comme utiles par la quasi-majorité des élèves. Mais les raisons invoquées sont souvent incertaines ou banales : simple connaissance du passé, avec, très rarement, un rôle sur le présent et aussi parfois la nécessité de montrer que l'homme est le résultat d'une évolution. Quant à la géographie, s'il est jugé nécessaire de l'apprendre, ce n'est guère que pour connaître les autres pays et surtout pour pouvoir voyager.

Tout cela ne se reflète pas directement dans l'intérêt que peuvent y prendre les élèves : l'histoire ennueie ou plaît un peu et passionne assez rarement ; beaucoup admettent qu'on puisse la supprimer sans regret (de 1 sur 3 à 1 sur 4). La géographie, au contraire, ne doit pas être supprimée, on s'y intéresse ou même elle passionne assez souvent.

Le choix de nouveaux sujets ou de nouveaux thèmes n'est pas non plus le reflet direct de ces opinions. On rencontre d'ailleurs deux types de sujets :

● Les sujets intéressants généralement les jeunes, comme l'**aviation** (ou l'histoire de l'aviation), l'**automobile**, le **sport...** ainsi que l'**étude de pays réputés mystérieux** (Tibet, Tahiti...) ou de **pays prestigieux** (Etats-Unis, Canada, même s'ils ont été au programme de l'année précédente ou le sont en cours d'étude). Ces sujets se retrouvent dans toutes les listes, mais s'ils constituent l'essentiel des réponses des plus jeunes élèves (en âge ou en maturité), ils disparaissent progressivement dans celles des élèves plus grands (plus âgés ou plus mûrs) pour faire une place, parfois exclusive, aux sujets de la deuxième catégorie.

● Ces sujets de la deuxième catégorie se répartissent en quatre grands groupes :

— **histoire proche** : Révolution française, les deux guerres mondiales (une réponse sur trois ou quatre) ;

— **nature et environnement** : animaux, planètes, mers, pollution (une réponse sur deux) ;

— **l'avenir** : l'an 2000, les grands problèmes du futur, les voyages interplanétaires, les OVNI (sujets cités presque systématiquement, parfois avec un grand soin des détails, pour ne rien oublier) ;

— **l'origine du monde et des hommes** : formation du monde, des mers, les hommes de la préhistoire, comment s'est développé l'homme (sujets cités avec une fréquence encore supérieure, avec des sujets parfois soulignés en rouge ou répétés sous des formes différentes).

*Document extrait du dossier préparé par les professeurs de l'université de Paris-Nord*

191

culture régionale jusqu'alors tenue sous le boisseau. »

» D'une façon générale, cherchant un sens à la vie dérisoire qu'on leur propose, les adolescents aimeraient trouver dans les sciences humaines une justification..., je ne crois pas que le mot soit trop fort, métaphysique. »

## l'enseignant

### médiateur

La nouvelle formation en sciences humaines, telle qu'elle est ici présentée (notons que les auteurs proposent dans le même dossier toute une méthodologie pratique, toute une série de grilles de travail qui donnent à leur étude une réelle portée pédagogique) et réclamée, exigera une totale remise en question des habitudes actuelles. Dans une telle optique l'enseignant devient au sens fort un « médiateur entre l'élève et le monde ». « Cela exigera sans doute de nombre d'entre eux l'acceptation du premier des recyclages, à savoir le déconditionnement mental. Et l'abandon aussi de toute réaction corporatiste qui ne pourrait être qu'un frein à l'élargissement pluridisciplinaire de l'enseignement des sciences humaines. »

D'aucun parleront peut-être d'utopie. Pourtant, d'ores et déjà une chose est sûre : on ne pourra plus recoller pendant très longtemps encore ce pauvre vieux vase de Soissons qui n'a déjà que trop servi...

Jean-Paul Gibiat



## difficile orientation

« Electronique ? Electrotechnique ? », « Etre animateur », « Je voudrais travailler l'an prochain » ; ces trois émissions de vingt-sept minutes chacune font partie de la série « Informations pour l'orientation ». Destinées aux classes de troisième, certaines d'entre elles pourraient être suivies utilement par les élèves du second cycle.

« J'AI TRAVAILLE dans une banque pendant huit mois. C'était trop routinier ; alors je suis entrée à l'hôpital comme agent hospitalier. » « Mon père a tenu à ce que j'apprenne la dactylographie. Cela ne me plaisait pas. Je suis entrée à l'école d'infirmières. » Ces jeunes filles qui ont préféré l'hôpital au bureau semblent satisfaites. Durant les travaux pratiques, elles apprennent à stériliser leurs instruments et à placer des compresses sur la blessure fictive d'un mannequin.

A cet univers silencieux, succède un garage bruyant où deux jeunes gens découpent une carrosserie. « J'étais en quatrième ; je ne pouvais pas continuer mes études. J'ai choisi un métier manuel, la tôlerie » dit l'un d'eux qui espère, lorsqu'il aura terminé ses trois ans d'apprentissage et obtenu son CAP, pouvoir un jour « s'établir à son compte ».

Nous pénétrons ensuite dans une grande banque où de nombreux employés s'affairent aux divers guichets. Beaucoup suivent des cours de promotion interne.

La dernière séquence de l'émission *Je voudrais travailler l'an prochain* se déroule à la campagne où des jeunes gens s'emploient à réaliser des boutures. Il s'agit d'un stage d'horticulture de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) où ceux qui ont décidé de fuir le bruit et de retourner à la terre expliquent leurs tâtonnements, leurs hésitations : « Après le baccalauréat, j'ai travaillé successivement aux PTT et à la SNCF, puis, après mon service militaire, à la RATP. Mais le tunnel ne me plaisait pas, et j'ai opté pour l'horticulture », dit l'un d'eux. Un autre, qui a quitté l'école à quinze ans et s'est trouvé « propulsé par ses parents dans une banque sans l'avoir voulu », a décidé, neuf ans plus tard, d'adopter « un autre rythme de vie ». Ceux-là ont choisi, en dépit de la mise en

garde du conseiller d'orientation qui leur proposait des métiers « qui ne nous intéressaient pas, mais où il y avait des emplois ».

Ces quatre mini-reportages contiennent en outre diverses précisions sur les modes de recrutement (interne, extérieur ou sur titres à l'Assistance publique), l'apprentissage artisanal (les cours payés par l'employeur alternent avec le travail en atelier), et la formation permanente (les jeunes gens revenant du service militaire sont prioritaires pour suivre les stages de l'AFPA).

Responsable de la série « Informations pour l'orientation », Lise Teissier est contrainte de respecter plusieurs impératifs, en premier lieu les impératifs budgétaires qui limitent la production annuelle de chaque série à environ six nouvelles émissions.

Un certain nombre de films réalisés deux ou trois ans auparavant sont donc rediffusés et ne correspondent pas toujours à l'actualité, à l'évolution de la situation de l'emploi. « C'est pourquoi, explique Lise Teissier, ma préoccupation essentielle n'est pas de privilégier des métiers comportant des débouchés. D'autre part, il ne faut ni décourager les jeunes, ni les leurrer. Je montre les avantages et les inconvénients de chaque métier pour qu'ils sachent ce qu'il en est ! Ainsi, ils peuvent voir que le métier d'animateur est fatigant et qu'une hôtesse est moins enthousiaste après six ans de pratique. »

Une autre difficulté concerne le public auquel s'adresse cette série. En classe de troisième, on trouve des élèves très différents : certains vont entrer dans la vie active ou suivre des filières courtes, d'autres iront jusqu'au baccalauréat, d'autres enfin se dirigeront vers l'enseignement supérieur court (BTS, DUT) ou long (universités, grandes écoles). « Il faut intéresser tout le monde ; j'essaie donc de varier au maximum, pour que les divers éléments de ce public

disparate se sentent tour à tour concernés », précise Lise Teissier.

La série comporte trois sortes d'émissions : celles — les plus nombreuses — qui informent sur des grandes familles professionnelles, celles qui concernent les filières scolaires (baccalauréats de techniciens, BEP, IUT), et des films de sensibilisation qui ont pour but de faire réfléchir les jeunes au problème de l'orientation. Leur ordre de diffusion est soumis à divers facteurs, notamment aux délais d'inscription. Pour cette raison, *Je voudrais travailler l'an prochain* est programmée en fin d'année scolaire. Certaines émissions, dont le contenu intéresserait davantage les élèves du second cycle, sont signalées dans la brochure destinée aux enseignants. Bien qu'elles renferment des indications précises, les émissions ne sont pas des catalogues ; elles sont avant tout destinées à inciter les jeunes gens à se renseigner auprès de leurs professeurs, de l'ONISEP ou des centres d'information et d'orientation (CIO) sur les diverses possibilités qui leur sont offertes. C'est pourquoi la brochure est très informative afin de fournir des éléments de réponse aux questions posées par les élèves. Car de telles émissions n'ont d'intérêt que dans la mesure où elles sont suivies de débats. Leur succès a été tel que des copies optiques sont prêtées gratuitement aux centres d'orientation.

Lise Teissier se propose de réaliser six nouvelles émissions l'an prochain. La première sera un film de sensibilisation intitulé *Il faut bien vivre... la profession et l'existence* qui tente de saisir « comment, à propos de données socio-culturelles semblables s'élaborent différents projets individuels conditionnant toute la vie ». Les cinq autres seront des émissions informatives sur les métiers suivants : instituteur (en ville et à la campagne), infirmière, professions paramédicales (kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste), carrières sociales (une équipe travaillant en milieu ouvert) et dessin industriel.

Michaëla Bobasch

sur TF 1, le jeudi à 14 h 45

- 22 avril, *Electronique ? Electrotechnique ?*
- 29 avril, *Etre animateur*
- 6 mai, *Je voudrais travailler l'an prochain*

## inspecteurs d'académie

**AVANT** l'intervention de la loi Falloux (15 mars 1850), le territoire national était divisé en académies dont le nombre correspondait à celui des cours d'appel. Chaque académie était administrée par un recteur qui s'appuyait, pour certaines décisions, sur les avis d'un conseil académique. Le recteur était assisté d'un petit nombre d'inspecteurs d'académie (un ou deux) qui avaient pour mission de visiter les établissements d'enseignement secondaire. En effet, l'Université ne se souciait guère de l'enseignement primaire. Celui-ci était organisé dans le cadre communal. L'enseignement élémentaire n'était ni laïque, ni gratuit pour l'ensemble des élèves, ni obligatoire. Il était peu encouragé, malgré la création d'un corps d'inspecteurs primaires en 1835. Les inspecteurs d'académie étaient essentiellement itinérants.

La loi Falloux créa une académie par département; les recteurs départementaux — les « petits recteurs » — eurent alors la charge de nommer les instituteurs. Mais, en 1854, le ministre Fortoul rétablit les recteurs d'académie — les « grands recteurs » — et transféra au préfet du département les attributions qui concernaient l'enseignement primaire et particulièrement la nomination des instituteurs.

Après la loi Fortoul, le recteur continua donc à exercer ses fonctions au chef-lieu de l'académie, mais les inspecteurs d'académie d'itinérants devinrent sédentaires et furent désormais « en résidence » au chef-lieu du département, avec compétence pour l'enseignement élémentaire et pour l'enseignement secondaire.

**Quelle était alors la situation de l'inspecteur d'académie ?** Il se trouvait placé à la fois sous l'autorité du préfet et sous celle du recteur: sous l'autorité du préfet pour tout ce qui concernait l'enseignement primaire, l'inspection académique jouant alors en fait le rôle d'une division de la préfecture; sous l'autorité du recteur, en matière d'enseignement secondaire, pour connaître « en première ligne » des questions intéressant les établissements et institutions.

Le système actuel, malgré une évolution indéniable, n'est pas totalement affranchi des contraintes qui résultent de cette situation historique. Le régime que nous connaissons maintenant a été instauré après la Libération. Une des premiè-

res tâches de la IV<sup>e</sup> République a été de rendre aux recteurs le pouvoir de nommer les instituteurs publics (ordonnance du 20 novembre 1944).

Peu après, par un décret du 28 février 1947, il fut reconnu officiellement que « sous l'autorité du recteur, l'inspecteur d'académie est le directeur départemental de tous les services de l'Education nationale », à l'exception de l'enseignement supérieur. Ce texte, à l'époque, a suscité des réactions diverses. Son objectif premier était de préciser que tous les services de l'Education nationale dans le département, enseignement technique, jeunesse et sports, hygiène scolaire, enseignement post-scolaire agricole et ménager agricole, étaient bien placés sous l'autorité de l'inspecteur d'académie; ce rappel n'était pas inutile, car plusieurs de ces services avaient tendance à s'organiser de façon autonome.

Mais, d'autre part, le décret de 1947 semblait apporter la confirmation de la position des fonctionnaires de l'enseignement qui souhaitaient voir l'administration de l'Education nationale échapper au pouvoir politique. Cette position paraissait d'autant plus défendable qu'à partir de 1964, les structures administratives des services départementaux furent réorganisées dans le sens d'un accroissement du pouvoir des préfets à l'égard des chefs de services départementaux. Le décret du 14 mars 1964 précise que le préfet est le seul dépositaire de l'autorité de l'Etat, dans le département; il veille à l'exécution des lois, des règlements et des décisions gouvernementales. Il est le délégué du gouvernement et le représentant direct de chacun des ministres. Sous l'autorité des ministres compétents, le préfet anime et coordonne les services départementaux des administrations civiles de l'Etat et assure la direction générale de l'activité des fonctionnaires de ces services.

Cette réforme ne pouvait recevoir sa pleine application en matière d'Education nationale où la tradition veut que soient respectées un certain nombre de notions désignées, globalement, sous le nom de « franchises universitaires ». Aussi l'article 4 du décret du 14 mars 1964 précise-t-il le domaine réservé de l'Education nationale: « l'action éducatrice et les mesures concernant la scolarité, l'administration du personnel, l'organisation, la gestion intérieure et la tutelle des établis-

sements d'enseignement. »

Ainsi l'inspecteur d'académie se distingue-t-il des autres chefs de services départementaux: il échappe à l'autorité du préfet dans la mesure où il représente une autorité régionale, dont l'activité s'étend sur une circonscription comprenant plusieurs départements, autorité régionale relevant directement du ministre de l'Education nationale.

Malgré ce qui précède, la loi fait intervenir le préfet dans l'action éducative, en lui attribuant la présidence de plusieurs comités, conseils ou commissions comme le Conseil départemental de l'enseignement du premier degré, par exemple. En sens contraire, il faut noter que, depuis 1963, les dépenses de constructions et de fonctionnement des inspections académiques sont à la charge de l'Etat; les services départementaux de l'Education nationale échappent aussi aux contingences locales.

Un autre point important est celui qui est évoqué par une circulaire du 11 juillet 1952 sur les pouvoirs des préfets en matière de notation des chefs de service régionaux et départementaux. Les recteurs, aux termes de ce texte, ne relèvent que du ministre de l'Education nationale. Mais le texte ajoute: « Une solution analogue ne saurait par contre prévaloir, du moins intégralement, en ce qui concerne les inspecteurs d'académie. [...] Le préfet, dont la compétence ne s'étend pas au fonctionnement interne des services de l'Education nationale et à leur mission pédagogique, est le chef de l'administration départementale et le contrôleur de l'administration communale au service desquelles l'inspecteur d'académie prend une part effective. En conséquence, sans porter atteinte à l'autorité hiérarchique du recteur et aux attributions que celle-ci implique, le préfet, représentant du gouvernement dans le département, doit être naturellement appelé à renseigner périodiquement le ministre de l'Education nationale sur la manière de servir de l'inspecteur d'académie. L'avis du préfet complètera ainsi la notation du recteur sans mettre en cause en aucune manière l'autorité de celui-ci et le principe de l'indépendance de l'Université. »

**Le recrutement des inspecteurs d'académie est actuellement réglementé par un décret du 7 mai 1938, modifié en 1940.**

Les inspecteurs d'académie sont nommés et révoqués par décret, sur la proposition du ministre de l'Education nationale.

A l'origine de la carrière, les candidats à un poste d'inspecteur d'académie — qui sont des enseignants — doivent

posséder certains titres et avoir exercé certaines fonctions et, de plus, être inscrits sur une liste d'aptitude.

Quels titres ? Posséder soit le doctorat ès lettres ou ès sciences, soit une agrégation de l'enseignement secondaire, soit, avec le certificat d'aptitude à l'Inspection primaire et à la direction des écoles normales, le certificat d'aptitude au professorat des écoles normales ou l'une des licences d'enseignement.

Quelles fonctions ? Essentiellement, avoir exercé les fonctions de professeur ou maître de conférences dans une faculté de lettres ou des sciences, professeur, censeur ou professeur dans un lycée, directeur d'école normale ou inspecteur de l'enseignement primaire.

L'inscription sur la liste d'aptitude résulte de l'examen des candidatures par le comité des recteurs et des inspecteurs généraux de l'Instruction publique ; la liste est arrêtée par le ministre. En fait, la liste comporte trois branches :

- une liste pour les inspecteurs d'académie en résidence départementale ;
- une liste pour les inspecteurs d'académie à compétence pédagogique exerçant, auprès des recteurs, les fonctions d'inspecteurs pédagogiques régionaux ;
- une liste pour les inspecteurs principaux de l'enseignement technique.

Les candidats retenus sont délégués pendant deux ans dans les fonctions d'inspecteur d'académie et sont titularisés sur proposition du comité des recteurs et des inspecteurs généraux de l'Instruction publique.

Le mode de recrutement des inspecteurs d'académie sera-t-il modifié dans l'avenir ? Il est difficile d'imaginer un inspecteur d'académie qui ne serait pas avant tout un pédagogue, en relation permanente avec les enseignants des écoles et établissements, les syndicats, les associations de spécialistes, les associations de parents, les élèves, les représentants des professions, les dirigeants des associations péri et post-scolaires, etc.

Il est vrai que, les mesures de déconcentration aidant, la tâche administrative des inspecteurs d'académie est devenue écrasante. Mais n'est-il pas possible d'envisager, pour seconder et soulager les inspecteurs d'académie, de placer à côté d'eux, tant dans le domaine pédagogique que dans celui de l'administration proprement dite, des adjoints d'un niveau suffisant et peut-être aussi d'envisager pour de bon la codification des textes et la simplification des procédures ?

René Guy

## vos opinions

# cantines scolaires

AU MOMENT où l'on parle beaucoup de l'important problème de la formation des maîtres, il peut paraître basement matérialiste de traiter des cantines scolaires ! Et pourtant, les parents d'élèves et les enseignants sont confrontés, chaque jour, à ces problèmes.

On veut maintenant appeler les salles de cantine « restaurants d'enfants ». Bravo ! mais alors, sans exiger de vastes locaux où des tables de quatre convives seraient dispersées parmi les plantes vertes, que l'on ne voie plus de salles où l'on « entasse » cent vingt enfants, alors qu'il faudrait limiter le nombre à la moitié pour qu'ils y mangent à l'aise. Le local de cantine devrait être vaste, clair, avec des murs, un parquet, un mobilier parfaitement lessivables ; il devrait être pourvu de casiers pour les serviettes de table et surtout de nombreux lavabos afin que le lavage des mains obligatoire devienne une réalité.

Qui devrait gérer la cantine, c'est-à-dire qui devrait avoir la responsabilité du personnel de service et des menus ? Est-ce un organisme municipal, un organisme privé ou bien le directeur de l'école ? Pour ma part, j'opterais sans hésiter pour le directeur de l'école. Etant donné la lourde charge qui lui incomberait, il devrait être automatiquement déchargé de classe : il n'aurait pas trop de la matinée pour s'occuper de la cantine (établissement des menus, réception des commandes, pointage des absents, comptabilité, personnel de cuisine et de surveillance, etc.). Ce n'est, hélas, pas toujours le cas.

Le personnel de service devrait être choisi uniquement en fonction de ses compétences, de sa conscience professionnelle, de sa propreté, de

sa discrétion, et pas simplement parce qu'il constitue un « cas social ». Celui de surveillance ne devrait être recruté que parmi les maîtres de l'école qui sont à même d'apporter leur contribution éducative en ce qui concerne l'hygiène, la bonne tenue, la politesse, et qui, connaissant les enfants au comportement si divers, pourront veiller efficacement à l'absorption du repas. Mais encore faut-il que le rapport numérique maître-élèves soit correct. Que dire de certaines cantines où un surveillant a la charge de cent vingt enfants !

Nous en arrivons au chapitre le plus important : les menus. A mon avis, le directeur d'école-économe devrait les établir en collaboration avec le médecin scolaire, afin de ne pas commettre d'erreur de diététique. Ensemble, ils pourraient préparer trimestriellement les menus qui, de semaine en semaine, ne varieraient guère, tout en tenant compte des fruits et des légumes de saison. Les parents seraient tenus au courant, par affichage à la porte de l'établissement. Les repas devraient être variés, équilibrés mais simples, ce qui ne les empêcherait pas d'être agréablement présentés et savoureux. Comme ils sont généralement servis à des enfants de douze ans aussi bien qu'à ceux de trois ans, on évitera, autant que possible, les fritures, les viandes en sauce, la charcuterie, en dehors du jambon cuit, les desserts comportant des colorants. De même, une grande vigilance devrait être observée quant aux conserves et aux produits surgelés.

Il y a également un point important que je voudrais souligner : l'absence générale, à ma connaissance, de « table de régime » dans les cantines scolaires. Or, comme dans la majorité des écoles apparaissent sur les tables, au moins une fois par semaine : frites, viandes en sauce, pâté, mayonnaise, etc., les hépatiques et tous ceux dont l'appareil digestif est déficient (et ils sont nombreux !) ne sont pas à la fête. Ou bien ils prennent leur repas et ils sont malades, ou bien ils ne mangent rien, ou encore les parents ne les envoient pas à l'école lorsqu'ils sont « dérangés » craignant que la nourriture servie n'aggrave leur malaise digestif, alors qu'un repas léger conviendrait parfaitement. Ce type

de menu ne grèverait pas le budget, ne demanderait pas de longue préparation et il serait automatiquement servi à l'enfant dont les parents auraient prévenu le chef d'établissement le matin, en cas d'indisposition passagère.

Pour conclure, je dirai qu'en plus de moyens financiers importants (et ceci est l'affaire de l'Etat et des communes), la gérance d'une cantine scolaire demande intelligence, travail, mais aussi, comme dans les autres domaines de l'éducation, beaucoup d'amour.

**Mireille Dalmas**  
directrice d'école

## vos réactions

### « viva la musica »

Dans votre article « viva la musica » (l'éducation n° 274 du 4 mars) vous posez une question : « Trouvera-t-on assez vite les cinq mille directeurs de chorale et les mille chefs d'orchestre souhaités ? » qui sonne comme une fausse note au milieu de ce qui n'est encore que projets. Qui est capable de donner à celle-ci la justesse nécessaire. Il suffit de le vouloir.

Mais les prévisions du ministère de l'Education (206 reçus au CAPES dans quelques mois pour les disciplines artistiques) ne permettent guère de dire que l'on s'achemine dans la bonne voie. Et pourtant, les candidats valables ne manquent pas. Dans les académies de Paris, Strasbourg, Tours, Aix-en-Provence, combien de jeunes licenciés ès musicologie (plusieurs centaines au total) verront leurs espoirs réalisés. Les acceptera-t-on, ces étudiants, instrumentistes divers, médaillés pour la plupart en solfège et harmonie, ayant participé pendant plusieurs années à différentes chorales, et non des moindres parfois (chœurs de l'Opéra du Rhin, opéras de province) et ce à titre bénévole d'ailleurs ?

Ces jeunes attendent, impatientes d'agir et de se réaliser, leur en donnera-t-on les moyens ? « C'est au pied du mur qu'on voit le maçon. » C'est aux actes que nous jugerons

M. Marcel Landowski, et non d'après ses paroles. Souhaitons cependant que ces dernières sonnent juste.

**Jean-Marc Burkhalter**

### « école et/ou culture »

Le compliment que je fais à l'éducation, pour un numéro spécial qui tend à justifier son titre, devrait rassembler il me semble, dans un certain élan, bien des collègues instituteurs et professeurs conscients de la qualité d'homme et de la fonction d'enseignant, l'enseignement ne pouvant exclure la matière d'humanité même, l'intelligence dans son fonctionnement, sa formation, sa globalité, totalité sans quoi la culture n'est pas vraie.

Ce numéro devrait être commenté afin que les enseignants, maîtres, chacun dans sa discipline, se forment dans la discipline essentielle, l'éducation, qui paradoxalement est ce que le ministère de ce nom oublie.

Cet oubli, il y a longtemps que personnellement j'en souffre. Mais quand on sait la place éminente tenue par le recteur Antoine, à la lecture de son article, on ressent à la fois deux impressions. D'abord d'adhésion enthousiaste, d'admiration. Mais aussitôt d'étonnement et d'inquiétude : comment peut-il en être de cette carence éducative qu'il définit si bien, avec, aux postes clés, des consciences de sa trempe ? Nouvel exemple hélas de ce qu'il dénonce de compartimentage, d'incoordination à l'inverse de toute culture et de toute éducation. Non seulement défaut, mais vice des structures. Mais aussi défaut du recteur Antoine, il le confesse lui-même — donc des chefs — puisqu'il n'a saisi la réalité de l'incoordination qu'au prix de la stupeur de l'avoir si longtemps ignorée. Monsieur le recteur comprendra que, parlant ainsi, j'apporte de l'eau à son moulin, loin de cesser de l'admirer.

C'est dans le même esprit que se situe la critique suivante. Il s'agit d'un détail, mais lourd de conséquence. Je cite le recteur Antoine : « Il faudrait surpayer tous ceux qui (dans l'ensemble de l'Université) exercent une charge éducative, afin d'y attirer les meilleurs des meilleurs. » Très bien à première vue. Mais s'ils ont besoin de ce sursalaire,

ces meilleurs ne le seront vraiment qu'à la condition que la culture dont on les charge comporte la considération d'une survalue, comme dans le secteur social à base de profit. Il y manquera la valeur morale. Ces meilleurs (des meilleurs) enseigneront une culture intéressée qui est sans doute ce qui nous manque le moins.

Enseigner la culture sans l'élan, ce serait réduire une cathédrale à des pierres adroitement entassées.

**Camille Belliard**  
instituteur honoraire

### « animateur et animation »

Dans l'excellent numéro spécial de l'éducation du 18 mars 1976, consacré à l'école et à la culture, je relève une erreur (ou une omission) dans l'article d'Odile Cimetière intitulé « animateur et animation ».

Le lycée agricole n'est pas le seul établissement à être pourvu d'un animateur socio-culturel. De tels postes ont été créés, dès 1969, dans toutes les écoles normales. Il est vrai que ces créations furent discrètes : elles prirent trois lignes au bas d'une circulaire. Leur existence l'est également.

Ces postes sont offerts à des instituteurs-adjoints, nommés pour un an par délégation rectorale. Ils sont payés sur poste de surveillants. Ne faisant pas la classe, ils ne sont pas logés et n'ont pas droit à l'indemnité compensatrice. Aucun critère de qualification n'est lié à leur nomination. Aussi, certains d'entre eux, nommés « instituteurs-animateurs », ne remplissent en pratique que des fonctions de documentalistes ou de secrétaires.

Aucun crédit n'est attribué à la formation socio-culturelle des élèves-maîtres. Les subventions de l'Etat aux foyers des élèves sont inexistantes.

Aussi n'étonnera-t-on personne en disant que très peu, parmi eux, choisissent l'option « animation socio-éducative » pour l'obtention de leur certificat de fin d'études normales.

Seule, à ma connaissance, la Ligue française de l'enseignement manifeste quelque intérêt à la fonction d'instituteur-animateur.

**Paul Chenu**  
instituteur-animateur

## SERVICE ÉDUCATIF DE LA DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE



Visites conférences organisées pour des groupes d'élèves des enseignements primaire et secondaire

Principaux musées nationaux de Paris et de la Région parisienne.

### Paris

- Musée du Louvre
- Musée du Jeu de Paume
- Musée d'Art moderne
- Musée de Cluny
- Musée des Monuments français
- Musée Guimet
- Musée des Arts et Traditions populaires
- Musée des Arts africains et océaniques
- Musée Rodin
- Musée Delacroix

### Région parisienne

- Château de Versailles et de Trianon
- Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau
- Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye
- Château de Fontainebleau
- Château de Compiègne
- Musée de Céramique de Sèvres
- Musée des Granges de Port-Royal

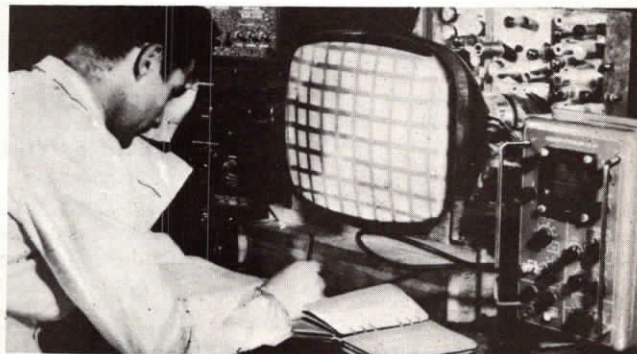
*Ces visites peuvent avoir lieu, tous les jours, sauf les mardis et dimanches, en fonction des horaires d'ouverture des musées, soit en principe entre 9 h 45 et 17 h 15 (15 h 30 dernier départ).*

S'adresser : au Bureau d'Action culturelle - Tél. : 260-39-26, poste 3312. Droit de conférence : 40 F pour un groupe de trente élèves, **gratuit**, dans la mesure du possible, pour les établissements d'enseignement secondaire de Paris et de la Région parisienne. Chaque groupe doit être accompagné d'un responsable pour quinze élèves.

Des cycles de cinq conférences sont également organisés à l'intention des élèves s'inscrivant individuellement.

# UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

offre toutes ces garanties d'avenir  
depuis plus de cinquante ans



### ● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Energie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Energie Nucléaire, et de l'Astronautique.

### ● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6<sup>e</sup> à la 1<sup>re</sup> (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur). Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

### ● CONDITIONS D'ADMISSION

Variables suivant les niveaux (de la 6<sup>e</sup> au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

### ● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée ; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

### ● RÉGIME DES ÉTUDES

**COURS DU JOUR** : Externat-Internat.

Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.

**COURS PAR CORRESPONDANCE**

### ● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

### ● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Energie Atomique  
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)  
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)  
Thomson-CSF, Alcatel,  
L.M.T., C.I.I.

Compagnie Générale de Géophysique  
Compagnie Air-France  
Les Expéditions Polaires Françaises  
Philips, etc. nous confient des élèves et recherchent nos techniciens.

### ● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'Ecole, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES

264 ED

## ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État

12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2<sup>e</sup> • TÉL : 236.78.87 +  
Établissement privé

# l'homme créateur

René Char  
**Aromates chasseurs**  
Gallimard, 50 p., 15 F

Par l'auteur de *La pluie giboyeuse* et de *La parole en archipel*. Pour une introduction à ce grand poète, qui souvent déroute et se dérobe, consulter *Avez-vous lu Char?* de Georges Mounin.

Dans *Aromates chasseurs*, la mineur de la plaquette est peu révélatrice du plaisir qui sera rencontré à la lecture de ces poèmes et de ces proses poétiques dont l'une — qui donne son titre à l'ensemble — se constelle d'aphorismes et commence de la sorte : « *Je voudrais que mon chagrin si vieux soit comme le gravier de la rivière : tout au fond...* »

Henri Michaux  
**Face à ce qui se dérobe**  
Gallimard, 152 p., 23 F

Une fracture du bras, l'absorption d'une substance hallucinogène, c'est-à-dire le hasard malheureux ou l'expérimentation téméraire, sont prétextes à Michaux pour des comptes rendus cliniques d'une délicate précision. Cependant qu'un autre lui-même garde tête froide et cherche à nous faire communiquer avec l'inexprimable, le poète se tétanise dans la souffrance, se désintègre dans les phantasmes issus de la drogue, se perd dans le détachement absolu.

Toujours floué, mais tenace, Michaux dira à la fois « *Comme on se trompe! On se trompe toujours!* » et « *Etre très éveillé et suprêmement détaché, c'est le secret, celui de toute clairvoyance.* »

Raymond Queneau  
**Morale élémentaire**  
Gallimard, 152 p., 29 F

« *Attente attendue Attente tendue Attente rendue* »... Cette « ligne » extraite de la première partie du recueil — long « poème » de 60 pages écrit en trois colonnes — traduit à la fois le besoin de jouer sur le langage et celui d'offrir un immense choix de pistes et de sens : c'est au fond le lecteur qui fait le poème. Cela s'était déjà produit, mais un peu autrement, avec *Cent mille milliards de poèmes*.

## vingt-trois poètes à la douzaine

Voyez ici onze poètes,  
parmi les plus grands  
et les plus prometteurs  
de notre époque.

Vous les connaissez  
sans aucun doute,  
découvrez donc  
leurs récentes œuvres.

Et voici le douzième  
qui s'est effacé  
pour vous présenter  
onze nouveaux poètes  
insoumis.

Ainsi cette douzaine  
— mystère des chiffres  
et des (belles) lettres —  
en arrive à presque  
se doubler elle-même...

Et quant aux autres,  
que cette chronique,  
forcément trop brève,  
semble avoir oubliés,  
nous les retrouverons  
une prochaine fois.  
Car dans ce feuillet  
de la poésie, il faut  
— tradition impose —  
terminer par ces mots :

« à suivre... »

Au poème « en arbre » de la première partie succède la prose poétique. C'est élémentaire, mon cher Watson! Et c'est tout à fait moral! Mais bien difficile à expliquer tout de même! Comme l'écrit Queneau, « *on a beau tourner sept fois sa langue dans sa bouche, on reste sans voix* ». Ce qui ne veut pas dire sans pensée... Alors, lisez, puis réfléchissez : « *Du recueillement, dit encore Queneau, résulte le bouquet!* »

Guillevic  
**Encoches**  
Les éditeurs français réunis, 128 p., 18 F

En édition bilingue, français-breton, pour la première fois les vers de ce grand poète breton. Pour ceux qui n'avaient pas lu la première édition, voici qu'éclate le talent de Guillevic : fait de soleil, d'herbes, de pailles, de racines, de senteurs, de ciel, de lumières... et de cent autres ingrédients marins ou terrestres.

On pourrait dire de Guillevic ce qu'il dit de l'homme qui passe au bord d'une haie :

« *Il a dans les yeux  
Autant de la fleur  
Que beaucoup de fleurs.* »

Tristan Tzara  
**Jongleur de temps**  
Les éditeurs français réunis, 88 p., 18 F

Les poèmes inclus dans ce volume ont tous été écrits après 1945. S'ils ne figurent dans aucun autre recueil, on ne peut pourtant dire qu'ils sont « inédits » dans la mesure où il s'agit, comme aimait le souligner l'auteur du *Poids du monde*, de « menus poèmes issus de la circonstance ».

En fait, qu'il s'agisse de prose poétique, de versets solitaires ou de brèves chansons, nul ne jugera ces pièces « mineures », tant elles témoignent du talent du plus célèbre créateur du Mouvement dadaïste.

Norge  
**Bal masqué parmi les comètes**  
Les éditeurs français réunis, 100 p., 18 F

Par l'auteur des *Oignons*, l'alliage, toujours réussi, du merveilleux, de la tendresse et de l'humour. Mais les deux premiers manquent de plus en plus sur terre. C'est ce que le poète

constate dans « Chagrins intimes » :  
« Les rossignols qui parlent

[français  
Se font vraiment de plus en  
[plus rares,  
Et les anges gardiens on le sait,  
Se plaignent d'un tenace

[catharre. »  
Et le dernier poème du recueil, s'il est rempli d'humour, prouve que le Bruxellois Géo Norge ne nourrit guère d'illusion sur la nature implacable de notre humanité!

Jean Breton

#### Vacarme au secret

Ed. Saint-Germain-des-Prés, coll. « Poètes contemporains », 126 p., 24 F

Dans ce recueil où figure, outre des textes récents et inédits, le bel ensemble intitulé *Je dis toujours adieu, et je reste!*, Jean Breton mêle vers et poèmes en prose; plutôt, les uns et les autres se trouvent-ils liés par cette fascination de l'auteur pour l'authenticité enfouie, inaudible et prégnante, qu'il nomme « le vacarme au secret ». Cela, c'est sa sensibilité personnelle, mais c'est aussi, sur un registre plus collectif, le bruit de la mer en chacun de nous, la chaleur de l'amour, peut-être; Jean Breton dit, lui: « l'image du Sud! »

« Je veux être sauvé par elle...  
J'en appelle au soleil. Amis,  
[venez à mon visage.  
A moi, le Sud! »

Tahar Ben Jelloun

#### Les amandiers sont morts de leurs blessures

Maspero, coll. « Voix », 268 p., 35 F

Par l'auteur de *Cicatrices du soleil* et du *Discours du chameau*, judicieusement repris dans cet ensemble plus vaste, où figurent également textes, poèmes et dessins inédits d'un des plus grands poètes marocains d'expression française actuels, au même titre — sûrement — que Kateb Yacine et Hohammed Dib en Algérie, que Ahmed Hamouda et Salah Garmadi en Tunisie.

Pour une meilleure connaissance des poètes francophones du Maghreb, je renvoie le lecteur à l'anthologie de Serge Brindeau: *La poésie contemporaine de langue française depuis 1945* (Ed. Saint-Germain-des-

Prés, 1973) - III<sup>e</sup> partie: Maghreb (p. 613 à 679).

Jean L'Anselme

#### La foire à la ferraille

Les éditeurs français réunis, 96 p., 18 F

L'auteur de *Du vers dépoli au vers cathédrale* publie ici un recueil où la poésie naît de l'insolite, du bizarre et, surtout, de l'humour. L'humour consiste souvent à prendre le lecteur à contre-pied, ce qui, avec de la prose poétique, n'est pas si facile! Ou bien à ne se laisser révéler qu'« au second degré »: voyez « Le guépard », par exemple, inclus dans ce volume. Ou encore de se couler sous une écriture pseudo-naïve, comme dans les « Confidences de la garde-barrière ».

Méfiez-vous de *La foire à la ferraille*: on peut y saisir de fort jolis clous, à la condition de ne pas perdre la tête!

Daniel Biga

#### Esquisses pour un aménagement du rivage de l'amour total

Ed. Saint-Germain-des-Prés, 90 p. et un cahier d'illustrations, 24 F

Ce jeune poète dont nous avons loué ici, en son temps, les *Oiseaux mohicans*, a conservé son écriture: confiance lyrique, éclatante et hachée d'incidentes diverses d'où ni les « spots » publicitaires ni les insultes cyniques ne sont à exclure.

Pour ordonner le récitatif de ce recueil — dont le titre est déjà une moqueuse parodie — Daniel Biga a choisi une triple thématique: son enfance, le pays d'Oc et l'amour.

L'entier recueil constitue la confirmation d'un talent qui, d'emblée, s'imposait en 1969 avec les *Oiseaux* qu'on a dits.

Pierre Gabriel

#### La main de bronze

Guy Chambelland, 102 p., 22 F

« Un jour à naître... Un jour d'il y a longtemps » ai-je trouvé dans ce recueil, comme pour confirmer son arrivée chez moi début 1976 alors qu'il fut publié en 1972... Pourquoi le temps s'est-il ici figé?

Le plaisir du lecteur sera le même. C'est pourquoi je n'ai pas écarté *La main de bronze* de ma sélection,

d'autant que ledit lecteur pourra l'augmenter en consultant le *Pierre Gabriel* qu'a réalisé depuis Christian Hubin pour la collection « Visages de ce temps », aux éditions Subervie, et le diversifier en lisant *L'ormeau*, le premier roman de ce poète, récemment paru aux Editeurs français réunis et dont nous avons rendu compte dans notre numéro de la semaine dernière.

Jean-Louis Depierris

#### Onze nouveaux poètes insoumis

Ed. Saint-Germain-des-Prés, 146 p., 30 F

Cet ouvrage a le double mérite d'être à la fois une étude sociologique et une analyse de poésie contemporaine. Etude sociologique, parce que l'auteur trace, du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles, soit de Guillaume IX d'Aquitaine à René Char, une sorte de « profil » du poète qui — à son sens — ne peut être qu'« insoumis », c'est-à-dire « homme du risque total assumé, du secret et de l'ellipse; homme dressé, à l'esprit fort et à la serre forte »... ainsi que le furent Villon, Maurice Scève, Agrippa d'Aubigné, Racine, Hugo, Nerval, Baudelaire...

Une analyse de poésie contemporaine dans la mesure où, pour illustrer sa théorie, Depierris choisit, en sus de tous les « rebelles » déjà recensés, *Onze nouveaux poètes insoumis*. Ce sont: Edmond Humeau, André Pieyre de Mandiargues, Jean Rousselot, Henri Simon Faure, Gaston Fuel, Jean-Claude Roulet, Jean Joubert, André Marissel, Jean Breton, André Doms et Michel Dansel.

L'auteur resitue dès l'abord ces onze poètes dans la lignée d'une insoumission précédemment diversifiée. Ensuite il consacre à chacun d'eux une analyse précédée d'un poème.

Tel quel cet ouvrage n'est qu'une étape dans un travail plus ample qu'a entrepris Jean-Louis Depierris. Elle a, pour nous, le mérite de nous fournir bon nombre de précisions sur des poètes de notre temps dont, ainsi, nous saisissons mieux et la démarche et l'œuvre.

Rappelons que, lui-même poète, Jean-Louis Depierris obtint en 1971 le prix Antonin Artaud pour *Quand le mauve se plisse* (Seghers).

Pierre Ferran

## Oswald en péril

Après Maspero, voici Oswald, directeur d'une maison d'édition spécialisée dans la poésie et le théâtre et récemment implantée à Paris (7, rue de l'École Polytechnique - 75005 Paris - tél. : 033-90-07), qui connaît des difficultés. Ceci, en dépit d'une gestion commerciale saine... Peut-être parce qu'il gêne certains, ici ou là ?

Des hommes aussi acharnés et convaincus que PJO sont rares. Il débute en pleine guerre d'Algérie en publiant des poètes maghrébins. De retour en France, il s'installe à Honfleur, poursuit ses activités, fait paraître des ouvrages de qualité dans une douzaine de collections, certaines aux titres fameux : « L'aube dissout les monstres », « L'exige la parole », etc. Ou encore des collections anthologiques, comme « La poésie des pays arabes », « La poésie des pays socialistes » avec, récemment, **Poètes du peuple chinois** de Michelle Loi, dont nous avons rendu compte ici. Des noms, parmi les plus connus, figurent sur les jaquettes de ses livres : Henry Miller, André Benedetto, Paol Keineg, Jean Malrieu, Pierre Morhange, Franck Venaille, Atahualpa Yupanqui, etc.

Si vous désirez que toutes ces années de dévouement et de courage ne demeurent pas vaines ; si vous souhaitez que des poètes étrangers et français fassent entendre librement leurs voix parmi nous, vous pouvez aider Pierre-Jean Oswald à poursuivre son œuvre, car ce n'est pas l'aumône qu'il réclame. Allez le voir, écrivez-lui, téléphonez-lui. Vous recevrez alors un catalogue de près de 350 titres dans lequel vous pourrez choisir quinze ouvrages pour le prix de 100 F, soit avec une remise de près de 50 %, car les difficultés de PJO sont moins de trésorerie que de diffusion.

Ne laissez pas retomber le silence sur le combat que mène Oswald depuis dix ans car cette « parole » qu'il continue d'exiger, n'est-ce pas, en fin de compte, la nôtre qu'il défend ?

P. F.



## secrets, fantas

Christine Arnothy  
**Le cavalier mongol**  
Flammarion, 308 p., 36 F

## redécouvrir London

Certains romans de Jack London ont le privilège d'appartenir à ces œuvres précieuses qui sont des livres d'initiation. Rappelez-vous : dans votre jeunesse, avec *Croc-Blanc* et *L'appel de la forêt*, ce fut le grand Nord, ses trappeurs, sa vie sauvage, l'aventure ; avec *Jerry dans l'île* et *Michael, chien de cirque*, ce fut le Pacifique, ses îles, son exotisme des mers du Sud. Plus tard, avec *Martin Eden*, ce fut la découverte du combat social mené par un homme du peuple qui rencontre l'amour, la beauté, et qui lutte pour s'élever dans la hiérarchie de la société, mais qui paie sa « réussite » solitaire par un déclassement si déchirant qu'il se suicide. Ensuite, vint le Jack London socialiste, généreux, appelant à la révolution dans *Le talon de fer*.

Dans le numéro spécial que la revue *Europe* lui consacre (janvier-février 1976, 20 F), Roger Chateauneu montre comment c'est la vie elle-même qui le conduisit à une œuvre où nous déchiffrons un « terrible réquisitoire contre la société capitaliste ». Jack London sait de quoi il parle : soutien de famille en 1890, à quatorze ans, il travaille douze heures par jour en usine ; à quinze ans, il est pilleur de parcs à huitres ; à dix-sept ans, il chasse le phoque dans la mer de Behring. Il a été ouvrier, chômeur, vagabond, chercheur d'or au Khondike, journaliste, correspondant de guerre, matelot, etc. Et il a été écrivain pour dire tout cela.

Cette vie prodigieuse a donné naissance à une œuvre qu'on est en train de redécouvrir (1). Le numéro d'*Europe* insiste surtout sur l'aspect social et politique d'une œuvre qui donne cependant autant à rêver qu'à réfléchir. C'est une bonne occasion de se replonger dans Jack London.

Jacques Charpentreau

(1) L'œuvre de Jack London est en cours de publication au Club Diderot et dans la collection 10/18.

Romancière et journaliste, Christine Arnothy a un rythme, un ton, une allure qui lui sont personnels : elle est faite pour la rapidité, le raccourci, l'allusion, le détail signifiant qui frappe et qui éclaire. Aussi les quatorze récits composant cet ouvrage sont-ils, chacun à sa façon, autant de réussites, où tout compte, où tout est à sa juste place. Le lien de ces histoires brèves, c'est, pourrait-on dire, l'affleurement de la violence et du tragique au fil de la vie quotidienne, le secret bien caché des êtres tel qu'il se révèle au hasard d'un incident qui vient à toucher le point ultra-sensible d'un souvenir décisif, d'une douleur, d'un regret, d'une peur, inscrits au centre de la mémoire. Derrière les gestes et les mots échangés, c'est une forêt enchevêtrée, une jungle proliférante de mots non prononcés, de fantasmes familiers entretenus clandestinement : dans l'épaisseur de son silence, chacun est seul.

Par des touches nettes, précises, souvent aiguës jusqu'à la cruauté, Christine Arnothy a l'art de suggérer ce qu'elle refuse de développer et d'alourdir de commentaires : le feu qui couve, le drame qui menace, le meurtre à venir. L'attente finit toujours, ici, par produire ce qu'elle espère ou redoute : et quand les rêves basculent du côté du réel, il est inévitable que la jeune femme à la recherche d'un « extrême plaisir » meure sur un lit défait, étranglée par deux mains solides, et que la petite fille, à qui on a tant fait peur du « poulpe » qui la guette dans la mer, glisse de son matelas pneumatique, enlacée par des bras froids et caoutchouteux.

La guerre, les images de la guerre sont le lieu idéal de ces glissements vers l'horreur : toute une génération, par ses récits héroïques ou abominables, a planté un reflet des camps d'extermination dans l'esprit de la génération suivante. Christine Arnothy révèle ce que devient, ce reflet, longtemps après, pour quelques-uns :



# mes et fantômes

une hantise à la fois répugnante et chargée pourtant de nostalgie. Ce recueil de récits serait-il le meilleur de ses livres ?

Jean Bany  
**Moi ma sœur**  
Seuil, 160 p., 25 F

Le talent singulier de Jean Bany, dont ce roman mystérieux est le troisième livre, mérite qu'on le suive : la limpidité de l'écriture laisse apercevoir d'étranges profondeurs, d'insistants fantasmes, tout un peuple de familiers fantômes.

Il réveille en soi, cette fois, le vieux rêve de l'androgynie. Un frère et une sœur jumeaux, semblables, indiscernables, au sexe près, s'aiment et s'attirent, irrésistiblement. Ils s'accomplissent et se découvrent dans l'inceste : serait-ce qu'on ne peut jamais aimer que soi-même ? Jane meurt. Son frère et amant, qui l'a soignée jusqu'au dernier moment, se trouve véritablement amputé de son indispensable moitié. Comment survivre ? Il ne faut rien dire de son équipée, où, pleinement et calmement logique avec lui-même, il dépassera les bornes de la plus inacceptable folie. Il devient sa sœur, on le prend pour elle : mais l'essentiel n'est-il pas de la sauver en la continuant ?

Ce qu'il y a de plus inquiétant, chez Jean Bany, c'est sa douce tranquillité, l'absence de tout éclat, alors même que son récit se branche sur les hautes tensions de l'inconscient. J'ai pensé à Georges Bataille. L'art de troubler ne saurait aller plus loin.

Albert Bensoussan  
**Frimaldjezar**  
Calmann-Lévy, 208 p., 28 F

Breton d'adoption, Albert Bensoussan écrit de Rennes, où il est professeur, les souvenirs de son enfance violemment éclairée par le soleil d'Alger. Il revoit le gamin qu'il était, farceur, blagueur, ébloui, galopant en tous sens dans son vieux quartier dont toutes les pierres lui sont connues, tous les recoins, toutes les ressources. Autour de lui gravitent des personnages d'un haut pittoresque,

héros de cette geste que devient, avec le recul du temps, l'aventure d'avoir été enfant. Les menaces de guerre, et la guerre elle-même, quand elle est un peu loin, ne suffisent pas à assombrir la joie de l'enfance : une certaine insouciance, et peut-être un fatalisme non dépourvu de sagesse parent au sentiment de l'insécurité.

Aussi bien, la conjoncture politique la plus désastreuse et la situation internationale la plus inextricable n'empêchent pas les jeunes garçons de découvrir avec émotion l'existence des filles et des femmes : cette découverte, Albert Bensoussan l'évoque ici non sans un humour attendri. Fidèle habitué de l'Opéra d'Alger, à cette époque de sa vie, l'auteur y a des souvenirs dans la salle, bien sûr, mais aussi sur la scène et dans les coulisses, car il y a fait de la figuration, dans des apparitions, semble-t-il, modestes, mais tout à fait inoubliables pour lui, si même le public n'en a pas gardé une impression profonde.

A vrai dire, pour l'adolescent que la mémoire ici remet en scène, tout est opéra : la rue, les gens, le cœur des voisines, la turbulence des copains, le tumulte de la ville blanche, et les feux de l'été. Dans les brumes nuancées de sa nouvelle patrie, à Rennes, Albert Bensoussan n'a qu'à fermer les yeux pour retrouver son Opéra perdu.

Josane Duranteau

Uwe Johnson  
**Une année dans la vie de Gesine Cresspahl**  
Traduit par Anne Gaudu  
Gallimard, 532 p., 64 F

Quatre choses à savoir sur Uwe Johnson : il est né en 1934 ; son éducation a été faite en RDA ; il est passé à Berlin-Ouest en 1959 ; il a séjourné à New York de 1966 à 1968.

Cette « année dans la vie de Gesine Cresspahl », c'est l'année 1967. Lieu :

New York. Gesine Cresspahl est l'héroïne du premier roman d'Uwe Johnson, *La frontière* (titre allemand : *Conjectures sur Jacob*). *La frontière*, c'était le drame (avant le mur) de la division entre les deux Allemagnes, dont aucune n'est totalement admissible. Gesine y passait de l'Est vers l'Ouest. Roman labyrinthique mêlant lieux et temps, monologues, dialogues, récits, précision dans la description des choses et caractère conjectural de l'être humain.

Cette « suite », où nous trouvons Gesine à New York avec sa fille Marie, élevée aux USA, semble au premier abord de construction plus claire : une chronique jour par jour. En fait, ce roman qui encadre *La frontière* (après : la vie à New York ; avant : évocation sur les instances de Marie de l'Allemagne à l'époque de la montée du nazisme) mêle, lui aussi, sans transition, lieux et temps, monologues, dialogues, récits, transcriptions du journal et de la radio, nouvelles et faits divers. Impossible d'oublier ; impossible de se rappeler vraiment. « La reproduction n'est en aucun cas la tâche du dépôt de la mémoire. Il s'oppose au contraire au rappel d'un événement. »

Existences conjecturales et conjoncturales : Gesine née allemande, qui aurait pu vivre en Angleterre, et s'est fixée au USA ; sa fille, née en Allemagne, qui aurait pu naître en Angleterre, totalement assimilée au genre de vie américain, mais se sentant étrangère au système et à sa politique. Etre de nulle part. Sous l'apparence d'un style narratif et descriptif précis, une dérision froide dénonce à chaque page une absurdité, non peut-être de nos vies personnelles, si tant est que nous en ayons, mais à coup sûr de leur contexte historique, qu'il s'agisse de l'Allemagne d'avant ou des Allemagnes et des USA d'aujourd'hui.

Robert Bazin

Dans la bibliographie des œuvres de Michel Bulteau, (l'éducation du 15-4-76) il fallait lire « lithographies originales d'Héroid » et non « photographies » pour le tirage de luxe de *Des siècles de folie dans des calèches étroites*.

## musique romantique

■ Un enregistrement de Maurizio Pollini est toujours un événement. Voici son dernier, celui des *24 préludes de Chopin* (D.G. 2530.550). Est-ce, comme on l'a écrit, « la vérité de Chopin » ou « notre vérité » de Chopin ? Qu'importe ! Comme Boulez pour certaines œuvres de Ravel ou de Debussy, il semble qu'on ne puisse pas entendre aujourd'hui mieux jouer Chopin que par Pollini. C'est, à la fois, merveilleusement romantique et parfaitement moderne. Ce qui paraît improvisé dans la fièvre est toujours en vérité contrôlé et maîtrisé. Que dire de cette prodigieuse et « invisible » virtuosité qui permet à ce très grand interprète d'atteindre sa perfection avec la plus totale liberté ? Un disque précieux.

■ De Mahler, voici deux nouvelles versions de ce *Chant de la Terre* né pendant une des époques les plus tragiques de sa vie et qui reste sans doute son œuvre la plus célèbre et la plus émouvante. Toutes deux sont si belles que le choix est difficile. La version Karajan (D.G. 2702.082) a deux grandes voix : celle du ténor R. Kollo et celle du grand alto C. Ludwig. Elle « a » surtout Karajan, très inspiré par Mahler qu'il a si longtemps ignoré, à la tête d'un Philharmonique de Berlin dans ses plus grands jours. On ne pouvait guère espérer mieux... quand vint B. Haitink (Philips 6500.131). Lui est un mahlérien de longue date et le Concertgebouw a déjà, sous sa direction, enregistré toutes les Symphonies. Il y a enfin la grande J. Baker dont la voix appartient à ces quelques rares dont la stupéfiante beauté et la prodigieuse technique font de chacune de ses rencontres une fête. Quel éblouissement ! Choisissez si vous le pouvez. Il vous reste encore la possibilité de retourner à la toujours inoubliable interprétation de Bruno Walter, dirigeant, en 1962, Kathleen Ferrier un an avant sa mort. Cette émotion et cette beauté secrète, les plus grandes réussites d'aujourd'hui ne peuvent pas les effacer (Decca 7.012).

**Georges Rouveyre**

## Jocaste d'Alsace

**C'est un événement « parisien » et cependant alsacien. René Ehni présente à Paris, au Théâtre national de Chaillot, salle Gémier (jusqu'au 30 avril et du 10 juin au 3 juillet) une pièce où le mythe grec rejoint le rite populaire et la culture non écrite de son Alsace. Il a répondu à nos questions pour s'en expliquer.**

● René Ehni, après « *L'amie Rose* », montée à Strasbourg, pourquoi ce retour à Paris avec « *Jocaste* » ?

D'abord parce qu'on ne me donne pas les moyens de monter mes pièces en Alsace. Ensuite pour montrer que l'Alsace veut autre chose que ce qui est écrit dans les journaux. On y tient à longueur d'année des discours du genre « L'Alsace veut un canal à grand gabarit, des autoroutes, de l'industrialisation... ». Moi, je ne veux pas ça, et beaucoup d'Alsaciens avec moi. D'ailleurs on n'a jamais demandé aux Alsaciens ce qu'ils voulaient. Alors *Jocaste* est une pièce sur l'Alsace, sur la culture alsacienne, une pièce qui est un chant d'amour de l'Alsace, plein de rêves et de délires.

● Et le mythe de *Jocaste* ?

Pour moi, *Jocaste* ce n'est pas tellement le thème mythologique d'Édipe, contraint de tuer son père et d'épouser sa mère, le



complexe de castration, l'autorité paternelle. Certes, il y a mes obsessions et mon délire. Mais *Jocaste*, c'est surtout la transcription d'une invasion. C'est l'envahisseur Édipe qui veut détruire la Femme, la mère, la société matriarcale, dans laquelle on existait et on communiquait.

● « *Jocaste* » est une pièce trilingue. On y parle le français, l'alsacien et l'allemand. Le spectateur peut-il comprendre ?

Il y a eu à Paris trois spectacles qui ont marché, celui de Garcia, *Divines paroles* de Valle Inclan, qui était entièrement en espagnol, *Les Troyennes* qui étaient jouées en grec ancien, et le spectacle Goldoni, *Il Campiello*, qui n'était même pas en italien, mais en dialecte vénitien, que strictement personne ne comprend. Pourquoi y aurait-il alors des langues nationales que l'on refuserait de comprendre ? Et puis, j'ai toujours pensé que, lorsqu'une parole est dite « en situation », on comprend ce qui se passe, on saisit la qualité d'une langue. L'alsacien est une langue riche, ses mots sont pleins et théâtraux. C'est sûrement une langue moins savonnée, moins polie que le français, qui est vraiment cérébral.

● Et une pièce alsacienne, montée par le Parisien Périneti ?

André-Louis Périneti y travaille depuis plus d'un an. Il a été en Alsace, il a essayé de comprendre. Et il a réussi à monter *Jocaste*

avec énormément de respect pour un peuple à travers un auteur. Notre singularité d'Alsaciens n'est pas traduite par une mise en scène folklorique. Il n'y a aucun moment de dérision, aucun instant où on se fout de la gueule des Alsaciens. Je crois que, dans *Jocaste*, on sent vraiment qu'il y a un peuple différent dans l'est de la France. Qui n'est sûrement pas un peuple de Français moyens.

Propos recueillis par  
Jean-Jacques Schaettel

## une famille à suivre

*La famille*, de Lodewijk de Boer, adaptation de Jean Sigried et Jacques de Decker, par le théâtre Kobold — La Cour des miracles, 23, avenue du Maine, 75014 Paris.

« FAMILLES ! je vous hais ! foyers clos ; portes refermées ; possessions jalouses du bonheur » s'est écrié un jour, subversivement, André Gide. Aurait-il aimé le feuilleton dramatique en deux parties, de Lodewijk de Boer, précisément intitulé *La famille* ? Ce n'est pas impossible. Ce qui est sûr, c'est que ce spectacle se recommande par de grands et subtils mérites. Qu'y voit-on en effet ? Bien sûr une « famille », un « foyer clos », des « portes refermées » et des « possessions jalouses du bonheur ». Mais tout cela, si l'on peut dire, « en creux », en négatif.

Car les personnages de ce feuilleton, qui ont pour cette famille dont ils font, ou feront partie, une passion exigeante et même dévorante, sont en réalité ce qu'on aime aujourd'hui appeler des marginaux. Les règles et les valeurs dont ils se réclament contrastent singulièrement avec le style de



leur vie et leur morale personnelle : ils se sont installés en squatters (donc tout à fait illégalement) dans une maison promise à la démolition, l'un ne parle que de chercher du travail sans lever le petit doigt pour y parvenir, l'autre veut quitter son frère et sa sœur pour une femme riche, qui finalement abandonnera son enfant pour vivre avec lui dans la misère et la demi-crasse, le père revient après des années d'absence, et la conscience aussi tranquille que son passé se découvre plus trouble... et comme le spectacle actuellement donné ne comporte que la première partie — la seconde le sera un peu plus tard, puis les deux parties seront jouées en alternance — on peut s'attendre aux rebondissements traditionnels du bon feuilleton !

« Pastiche des séries télévisées destinées aux familles », comme se présente *La famille*, nous avons là un exercice particulièrement raffiné de subversion, à plusieurs niveaux. Car cette petite société asociale secrète aussi ses propres antistruktures, aussi strictes que celles qu'elle refuse. La négation

vaut affirmation et rejoint ou retrouve ce qu'elle a nié. Ce n'est pourtant pas, loin de là, une démonstration au sens froid et mathématique du terme. C'est une explosion de mots, de gags, de situations, de violences, de comique et d'émotion qui ne laisse pas le temps au spectateur de s'interroger, qui l'entraîne dans un monde cocasse, tendre et tragique, avec une force peu commune.

Et c'est joué à la perfection par — citons au moins les interprètes de la première partie — Sylvie Favre, Geneviève Mnich, Maurice Bénichou, Michel Berto, François Lalande et Jean-Pierre Sentier, et mis en scène avec une allégresse et un rythme sans faille par Jean-Christophe Grinevald.

C'est dire que voilà bien l'un des spectacles où il est absolument nécessaire de se précipiter d'urgence, et que cette « Cour des miracles » où il est présenté n'a jamais peut-être aussi bien mérité son nom.

Pierre-Bernard Marquet



## solitudes

Trafic et Mo, de Louis Calaferte — Petit Odéon, 18 h 30 — jusqu'au 30 avril.

LOUIS CALAFERTE devient un habitué du Petit Odéon où se donnent actuellement deux de ses pièces *Trafic* et *Mo*. Après avoir monté *Chez les Titch*, puis *Mégaphonie*, Jean-Pierre Miquel a vu, dans la mise en scène de ces deux nouvelles pièces, un prolongement de la première, dans une sorte — le terme est de lui — de « trilogie des Titch ».

Profondeur insondable de la solitude, qu'elle soit celle de deux vieillards dont la vie est rythmée par le « trafic » d'une gare, comme par celui d'une pendule anonyme égrenant dans le langage anodin et banal du quotidien toute la détresse intérieure, avec leurs révoltes dérisoires dans les petites habitudes du crépuscule d'une vie : « Il y a des moments où je me demande si nous sommes

vivants »... Ou qu'elle soit celle de l'homme seul avec lui-même de *Mo* dont les flash-back d'un passé fané n'engendrent qu'un présent déliquescents, avec les sursauts résignés d'une quête impossible de l'inaccessible : « Est-ce qu'on sait qu'on est heureux quand on est en train de l'être ? » et de conclure « Le bonheur est une anomalie. »

Le langage de Calaferte nous est restitué merveilleusement dans *Trafic* par Denise Gence et Jean-Paul Moulinot, et dans *Mo* par Michel Robin, langage dépouillé, percutant dans sa quotidienneté, fascinant dans sa simplicité, dans son authenticité. Quelque chose qui ressemble tout à fait à ce mal connu, non seulement du théâtre, mais aussi de la littérature, qui disait, lors de l'entretien qu'il nous avait accordé (voir *l'éducation* n° 245 du 8 mai 1975) : « Tous, les uns et les autres, nous mettons très, très longtemps à devenir simples. Etre soi-même tout simplement c'est, paradoxalement, la chose la plus compliquée. »

Maurice Guillot

## sainteté dérisoire

Les crucifixions de Saint Barthélemy, de Claude Prin — Théâtre de la Ville — jusqu'au 15 mai.

Les amateurs de « spectacle » seront gâtés : très ingénieuse mise en scène, costumes brillants, accessoires variés, acrobaties et cascades, Denis Llorca s'en est donné à cœur joie sur le plateau magique du Théâtre de la Ville, dont il utilise toutes les merveilles. Mais la pièce ? L'idée était intéressante : quatre intrigues se mêlent, sans que jamais le spectateur se perde, le martyr de saint Barthélemy, le massacre du 23 août 1572, l'exécution d'une fresque au Vatican pour commémorer cette « glorieuse » journée, la fête d'un village en l'honneur du Saint, patron d'une confrérie de vignerons. Autrement dit la destinée sinistre d'un apôtre, qui se voulait l'égal du Christ, fut le symbole des pires atrocités, celles que l'on célèbre comme hauts faits de piété, pour devenir le prétexte de beuveries. Crucifixions renouvelées, qui se terminent par la vente de la statue à un antiquaire : le Saint aura au moins enrichi le village.

Il n'est pas sûr malheureusement que l'exubérance de la présentation serve au mieux l'intention. La rupture voulue des styles, entre les quatre époques, déroute également. Seul d'ailleurs celui de la cour de Charles IX atteint le ton juste, et les autres paraissent ampoulé ou artificiel ou plat. On le regrette car l'entreprise était ambitieuse et subtile. Claude Prin ne manque pas d'invention et d'originalité. Simplement peut-être de rigueur.

P.-B. M.

# les jeunes

On les appelle « activités éducatives et culturelles », faute de mieux, sans doute, pour regrouper plus aisément toute une série de loisirs plus ou moins studieux que lycéens et collégiens pratiquent dans les foyers, dans les associations, les mouvements de jeunesse, les groupes informels ou même encore isolément, hors des heures de classe ou pendant leurs vacances. Une récente enquête permet de les mieux connaître et de les comparer avec celles dont ils rêvent. Mais c'est aussi l'occasion de s'interroger sur les rapports entre l'école et la culture.



## ce dont ils rêvent ce qu'ils font

**QUELLES ACTIVITES** éducatives et culturelles attirent les collégiens et lycéens ? Lesquelles pratiquent-ils ou souhaitent-ils pratiquer ? Pour quelles raisons ? Quelles difficultés rencontrent-ils ? D'intéressantes réponses à ces questions sont fournies par un récent sondage du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. L'enquête a porté sur 447 établissements de 8 académies (Aix-Marseille, Caen, Grenoble, Montpellier, Nantes, Paris et Strasbourg) et un total de 4 686 questionnaires a été dépouillé (1).

L'échantillon retenu couvre les jeunes de treize à dix-huit ans, scolarisés dans les établissements d'enseignement public (CEG, CES, CET et lycées) et les pourcentages rete-

nus par rapport à l'effectif général se sont rapprochés de la répartition réelle par sexe, par âge, par niveau, par établissement et par origine géographique et socio-économique. On peut donc estimer que les résultats obtenus sont aussi représentatifs que peuvent l'être ceux des sondages traditionnellement en usage depuis un certain nombre d'années. A tout le moins, ils peuvent donner des indications dont il serait sans aucun doute intéressant de tenir compte dans l'organisation des activités éducatives et culturelles des jeunes collégiens et lycéens.

L'une des caractéristiques essentielles de cette enquête est en effet qu'elle renseigne d'abord sur l'état actuel de la pratique de ces activités

(nomenclature, conditions, cadre, motivation) mais aussi sur les souhaits exprimés — lesquels ne répondent pas toujours à la pratique constatée.

Sur l'échantillon examiné, 3 124 jeunes ont répondu qu'ils pratiquaient une ou plusieurs des 41 activités éducatives et culturelles citées, soit un pourcentage (un « taux de pénétration ») de 66,7 %, à peu près égal pour les garçons (66,2) et pour les filles (67,2). On peut estimer que ce taux est assez satisfaisant, mais il est inférieur à celui des souhaits, qui s'élève à 82,6 % (78,9 pour les garçons et 86,5 pour les filles). Quant au « taux individuel », c'est-à-dire à la moyenne d'activités pratiquées, il est de 2,86 % et passerait à 2,88 si les souhaits exprimés

étaient satisfaits.

Il est intéressant de noter ici que le taux de pénétration est loin d'être identique selon l'origine socio-professionnelle. Intéressant, mais pas très étonnant, puisque les jeunes qui dépassent ce taux sont, évidemment, issus de catégories sociales plus favorisées — dans l'ordre, professions libérales et cadres supérieurs (+ 13,9 %), cadres moyens (+ 7,4 %), patrons, commerçants et industriels (+ 1,1 %), employés (+ 0,6 %) — et que ceux qui ne l'atteignent pas sont, ici aussi dans l'ordre, des enfants d'ouvriers (— 7,1 %), de travailleurs agricoles (— 5,5 %), de personnels de service (— 4,6 %) et de retraités et autres inactifs (0,3 %).

Une même distorsion est constatée selon le lieu d'habitation. Les favorisés résident dans les villes de 20 000 à 100 000 habitants (+ 2,13 %) et de plus de 100 000 (+ 1,61 %), les autres dans les villes de moins de 20 000 (— 1,13 %) et les communes rurales (— 0,87 %). Le type d'établissement fréquenté est également la cause d'écart assez importants, et peut-être plus surprenants : ce sont les lycées techniques qui arrivent en tête (+ 13,1 %) suivis des lycées classiques et modernes (+ 9,6 %), tandis que demeurent au-dessous de la moyenne les CET (— 8,7 %), les CES (— 5 %), et les CEG (— 3 %).

Une explication est peut-être à chercher dans le fait que ce sont aussi les jeunes de seize ans et plus qui ont une pratique supérieure au taux de participation, tandis que les autres se situent au-dessous. En fait, plusieurs facteurs se conjuguent ici qui laissent à penser que les activités éducatives et culturelles sont loin de contribuer à compenser les handicaps d'origines diverses (sociale, géographique, scolaire) mais, au contraire, peuvent encore les accentuer.

---

**Le « classement » des activités éducatives et culturelles pratiquées par les collégiens et lycéens place**

largement en tête la lecture (33,53 %). Viennent ensuite la philatélie (13,66 %), les travaux ménagers (12,12 %), la pratique d'un instrument de musique (11,22 %), la photographie (10,73 %), les collections (9,20 %), la mécanique (7,75 %), le ciné-club (7,70 %), les échecs (7,60 %), les travaux manuels éducatifs (6,72 %), les arts plastiques (5,59 %), les visites de musées (5,36 %), les visites touristiques et culturelles (4,52 %), l'initiation musicale par le disque (4,46 %), la participation à l'encadrement (3,16 %), la danse rythmique (3,09 %), les échanges internationaux (3,05 %), l'aéromodélisme (3,03 %), l'art dramatique (2,71 %), l'expression corporelle et la danse contemporaine (2,69 %), le chant choral (2,43 %), le cinéma amateur (2,43 %), la danse folklorique (2,35 %), les clubs information, réunions, débats (2,24 %), les enquêtes (2,13 %).

De taux inférieur à 2 % se trouvent la rédaction d'un journal, la danse classique, la radio amateur, les conférences, les voyages en France, les activités sociales, l'archéologie. Plus bas encore (moins de 1 %) l'écologie, le télé-club, le montage audiovisuel, les chantiers, la décoration et l'organisation d'expositions, l'initiation civique et économique, la physique et les fusées, l'astronomie et les marionnettes.

Cette longue énumération, où se mêlent des activités très diverses, a besoin d'être complétée et, sans doute, par là-même nuancée. Il est clair par exemple que des différences apparaissent dans ces pratiques selon le sexe. La lecture, les travaux ménagers, le ciné-club, les arts plastiques, les visites de musées, l'initiation musicale par le disque, la participation à l'encadrement, la danse rythmique, les échanges internationaux, l'art dramatique, l'expression corporelle et la danse contemporaine, le chant choral, la danse folklorique, la danse classique, les activités sociales sont davantage « féminines », alors que les garçons dominent dans la philatélie, la pratique d'un instrument de musique, la

photographie, la mécanique, les échecs, les travaux manuels éducatifs, l'aéromodélisme, le cinéma amateur, la radio amateur, l'archéologie. Rien à vrai dire d'étonnant dans cette répartition qui reproduit les « rôles » de la société.

---

**Mais il faut aussi examiner si ces activités se situent dans le cadre scolaire, dans des organismes extérieurs à l'établissement ou si elles sont pratiquées dans des groupes informels ou individuellement.** Il est intéressant aussi de savoir si ces activités sont régulières ou réservées aux périodes de vacances.

Sera-t-on surpris de constater que la participation des jeunes aux activités proposées par les foyers d'établissement est faible (11,8 %) ? Six seulement d'entre elles réunissent un nombre de participants susceptible d'être pris en considération : lecture, travaux ménagers, photographie, ciné-club, travaux manuels, arts plastiques. On constate aussi que c'est dans les CET que la participation aux activités de foyers dépasse la moyenne générale. C'est en effet dans ce type d'établissement que ces foyers se sont le plus développés.

Dans les associations extérieures à l'école, l'enquête révèle que 7,25 % des jeunes y pratiquent une moyenne de 2,8 activités chacun. Mais trois activités seulement (pratique d'un instrument de musique, lecture, photographie) recueillent une participation de plus de 1,5 %. Quant aux mouvements de jeunesse, ils regroupent 14,3 % des collégiens et lycéens. Les filles y préfèrent l'expression corporelle, la danse contemporaine, l'art dramatique, la photographie et les arts plastiques ; les garçons, le cinéma et la radio amateur et la pratique d'un instrument de musique.

Dans les groupes informels la pratique des activités éducatives et culturelles est très limitée, et c'est, dans tous les domaines, la pratique individuelle qui domine largement.

La régularité de la pratique est supérieure à 50 % dans une dou-

zaine d'activités : pratique d'un instrument de musique, initiation musicale par le disque, expression corporelle, ciné-club, art dramatique, travaux manuels ménagers, arts plastiques, danse rythmique, travaux manuels éducatifs. Ce sont en général les filles qui sont les plus assidues.

Pendant les vacances, il faut distinguer les activités déjà pratiquées régulièrement et qui continuent de l'être : lecture, photographie, cinéma et radio amateurs, ciné-club, et celles qui sont plus spécifiques aux périodes de congé : visites touristiques, rencontres internationales, voyages, archéologie et, à un moindre degré, chantiers. Les préférences diffèrent là aussi selon le sexe. Pour les filles, elles vont à la lecture, aux visites touristiques, à l'archéologie, aux voyages, à la participation à l'encadrement ; pour les garçons, aux chantiers, au cinéma et à la radio amateurs, à la mécanique.

---

**Malgré les soins pris par les enquêteurs pour distinguer les modalités et les conditions des activités pratiquées, on ne peut être que frappé par une certaine dispersion, pour ne pas dire une réelle ambiguïté.** Outre, bien entendu, que tout n'est pas mesurable avec précision (lecture, par exemple), il apparaît difficile d'additionner ce qui se fait dans un cadre donné (foyers, associations, mouvements de jeunesse) et ce qui se fait individuellement ou par groupes d'informels.

Dans le premier cas, on peut imaginer que les jeunes bénéficient d'un encadrement d'animateurs, donc de structures préétablies qui créent une motivation ou lui permettent aisément de se satisfaire. Cela ne veut pas dire pour autant que cette motivation soit toujours très profonde. Sans doute le désir personnel représente la motivation dominante de la pratique (78,24 %), mais d'autres réponses font apparaître la camaraderie (7,92 %), le désir des parents (6,99 %) et même le fait qu'il n'y a que cette possibilité (2,34 %). Pour cette dernière motivation, vien-

nent par ordre d'importance les enquêtes, la danse folklorique, les travaux manuels éducatifs, l'initiation civique et économique, les travaux ménagers. Quant au « désir personnel », il est lui-même inférieur à la moyenne générale pour les travaux manuels éducatifs, la rédaction d'un journal, le montage audiovisuel, l'initiation civique, la danse folklorique et les marionnettes. Sans trop forcer ces résultats, on peut penser que ces activités auraient sans doute été abandonnées au profit d'autres, plus motivantes, qui auraient été proposées.

Le désir personnel joue au contraire avec force, chez les garçons pour la mécanique, la pratique d'un instrument de musique, les échecs, les collections, l'aéromodélisme, les disques, la radio amateur ; chez les filles, pour les arts plastiques, les visites de musées, les visites touristiques, le cinéma amateur, l'art dramatique, la danse rythmique, les voyages en France. On voit qu'ici certaines activités peuvent fort bien se dispenser d'un cadre préétabli et même d'une certaine régularité.

---

**Que souhaitent donc les collégiens et lycéens** (toutes modalités et conditions confondues) ? Ici les pourcentages n'atteignent pas de très hauts niveaux. On ne s'en étonnera pas, le phénomène de dispersion joue évidemment plus que pour la pratique effective.

Dans une tranche située entre 10 % et 20 %, on trouve la photographie (18,99 %), les voyages en France (12,51 %), la pratique d'un instrument de musique (11,76 %), le ciné-club (11,48 %) et les échanges internationaux (10,88 %).

Entre 5 % et 10 %, ce sont le cinéma amateur (9,99 %), l'archéologie (9,86 %), la radio amateur (8,81 %), la lecture (7,85 %), la mécanique (7,81 %), l'art dramatique (7,47 %), les travaux manuels éducatifs (6,91 %), les visites touristiques et culturelles (6,74 %), l'expression corporelle et la danse contemporaine (6,70 %), les arts plastiques

(6,70 %), la participation à l'encadrement (6,47 %), la danse rythmique (5,85 %), l'astronomie (5,48 %), l'aéromodélisme (5,44 %), les visites de musées (5,19 %) et les travaux ménagers (5,19 %).

Au niveau inférieur (entre 2 % et 5 %), viennent les échecs (4,48 %), la philatélie (3,97 %), la physique (3,80 %), la décoration et les expositions (3,61 %), les collections (3,50 %), les clubs information (3,50 %), la danse classique (3,48 %), la danse folklorique (3,44 %), les chantiers (3,05 %), l'écologie (3,01 %), le montage audiovisuel (2,80 %), la rédaction d'un journal (2,73 %), les activités sociales (2,39 %) et l'initiation musicale par le disque (2,34 %).

Enfin la catégorie des « poussières » est constituée par les marionnettes (1,66 %), le chant choral (1,39 %), le télé-club (1,28 %), les conférences (1,24 %) et l'information civique et économique (1,09 %). Il faut cependant remarquer, qu'à la différence de la pratique, aucun souhait ne recueille un pourcentage inférieur à 1 %.

A ne s'en tenir qu'à la première tranche (entre 10 % et 20 %), on constate que les filles l'emportent pour la photographie, les voyages en France, le ciné-club et les voyages internationaux, ce qui peut bouleverser un peu les stéréotypes ! Même dans la tranche suivante (entre 5 % et 10 %), on peut avoir quelques surprises : les filles dominent dans l'archéologie, la lecture, l'art dramatique, les travaux manuels éducatifs, les visites touristiques et culturelles, l'expression corporelle et la danse contemporaine, les arts plastiques, la participation à l'encadrement, la danse rythmique, les visites de musées, les travaux ménagers. En revanche, les garçons l'emportent dans la radio amateur, la mécanique, l'astronomie et l'aéromodélisme, et sont à peu près à égalité pour le cinéma amateur. Mais le plus remarquable, peut-être, est que, à des taux divers, garçons et filles sont présents dans toutes les activités souhaitées.

L'enquête fournit également quelques indications sur les raisons qui empêchent certains jeunes de pratiquer des activités éducatives et culturelles. C'est d'abord le temps qui manque, et qui manque de plus en plus quand l'âge augmente. L'autre obstacle est constitué par les difficultés financières. Celles-ci sont évidemment davantage invoquées par les enfants des catégories sociales moins favorisées, mais pour aucun, cependant, elles n'apparaissent comme un obstacle majeur. Mais on aurait aimé ici une analyse plus fine. Certaines activités sont évidemment plus chères que d'autres, et il faudrait savoir si les choix réels — et les souhaits — sont déterminés, et dans quelle mesure, par les problèmes de coût. Enfin, et ceci est plus net, les jeunes ruraux sont particulièrement défavorisés par le manque d'installations.

Mais où doivent se situer ces installations ? De façon tout à fait privilégiée (69,93 %), les jeunes souhaitent qu'elles se trouvent à proximité de leur domicile. C'est particulièrement net pour les élèves de CET, ainsi que pour les enfants de travailleurs agricoles, de cadres moyens, d'employés et d'ouvriers. Ensuite, ce sont 15,32 % des jeunes qui désireraient trouver ces installations à proximité de l'établissement scolaire et 17,07 % dans cet établissement. D'autres (7,36 %) les souhaitent « ailleurs » et cela peut s'expliquer par le type de certains établissements : auberges de jeunesse, terrains de camping, centres de vacances, maisons familiales de vacances.

Ce que les filles demandent avec le plus d'insistance, ce sont des foyers de jeunes, des auberges de jeunesse, des bibliothèques, des centres de vacances, des garderies. Les garçons souhaitent au contraire en majorité des laboratoires et clubs scientifiques et techniques.

**Que conclure d'une telle analyse ?**  
D'abord sans doute, que les distorsions sont grandes entre la réalité

et le souhait, et ceci même avec l'absence de questions vraiment « ouvertes » dans cette enquête. Il faut donc sensiblement réviser les idées reçues en matière de loisirs éducatifs et culturels des jeunes. Il faut en particulier cesser de s'attacher trop strictement à la traditionnelle répartition par sexe.

Une autre constatation est que l'établissement scolaire ne paraît pas, et d'assez loin, le cadre idéal pour la pratique de ces activités. C'est une constatation qui peut paraître douloureuse à ceux qui rêvent d'une école vraiment ouverte sur le monde, d'une école centre et foyer de culture. Faut-il croire que collégiens et lycéens conservent toujours une certaine prévention pour l'établissement où ils viennent, essentiellement, pour s'instruire ? Plus exactement qu'ils ne lui attribuent, en général, que cette mission ? Qu'ils distinguent inconsciemment l'acquisition des connaissances et l'enrichissement culturel ?

Il est vrai que l'école ne peut pas tout faire. Il n'est peut-être pas souhaitable non plus qu'elle veuille tout faire. Son cadre est nécessairement et restera toujours inadapté pour certaines activités qui recueillent de plus en plus l'adhésion des jeunes. Mais pour celles qui paraissent davantage de son ressort possible, est-il certain que le cadre qu'elle propose soit toujours de nature à attirer la participation des jeunes ? Que les méthodes adoptées soient toujours les meilleures ? Sans mettre en cause systématiquement la bonne volonté et la compétence de certains animateurs (professeurs ou surveillants), ne peut-on pas craindre qu'il n'y ait un risque de « scolarisation », que certaines activités ne soient ressenties comme un prolongement de la classe ou, inversement, proposées en vue d'exercices scolaires supplémentaires ?

Les rapports qui s'instituent nécessairement dans un club, par exemple, ou dans une sortie ou un voyage, ne sont, ne peuvent pas être ceux d'enseignant à enseigné. Cette transformation peut être ressentie comme

impossible ou difficile pour certains enseignants. En revanche il n'est pas impossible que la participation de certains élèves à des activités animées par leurs propres maîtres ne soit pas toujours sans arrière-pensée (celle de se faire « bien voir ») ou sans arrière-sentiment (sympathie, admiration pour le maître). Le questionnaire ne semble pas avoir fait état de cette motivation, peut-être inconsciente, en tout cas difficilement formulable, des élèves.

Par ailleurs, il faut tenir compte aussi de la pauvreté relative de certains établissements, qui ne leur permet de proposer ni les salles ni les équipements nécessaires à certaines activités : combien de laboratoires de photo, de caméras, de salles de danse, de salles de ciné-clubs ? Quels crédits pour l'achat de pellicule, de bois, fer, carton, terre, vannerie... pour les travaux manuels éducatifs ? Compte-t-on plus que sur les doigts d'une main les établissements riches d'un ou plusieurs métiers à tisser, moteurs, fours de céramique... ?

Et même en admettant que dans le personnel de chaque établissement on trouve assez d'animateurs possibles, et assez de crédits pour les rémunérer, ne faut-il pas envisager, le cas échéant, de faire largement appel à des personnalités extérieures — qui ne seront évidemment pas toutes bénévoles et qu'il faudra donc rétribuer ?

Toute transformation de l'école en centre culturel, ou même simplement en établissement éducatif et culturel, suppose, non seulement la prise en compte des désirs des élèves, mais aussi la réalisation d'un certain nombre de conditions, matérielles et humaines. Nous en sommes peut-être encore assez loin. Mais repousser cette transformation à d'improbables calendes ne ferait qu'accentuer le décalage entre l'école et la culture et ce serait, bien évidemment, au détriment de l'une comme de l'autre.

**Pierre-Bernard Marquet**

(1) Le questionnaire portait aussi sur les activités sportives. Nous en présenterons les réponses dans un prochain numéro.



## échanges et recherches

**17 F la ligne (TVA comprise)** (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

**REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO :** Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

### location (offres)

- Savoie 1600 m, climat except., soleil, pays simple, centre repos, promenades, stud. tt conf. Ecr. Lutzler, 48, r. Brosolette, 93320 Pavillons.
- Ain, alt. 850, appt 4-5 pers., juin à sept. Ecr. Chaix Robert, Génissieux, 26100 Romans.
- 85-Brétignolles-sur-Mer, 80 m plage, villa 6 pers., 1<sup>er</sup> au 15 juil. Ecr. Herbreteau, éc. La Mainborgère, 85320 Mareuil-sur-Lay.
- 04-Praloup, P3 conf., 6-8 pers., juil., août. Tél. Nîmes (66) 01-81-42.
- 04-Praloup, P3 conf., 6-8 pers., juil., 1 200 F. Tél. Nîmes (66) 67-59-26.
- 30-Saint-Brès, mais. camp. ind. tt conf., 5 pers., calme, jard., août, sept. Ecr. Mercier, les Angles, 30500 Saint-Ambroise.
- Pyr. Le Mourtis, alt. 1400, jolie rég. boisée, studio, août, sept, ms, quinz., Noël (ski). Ecr. Lauzet, lycée Chaumié, 47015 Agen.
- 22-Plouezec, 1500 m mer, mais. conf., 3 gdes p., jard., juil. 1400, août 1600 F. Ecr. Bertoliatti, 9, al. Passereaux, 78480 Verneuil-sur-Seine.
- Belle vallée Hte-Savoie, calme, vue imp., pav. 5 p. tt conf., cuis., juin, sept. 700 F net p/quinz. Ecr. Lebouc, 9, r. Flacé, 71000 Mâcon.
- 74-Chamonix, carav. 4 pl. Ecr. Perret, Vieux Servoz, 74310 Les Houches.
- Août : 1<sup>o</sup> Grau-du-Roi, bd mer, carav. 4 pl., camp.; 2<sup>o</sup> 73-La Plagne, appt tt conf., 5 pers. Ecr. Fabre, prof. CEG, 30160 Besèges.
- Cardiff, Pays de Galles, mais. moderne tt conf., 5 p., août. Ecr. Willis, 40, p. Y.-Felin, Creigiau, Glamorgan, Pays de Galles.
- 66-Banyuls-sur-Mer, villa 4 pers., face mer, juin, juil., sept., quinz. ou sem. Ecr. Gaillard, 21, av. Roucan, 81400 Carmaux.
- Vallée du Lot, 1 km Sainte-Livrade-sur-Lot, prox. riv., villa F4, gar., gd jard., juin à sept. Ecr. Savinien, CEG, 47150 Monflanquin.
- 12-Anc. mais. rénovée ds village, 3 chbres, cuis., s. d'e., sept., oct., quinz. ou mois, 700 F mens. Ecr. Leclerc, r. P.-Bert, 60270 Gouvieux.
- Gironde, 43 km Bordeaux, mais. camp. meub., 4 pers., jard., août. Ecr. Meignan, Villeneuve, 33710 Bourg, tél. 42-04-66.
- Esp. Baie de Rosas, 50 km Perpignan, 50 m plage, appt tt conf., 2-3 ch., séj., cuis., wc, s. d'e., 6 ou 8 pers., gde terr. face mer, park., ts comm., remise 10% pr 2 mois consécutifs loc. Ecr. Mageca, cour Fontneuve, 34500 Béziers.
- Cannes, à louer vide, à l'année, F3 tt conf., vue mer, pisc. privée, pinède, 600 F/ms + charges. Ecr. Langevin, 54510 Tomblaine, tél. (28) 29-54-38 ou 20-00-34.
- Coll., appt conf., mer, forêt, b. situé, juil., août. Ecr. Martignoli, La Couraie, 85550 Fromentine.
- Côte Var, prox. plage, gde villa tt conf., vue mer, gd jard., calme, 10-7 au 31-7. Ecr. Jugie, « Vire-le-Vent », Estève-Haut, 83140 Six-Fours.
- 34-10 km mer, F2 meub. tt conf., gd terr., gar., juil., août 2000 F. Ecr. Guiot Etienne, 34710 Lespignan.
- Gandia (Esp.), appt tt conf., 9-11 pers., août 2100 F, juil. 1 ch. seule 600 F. Ecr. Philippon, inst. Foulain, 52800 Nogent.
- A l'année, pav. 3 p., cuis., bns, tt conf., près de l'Isle-Adam. Tél. Mme Callé : 329-21-64 p. 474 ou 781-57-97.
- Prox. mer, appt 2 p., 4 pers., juin, août. Ecr. Maufras, Magda Cottage, 06600 Antibes.
- 6 km Sully-sur-Loire et Saint-Benoit-sur-Loire, pleine camp., ds mais. appt tt conf., 3 p., entrée ind., 5 à 6 pers., cuis., bns, gde terr., riv. poss. pêche, juil. 1200, août 1200, sept. 800 F. Ecr. Barret, 10, Clos Saint-Nicolas, Villeneuve-le-Comte, 77174 Lagny, tél. 436-01-81 apr. 19 h.
- Nice, 5 mn plage en voit., 20 mn pieds, centre ville, prox. comm. et marchés, appt meub., séj., 1 ch., cuis., bns, wc, mai à sept. Ecr. M. Porcier, Haute-Coste, 06260 Puget-Théniers.
- Costa-Brava, 5 km plages, ds villa appt ind., 6 pers., 13-30 juil. Ecr. Poilane, éc. Fourneaux, 73500 Modane.
- 34-Cap d'Agde, 100 m plage, F2 gd stand., 4-5 pers., pisc. grat., juin à sept. Ecr. Moulis, éc. Haravilliers, 95640 Marines.
- 83-Sanary, Cap Nègre, rés. nve 200 m mer, F2, juil 1800; F3, juil. 2000, 1<sup>er</sup> au 15-8 1100, juin, sept. Ecr. Dr CEG, 36150 Vatan.
- Biarritz, ds centre ville près des plages, chbre, cuis., s. d'e., juin, juil. sept. Ecr. M. Laplace, « Le Guï », Venelle Mazon, 64200 Biarritz.
- Plage, studio tt conf., 2 à 4 pers., juil. 1000, août 1500 F. Ecr. Sirieix, « Nossi Volo », Les Moulières, 83500 La Seyne-sur-Mer.
- 19-Corr., mais. camp., 2 p., cuis., bns, juin, sept. 800, juil., août 1000 F. Ecr. Goulais, la Bayanne K6, al. Tilleuls, 13800 Istres, tél. 15 (91) 55-06-84 soir.
- Mai à oct. pr 4 à 5 pers., appt Grau-du-Roi (30), Balaruc (34) pr. plage, et mais. camp. (63), px mod. Ecr. P.A. n° 842.
- Bénidorm (Alicante), studio 3-4 pers., prox. mer, pisc., esp. verts, juin, juil., sept. Ecr. P.A. n° 843.
- Biarritz, pr. mer, bordure forêt, appt nf tt conf., 4-5 pers., séj., 2 ch., juin, août, sept. Ecr. P.A. n° 844.
- 83-Brignoles, appt ds villa, 4 pces, bns, ét. nf, 4-6 pers., gd terr. bois, calme, juil. 1500, août 1700 F. Ecr. P.A. n° 845.
- Bénidorm, prov. Alicante, 100 m plage, appt 4-5 pers., piscine privée, belle vue sur mer, août 2000 F net, sept. 800 F. Ecr. P.A. n° 846.
- En Roussillon, villa 6-8 pers., résid. pieds ds l'e., août 4000, juin, sept. 2500 ms, 1500 F quinz. Ecr. P.A. n° 847.
- Prox. Cannes, cottage 2 pces, cuis., s. d'e., tt conf., terrasse, jard., tennis, pisc., août 2500, juin ou sept. 1700 F (poss. 1/2 ms). Ecr. P.A. n° 848.
- 64-Biarritz, appt conf. 5 pers., prox. mer et plage, juil. 2100, août 2500, juin, sept. 750 F/quinz. tt comp. Ecr. P.A. n° 849.
- Annecy, 200 m lac, appt tt conf., séj., 2 ch., cuis., bns, 4 pers. max., juil., août. Ecr. P.A. n° 850.
- Super Rosas (Esp.), 7 mn mer, 3 p. tt conf., cuis., bns, gde terr. vue splend. mer, mont., calme, mai à sept. Ecr. P.A. n° 851.
- 83-La Seyne-sur-Mer, appt conf. 3-4 pers., calme, août 1500 F. Ecr. P.A. n° 852.
- 06-La Bollène Bésoubie, alt. 600 m, 50 km Nice, appt 3 p., cuis. ds mais. entrée du village, juin, juil., sept. Ecr. P.A. n° 853.
- 66, alt. 1400, mais. rustique conf., 6-7 pers., panorama ds village pitt., calme, août. Ecr. P.A. n° 854.
- 63-Super-Besse, 1) loue studio 4 pers., juil., août; 2) éch. studio ident. c/bd mer. Ecr. P.A. n° 855.
- Hautes-Vosges, chalet 3 à 5 pers., calme, repos, juil., août, sept. Ecr. P.A. n° 856.

### échanges

- Annecy, appt 3 p., août c/sim. rég. indiv. Ecr. Gavard le Front, La Clairière, r. Orme, 74600 Seynod.
- Haute-Savoie, alt. 600, 7 km Thonon, gde villa nve tt conf., 15-7 au 15-8 c/sim. Méd., Corse. Ecr. J. Emmanvelli, Le Lyaud, 74200 Thonon.
- Euro Vacation Exchange pour vacances en Angleterre. Echanger logements. Ecr. EVE, New Barn House, Toft Rd, Kingston, Cambs Grande-Bretagne.

(Suite page 40.)



# fischertechnik



## La pierre d'angle d'un enseignement moderne

Demandez la documentation à  
FISCHER-FRANCE - Service Scolaire - 12, rue Livio - 67100 Strasbourg - Tél.: 39.18.67

# échanges et recherches

**17 F la ligne (TVA comprise)** (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gr.uite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

**REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO :** Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

(Suite de la page 39.)

## ventes

- 11-Lésignan Corbières, centre ville, gde mais. anc., 6 pces pples, bns, wc, chaufr. mazout, pte cour. Tél. 424-53-05 ou écr. Gout, éc. Noisy-sur-Ecole, 77123 Le Vaudoué.
- Roussillon, alt. 350, 1 h mer, Esp., ski, forêts, riv., ds village, mais. F5 ét. nf, jard. 250 m<sup>2</sup>. Ecr. Dr éc. Beaulieu, 53320 Loiron.
- Prox. imm. 66-Perpignan, villas tt conf. à étrenn., livr. ss 6 ms, dep. 160 000 F. DARAMAT, 79290 Brion-sur-Thouet.
- 4 km Grasse, studio ds résid. de caract. provençal, parc, pisc., tennis. Ecr. P.A. n° 857.
- Costa Brava, bd mer sable fin, front. 40 km, F4 ent. meub., vue magn., 2<sup>e</sup> ét., tennis., 65 000 F. Ecr. P.A. n° 858.
- Aude, ds village alt. 500, 1 h mer, ds imm. 2 ét., bel appt F5 au 1<sup>er</sup> ét., exc. ét., vue imp., gd gar., jard. clos, 6 U. Ecr. P.A. n° 859.

### VOTRE TERRAIN EN PROVENCE

A 20 km d'Aix, dans les côteaux sud du Luberon, nous vous présentons, autour des vieux villages historiques, les derniers terrains à bâtir, de caractère, dans un site préservé.

Prix moyens de 40 000 F à 70 000 F  
Documentation gratuite à :

**AGENCE DU CHATEAU**  
45, boulevard de la République  
84240 LA TOUR-D'AIGUES  
Tél. : 16 (90) 77-41-99

- 69-L'Arbresle, cause départ, F3 de 1967, 10 U dont 1,9 U à 5 %, Ecr. P.A. n° 860.
- Très beaux terrains à bâtir 55 km Paris-Ouest, rue de Porcheaux, 60 La Houssoye (entre Gisors et Beauvais), lots de 550 à 1 000 m<sup>2</sup> en tte prop., px très avant., crédit. Ecr. Lacroix, 79, r. Joinville, 94700 Maisons-Alfort, tél. 207-41-66.
- 04-Manosque, villa F5 b. exp., jard., gar. Ecr. Pecoul, r. Androne, 04200 Sisteron.

### OXFORD INTENSIVE SCHOOL OF ENGLISH

Service groupe

se charge d'arranger des séjours de grande qualité sur mesure pour tout groupe d'élèves. Rens. OISE, 16, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris, tél. : 525-84-82.

### avec le CLUB ANGLAIS

Séjours d'études et séjours libres en ANGLETERRE, ESPAGNE, ALLEMAGNE, AUTRICHE, ITALIE. Pour jeunes et pour adultes de 15 à 30 ans

#### SPECIAL JEUNES

formules, tarifs forfait pour ETUDIANTS et pour JEUNES de moins de 21, 26 ou 30 ans

#### A PARIS

stages linguistiques et groupes de conversation

28, rue des Fossés St Bernard Paris 5<sup>e</sup>  
tél. : 033.01.72 lic. A 483

### PREPAREZ VOTRE RETRAITE AU SOLEIL AU CŒUR DE LA VRAIE PROVENCE

Nous vous offrons une sélection de terrains à bâtir viabilisés de 500 à 5 000 m<sup>2</sup> autour des villages protégés du Luberon dans le sud du Vaucluse.

Prix moyens de 40 000 F à 60 000 F

Documentation gratuite. Ecrire à :

**LES MAS DE PROVENCE**  
45, place Mirabeau  
84160 CADENET. Tél. : 159

## hôtels - pensions

- Vac. d'été en Auvergne, HOTEL DES TOURISTES, 15580 Saint-Jacques-des-Blats, 1 000 m, px pens. juin et sept. 42 F/j, TSC, vin en sus, juil. 45 et 55 F, août 48 et 60 F, selon conf. chbre, serv. cars, excursions, promenades en camp., pêche, repos, calme.
- 40-Herm, HOTEL DE LA POSTE \* NN, Logis de France, tél. 74-32-24, ds un cadre reposant et agréable à 20 mn Océan et lacs, tt conf., cuis. landaise, pens. juil. août 52 F, juin, sept, 47 F TSBC.
- Pour vos vac. d'été, 12 km Saint-Flour, HOTEL LA BONNE AUBERGE \* NN, 15170 Coltines, tél. 7, pens. fam. 50 et 55 F avec bois., px enf., calme.
- CLASSES VERTES EN SAVOIE ALBIEZ-LE-VIEUX, village savoyard typique, 1 500 mètres d'altitude, chalet-hôtel confortable « La Maison Blanche » accueille CLASSES VERTES, printemps 1976. Ecr. ou téléphoner à la Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, boulevard des Mobiles, 07002 Privas, tél. 4-05.
- HOTEL DE LA POSTE, 74-Lullin, sports d'hiver et repos, prix 52 à 56 F net.
- LAC D'ANNECY HOTEL ARCALOD, gd PARC, Doussard, 74210 Faverges, b. tble, accueil, détente, SKI 15 km, px pens. 53 à 60 F juil. et août 58 à 65 F STC, tél. (50) 44-30-22.

## centres de vacances

- Rech. pr CV Alpes, moniteurs (trices) expér., séj. 2 au 29-7 et 30-7 au 29-8. Ecr. P. Barthez, 1, r. M.-Ravel, 18000 Bourges.
- Ch. anim. CV matern., juil., août, camp. Vendée, dipl. ou stag. salaire 880, n. dipl. 770 F. Ecr. avec 2 t. + photo à J. Duthil, Dr éc. A.-Briand, 33600 Pessac.
- Assoc. ch. directeur CV, août, ayant connais. voile, camp. ados Sisco (Corse). Ecr. « Les Enfants du Métro », 159, bd de la Villette, 75010 Paris.
- CV bord de Loire demande moniteurs pr juil., août. Tél. Buomberger, 607-59-50.
- Ass. recrute direct. CV, été, domic. 300 km Paris, capable insuffler conscience éducative. Ecr. P.A. n° 861.
- LA VILLE DE BONDY RECHERCHE POUR SES CENTRES DE VACANCES SIS A SAINT-BENOIT-DU-SAULT ET ROUSINES (INDRE) :  
1<sup>o</sup> des animateurs et animatrices pour centres mixtes 6 à 9 ans et 10 à 14 ans  
Périodes - 1<sup>er</sup> séjour : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 juillet 1976  
2<sup>o</sup> séjour : du 1<sup>er</sup> août au 31 août 1976.
- 2<sup>o</sup> un spécialiste photographie avec références, par séjour.

3<sup>o</sup> un spécialiste céramique avec références, par séjour.

4<sup>o</sup> des infirmiers ou infirmières diplômées d'Etat.

5<sup>o</sup> 2 maîtres-nageurs sauveteurs pour les mois de juillet et août 1976.

6<sup>o</sup> des animatrices pour home d'enfants de 3 à 6 ans.

Périodes - 1<sup>er</sup> séjour : du 25 juin au

19 juillet 1976

2<sup>e</sup> séjour : du 20 juillet au

13 août 1976

3<sup>e</sup> séjour : du 14 août au

7 septembre 1976.

Renseignements et curriculum vitae à M. le Maire de la Ville de Bondy (93140) qui précisera les conditions salariales.

AGE MINIMUM : 18 ans révolus.

## divers

- Vds 203 sable, mod. 76, 5 500 km, px 17 000 F. Ecr. Cunin, lycée, 25700 Valentigney, tél. 92-95-14.
- Etude allem. préparant professorat franç. ch. emploi au pair ds fam. franç. août et sept., leçons allem. ou garde enfnts, ds ou près ville univ. mais pas obligatoire ; OU peut-être une aide pr étde franç. prépar. p. ex. professorat allem., pas de salaire mais en contre partie leçons de franç. Ecr. Werner Claudia, 6051 Hainhausen, Hauptstr. 51, RFA.
- Titulaire CAP couture ch. emploi lingère à l'année ds collect. scol. ou univers. Ecr. Bertin, 34, r. Lappe, 75011 Paris, tél. 357-05-03.

### STE EDITIONS CHERCHE : ENSEIGNANT (E)

région Paris, pr collaborer éditions scolaires prim., convient à retraité(e). Ecrire n° 51281 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1<sup>er</sup>, qui transmettra.

- Séjours linguistiques 12-20 ans en ANGLETERRE. Rensgts M. Saladé, 2, allée C.-Baudelaire, 51000 St-Memmie, tél. 47-91-14.
- STAGE MONTAGE CINEMA niveau professionnel international 17 j. août, et stages classiq. AV et Ciné. FDAC, 04510 Aiglun.
- PIERRE BRIGNOL, stages de peinture, supports, enduits, préparation des peintures, exécution, 31540 Saint-Félix-Lauragais.
- ESPAGNE. Apprenez l'espagnol cet été, trois semaines, 9 excursions. Tout compris 999 F. TEE. Calvo Sotelo, 47. Reus. Espagne.
- COGNAC 40° et 50° - PINEAU des Charentes, rosé et blanc. Ecr. G. CHAINIER et Fils, vitic.-distill., Arthenac, 17520 Archiac, tarif s/dem., remise ensgts.

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

### CHAMPAGNE

Daniel LALLEMENT

FLEURY-LA-RIVIERE - 51200 EPERNAY  
Tél. (26) 50-40-13

La bouteille BRUT SEC ou DEMI-SEC  
19 F T.T.C. — CUVÉE DE RESERVE  
Franco à partir de 25 bouteilles

Instruments de pédagogie expérimentale  
 Instruments de psycho-pédagogie  
 Instruments d'orientation scolaire

## LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

### Pour le cycle élémentaire

## Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10<sup>e</sup>-9<sup>e</sup>) Français et Mathématiques - Révision 1973  
 CE 2-CM 1 (9<sup>e</sup>-8<sup>e</sup>) Français et Mathématiques - Révision 1973  
 CM 1-CM 2 (8<sup>e</sup>-7<sup>e</sup>) Français et Mathématiques - Révision 1974

### Pour le cycle d'observation

## Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6<sup>e</sup> (7<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>) Français et Mathématiques - Révision 1974  
 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> Français - Mathématiques modernes  
 5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

### Au seuil du second cycle

## Les tests d'acquisitions scolaires

3<sup>e</sup> - 2<sup>e</sup> Français et Mathématiques

### **Nouveauté 1976**

## Le test du cycle élémentaire

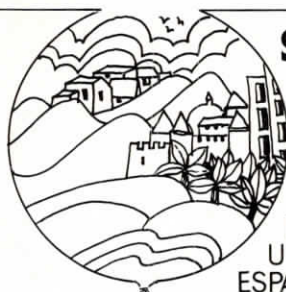
Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2);
  - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques;
  - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
  - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
  - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
  - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
  - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

**EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE**

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51



## SEJOURS LINGUISTIQUES

en ALLEMAGNE  
 ANGLETERRE

ECOSSE  
 IRLANDE DU SUD

USA  
 ESPAGNE

## CENTRES DE VACANCES avec activités sportives

à la mer, la campagne  
 la montagne

cet été avec le

comité d'accueil

88 boulevard Saint Michel  
 75006 Paris

TEL : 326 60 97 et 325 11 61



# VACANCES

**ETE 76**

VOYAGES ET SEJOURS

GRECE : circuits et séjours

ITALIE : Adriatique, Lido de Jéso (prov. de Venise) - Viro Equense (région de Sorrente)

SICILE : circuit et séjours

YOUGOSLAVIE : circuit et séjours

MAROC : circuit et séjour

COSTA BRAVA : départ Perpignan

BALEARES : (avion) départs Paris, Marseille, Toulouse

CORSE : club et hôtel

CROISIERES OU SEJOURS

U.R.S.S. - EGYPTE - ISRAEL - U.S.A. - CANADA

## LE LIEN EUROPEEN

ASSOCIATION UNIVERSITAIRE

61, faubourg Montmartre, 75009 Paris - 878-51-24

Correspondant du B.P.T. Licence A 179

-----  
 Veuillez, sans engagement, m'envoyer votre programme détaillé été 1976 pour Membres de l'Enseignement.

M. - Mme - Mlle : .....

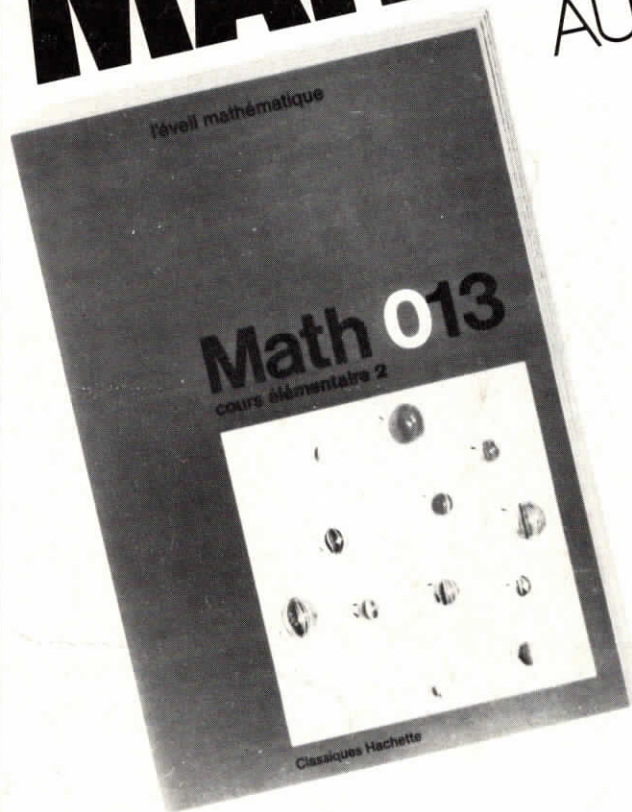
N° : ..... Rue : .....

à : .....

Code postal n° ..... E.N.11

# LES MATHÉMATIQUES

AUX CLASSIQUES HACHETTE



L'éveil mathématique

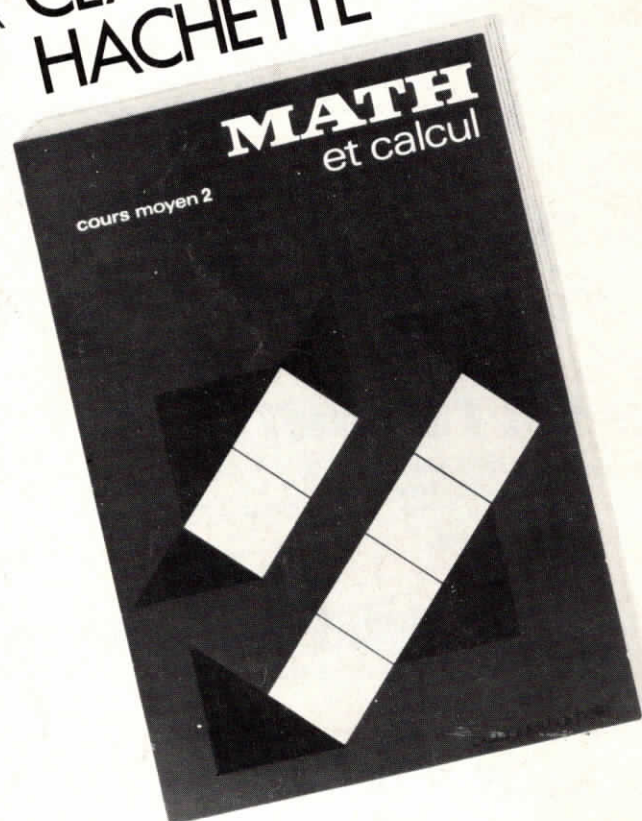
## Math 013

MANESSE, LECOUCVEZ

**un livre de l'élève** (128 pages),  
structuré en unités de travail regroupées  
par thème.

**un cahier T.P.** (80 pages) ..... Juin  
complément utile du livre, il propose  
de nombreux exercices.

**un fichier du maître** ..... Juillet  
broché détachable, structuré de la même façon  
que le livre de l'élève précise le thème  
et suggère des activités pour chaque "situation".



Mathématisation  
des situations concrètes  
apprentissage renforcé du calcul

## MATH

EILLER, RAVENEL

et calcul

**un livre** pour le CM 2 ..... Juillet  
essentiellement manuel d'exercices.

Il ne comporte donc pas de leçons, celles-ci  
étant développées dans le livre du maître.

**un livre du maître** ..... Juillet

**h** CLASSIQUES  
HACHETTE  
79 bd Saint-Germain 75006 Paris